

Vol. 49 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 30 NOVEMBRE 1962 — PRIX: 10c

Les gaullistes sont maîtres du Parlement

PARIS — A la suite du deuxième tour de scrutin tenu dimanche en France, les gaullistes auront la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée nationale et cette majorité sera encore plus homogène qu'à la Chambre précédente puisqu'elle sera composée presque complètement par les "gaullistes inconditionels" de l'UNR.

L'Union pour la Nouvelle République, dont le seul programme est le soutien sans réserve du président de Gaulle, a en effet remporté au moins 233 sièges sur un total de 482, ce qui lui donne la plus forte représentation jamais obtenue par un seul parti.

L'appoint pour atteindre la majorité absolue de 242 voix est assuré par les sympathisants de la droite modérée et les sympathisants du MRP.

En plus de confirmer le succès gaulliste enregistré au premier tour, le second tour de scrutin a été marqué par ailleurs par un certain "ressaisissement" de la gauche, dont les candidats, par le jeu des coalitions et des désistements, ont enregistré des progrès sensibles: les communistes, qui étaient réduits à 10 sièges dans la précédente Assemblée, dépassent la quarantaine et les socialistes passent de 43 à au moins 66.

Deux blocs

Une des principales caractéristiques de ces élections législatives est l'élimination complète de l'extrême droite, qui avait défendu les thèses de l'Algérie française et manifesté plus ou moins d'indulgence à l'OAS. La droite modérée classique subit les conséquences de ce coup de barre. Les Indépendants passent de 121 à 50 sièges et encore la moitié de ces rescapés figurent-ils dans les sympathisants gaullistes.

En conséquence, la nouvelle Assemblée apparait divisée en deux blocs: une homogène majorité gaulliste, qui se trouve géographiquement située à droite puisqu'elle n'a pratiquement plus d'opposition sur sa droite; une opposition de gauche s'étendant des radicaux (23 sièges) aux communistes et dont les socialistes constituent le noyau le plus important.

L'UNR a recueilli 40 pour cent du vote populaire au regard de 26.4 en 1958; les communistes 21.25 pour cent contre 20.7 en 1958. Le pourcentage des abstentions au second tour a été plus faible qu'au premier tour, soit de 27.9 pour cent contre 31.3.

Les faits saillants du rapport Glassco

OTTAWA — Voici la liste des recommandations contenues dans le deuxième volume du rapport Glassco:

Le ministère des Travaux publics deviendrait un organisme central chargé de la gestion du domaine fédéral, des édifices et de la construction d'immeubles gouvernementaux.

Le ministère de la Production de défense serait transformé en un nouveau ministère des achats et approvisionnements.

La prise en considération des services offerts par les fournisseurs privés doit prendre le pas sur tout projet d'expansion ou de remplacement des services de production du gouvernement.

De même, les services d'entretien du gouvernement seront moins requis: mais les entrepreneurs privés le seront davantage.

Revision des projets de Radio-Canada dans le domaine cinématographique. Mais aucune réduction des commandes passées à l'industrie cinématographique privée.

Transfert des services de réfection des routes dans les Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement à l'entreprise privée.

Centralisation des opérations de surveillance des eaux territoriales, les patrouilles côtières prenant la relève de la Gendarmerie royale et des patrouilles mises sur pied par le ministère des Pêcheries.

Les grands paquebots devraient progressivement relever de l'autorité du ministère des Transports.

Fusion des services d'entretien et des entrepôts de la Gendarmerie royale et du ministère des Transports, à Ottawa.

Coordination des systèmes de télécommunications.

La satisfaction des besoins du Grand Nord au point de vue des télécommunications réclame une étude spéciale.

Remplacement du poste d'Imprimeur de la Reine par celui d'Editeur de la Reine. Les services d'impression gouvernementale devraient être soustraits de sa juridiction.

Recourir davantage aux services de l'entreprise privée pour l'impression des documents officiels.

Une politique vigoureuse devrait être mise en oeuvre pour l'administration et la disposition des terres vacantes de la Couronne.

Les règlements concernant les frais de voyages et comptes de dépenses devraient être simplifiés.

Création à Ottawa, et peut-être dans d'autres grands centres, de services interministériels de livraison.

Les ministères du Revenu et de la Santé ne devraient plus avoir juridiction sur les services maritimes.

Les Juifs et l'aide fédérale aux écoles

WASHINGTON — Les chefs juifs orthodoxes représentant 3,100 synagogues des Etats-Unis et du Canada ont rejeté le vendredi 23 novembre une résolution qui s'opposait à l'assistance financière du gouvernement fédéral aux écoles privées confessionnelles. Cette décision a causé une certaine surprise et pourrait bien marquer un changement d'attitude important de la part des chefs juifs sur cette question très discutée.

Le vote, qui a suivi deux heures d'un débat animé, fut de 47 contre 30.

Depuis 1959, l'Union des congrégations juives orthodoxes d'Amérique s'opposait à l'octroi d'une assistance fédérale pour financer la construction d'écoles privées et payer les salaires du personnel enseignant. L'Union s'est toujours opposée depuis 10 ans à l'aide de l'Etat aux écoles privées.



M. Napoléon Dumont, de Mariapolis, a été élu l'un des vice-présidents de la Manitoba School Trustees Association, mercredi, lors du congrès annuel tenu à l'hôtel Marlborough de Winnipeg cette semaine. Les commissaires de langue française étaient fortement représentés à ces assises de la MSTA, mais des circonstances ont obligé de remettre au printemps prochain leur propre congrès qu'ils tenaient traditionnellement à St-Boniface en même temps que le congrès provincial à Winnipeg.

Quinze évêques accusent Moscou

CITE DU VATICAN — Quinze archevêques et évêques appartenant au rite ukrainien-byzantin et participant au Concile oecuménique, ont protesté contre la persécution par les communistes des Ukrainiens catholiques. Ils ont également critiqué le patriarche orthodoxe de Moscou.

Les prélats en question sont les pasteurs d'environ 1,200,000 catholiques de rite ukrainien dispersés en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Australie.

La déclaration commune déplore l'absence au Concile oecuménique de Son Exc. Mgr Joseph Slipyi, archevêque de rite ukrainien de Lvov, qui a été déporté en Sibérie où il est détenu depuis plus de 17 ans. Les 15 prélats soulignent que Mgr Slipyi est le seul survivant parmi les évêques de rite ukrainien qui sont morts martyrs dans des prisons communistes.

Les 15 signataires de la déclaration réclament la libération de l'archevêque de Lvov et de celle des autres évêques catholiques du rite oriental qui sont toujours détenus dans les pays situés derrière le rideau de fer. Ils demandent également que leurs églises leur soient remises.

Ils réclament qu'on mette fin "à la propagande et à l'apostasie obligatoire" auxquelles sont assujettis les catholiques de rite ukrainien par "des personnes recevant leurs directives du patriarche de Moscou". Ce dernier est qualifié dans la déclaration des Quinze comme "un instrument docile et pratique dans les mains du gouvernement communiste".

Quatre prélats canadiens du rite ukrainien ont signé la déclaration commune. Ce sont LL. EE. NN. SS. Maxime Hermaniuk, archevêque de Winnipeg, Neil Savaryn, évêque d'Edmonton, Isidore Borecky, évêque de Toronto, et Andrew Roborecki, évêque ukrainien de Saskatoon.

Les évêques ukrainiens n'ont pas fait de déclaration collective

ROME — Il y a quelques jours, un journal italien et une agence de presse ont annoncé dans une information reproduite dans de nombreux journaux que les évêques ukrainiens en exil présents au Concile avaient signé une déclaration collective dans laquelle ils demandaient la libération de Mgr Joseph Slipyi, archevêque et métropolite ukrainien de Lvov, déporté et détenu illégalement en Sibérie depuis 17 ans, et de tous les évêques empêchés d'exercer leur ministère dans les pays communistes.

Or "La Croix", de Paris, déclare que, de source sûre, elle est en mesure d'affirmer que les évêques ukrainiens n'ont pas signé une telle déclaration.

"Des contacts que l'on peut avoir avec eux à Rome, ajoute le quotidien catholique de Paris, on retire l'impression qu'ils ressentent profondément les souffrances de leur communauté et celles de leur chef, le métropolite Joseph Slipyi et qu'ils offrent ses souffrances et leurs prières pour l'unité de tous les chrétiens et pour la paix du monde."

Nouveau juge de la Cour suprême

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Donald Fleming, a annoncé la nomination du juge en chef Emmett Hall, de Saskatchewan, à la Cour suprême du Canada.

Il succédera à M. Charles H. Locke, qui doit automatiquement prendre sa retraite le 16 septembre prochain, jour de son 75e anniversaire.

On sait que l'âge de la retraite pour les juges de la Cour suprême du Canada est fixé à 75 ans.

Le juge en chef Hall, qui a eu 64 ans le 9 novembre dernier, est président de la Commission royale d'enquête sur la santé publique que le gouvernement fédéral a instituée il y a déjà 22 ans.

Le juge E. M. Culliton, 64 ans, de la Cour d'appel de Saskatchewan, lui succédera comme juge en chef.

Football et Concile

TORONTO — CFTO-TV a annoncé qu'un kinescope de la joute de la Coupe Grey sera envoyé à Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, qui assiste au Concile oecuménique à Rome. Six autres kinescopes seront envoyés aux troupes canadiennes outre-mer. La partie de football a lieu samedi.



Deux prêtres et un frère qui entrèrent dans la vie religieuse au cours du siècle dernier seront canonisés le dimanche 9 décembre dans la basilique St-Pierre à Rome: de gauche à droite, le Bienheureux Julien Eymard, Français, qui fonda la congrégation des Pères du Saint-Sacrement, vécut de 1811 à 1868 et fut béatifié en 1925; le Bienheureux Antonio Pucci, prêtre de l'Ordre des Servites de Marie, vécut de 1819 à 1892 et fut béatifié en 1952; le Bienheureux Francesco Marial Croese, frère convers de l'Ordre des Capucins, vécut de 1804 à 1866 et fut béatifié en 1929.

La place St-Pierre à Rome ne connaîtra plus autant d'activités dans quelques jours, alors que les milliers d'évêques en Concile regagneront leurs diocèses respectifs au lendemain des grandes fêtes qui marqueront la fin de la première session, les 8 et 9 décembre. L'on sait que Son Exc. Mgr M. Baudoux doit revenir à St-Boniface le 7 décembre, afin de préparer intensément les cérémonies du sacre de Son Exc. Mgr Rémi De Roo, évêque élu de Victoria, C.-B., le 14 décembre. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, sera de retour le 13 décembre. Quant au R. P. Raymond Durocher, O.M.I., dont tant de nos lecteurs ont grandement apprécié les vivants et instructifs reportages, il arrivera à Winnipeg en fin de semaine.

Chaleureuse audience papale pour les évêques du Canada

ROME (Spécial) — Les évêques canadiens, assez discrets au sujet des activités conciliaires, en comparaison avec des prélats d'autres pays, ont été des plus heureux de laisser voir leur enthousiasme et leur contentement à la suite d'une audience papale. Depuis deux semaines le Saint-Père avait commencé à recevoir la hiérarchie de chaque pays ou nationalité, en groupe, car les audiences privées doivent être réservées aux "officiels" du Concile et aux visiteurs de marque. Ainsi chaque jour on lisait dans l'**Osservatore Romano** que le pape avait reçu les cardinaux de tel pays et, ensuite, les évêques. La nouvelle de la réception canadienne parait à son tour.

Mais les cinq ou six lignes de ces avis officiels ne donnent aucune idée de la chaleur et de la paternité que le Saint-Père a manifestées le mardi soir 20 novembre, vers les 6 h., quand les deux cardinaux canadiens et leurs quatre-vingt et plus collègues se sont présentés. Passant au milieu d'eux, le Pontife abondait en sourires et gestes aimables et, une fois assis sur le trône, écoutait avec grande attention la petite allocution de Son Em. le cardinal P.-E. Léger.

Il acceptait ensuite d'un monsignor le texte de sa réponse, mais celui-ci ne servit pas du tout et il l'a finalement remis au prélat sans même l'avoir regardé. Parlant en français, le pape a dit tout bonnement son amour pour le Canada et son estime pour ses collègues dans l'épiscopat de ce pays. Il reprit les trois points du discours du cardinal et insista sur la joie que lui cause le culte de saint Joseph à Montréal et sur les mesures qu'il a prises et continuera à prendre pour que Rome suive cet exemple. (Comme on le sait, le Saint-Père a ordonné que le nom de saint Joseph figure dans le Canon de la messe après celui de Marie, à partir du 8 décembre.) L'audience devait être de courte durée, mais elle a été ainsi prolongée par un discours de 22 minutes.

Son Exc. Mgr Rémi De Roo, évêque élu de Victoria et "benjamin" de l'épiscopat canadien, a eu l'honneur d'une présentation personnelle du pape, à ce titre, et il conservera toujours le souhait qu'il a reçu d'atteindre plus de 80 ans au service de l'Eglise.

La chaleur paternelle du pape, son animation de geste et de voix, sa compréhension de l'activité conciliaire des Pères (ce ne sont pas des anges, mais des hommes) ont laissé une impression inoubliable.

A l'Association d'Education

LE CLUB DES 200

Les activités sans cesse plus étendues de l'Association d'Education nécessitent un budget de plus en plus important, et donc les recettes doivent aussi augmenter en proportion suffisante. Le Club des 200 a été fondé précisément pour combler ce besoin pécuniaire de l'Association d'Education et ainsi maintenir ses oeuvres.

C'est pourquoi il est nécessaire que tous les Canadiens français qui le peuvent, et toutes les personnes sympathiques à notre cause s'inscrivent au Club des 200 par un chèque minimum de $25.00. Joignez-vous donc aux 95 membres déjà inscrits, vous serez en agréable compagnie.

L'hon. juge Alfred Monnin, président du comité du Club des 200, vient d'envoyer une lettre à tous les anciens membres qui ont oublié de renouveler leur généreux geste des années passées. L'invitation a aussi été lancée à d'autres, personnes individuelles ou organisations qui ont tiré profit, à l'occasion, des démarches et activités de l'Association. Vite, signez votre chèque et envoyez-le. Il faut absolument qu'on atteigne le nombre de 200 membres avant le temps des Fêtes.

CINQUIEME LISTE

Chevaliers de Colomb Conseil St-Boniface	$50.00
M. René Préfontaine, St-Pierre	27.50
Cercle Ouvrier St-Joseph	25.00
Chevaliers de Colomb, Conseil Provencher	25.00
M. le Dr R.-E. Lafrenière, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
M. Charland Prud'homme, St-Boniface	25.00
M. Lucien Daoust, St-Boniface	25.00
Mlle Priscille Cormier, La Salle	25.00
M. C. Benjamin, St-Boniface	25.00
Mme John Caswell Davis, St-Boniface	25.00
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00

Membres inscrits à date: 95



A titre exceptionnel, un laïc au Concile

ROME — Le correspondant de "La Croix" de Paris à Rome, Jean Pélissier, rapporte que, à titre exceptionnel, Jean XXIII a invité Jean Guitton à siéger avec les observateurs pendant la durée du Concile.

Ce geste du Saint-Père met le sceau à quarante années d'apostolat oecuménique. En effet, dès l'âge de 20 ans, M. Guitton a été préoccupé par les problèmes oecuméniques. Il a été l'ami du cardinal Mercier, de M. Portal, de lord Halifax. Il a été mêlé aux célèbres conversations de Malines. Nul doute qu'il puisse apporter à la cause oecuménique un appoint très important.

Il n'est que de lire à ce sujet l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre: "Dialogue avec les précurseurs, journal oecuménique 1922-1962". Il y évoque, après un portrait de Jean XXIII, lord Halifax et le cardinal Mercier, ses rencontres avec M. Pouget. Il y donne plusieurs de ses méditations, évoque l'union chrétienne dans les camps de prisonniers. Il publie un dialogue oecuménique sur la confession des péchés, un échange oecuménique sur la Vierge Marie, les intuitions du cardinal Saliège. D'autres chapitres sont consacrés au pasteur Schutz et à la communauté de Taizé, au dialogue oecuménique, au Concile.

Le dernier chapitre est intitulé: "Le point de vue d'un laïc".

Titre suggestif, puisque c'est la première fois, dans les temps modernes, qu'un laïc participe aux travaux d'un Concile oecuménique. "Nous pouvons donc considérer, me semble-t-il, que l'hommage fait à M. Jean Guitton est en même temps un hommage au laïcat", remarque Jean Pélissier.

Reprise des audiences de la commission Porter en janvier

OTTAWA — La Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier, ou Commission Porter, actuellement en vacances, reprendra ses audiences publiques dans la salle des audiences de la Commission des Transports, à Ottawa, le lundi 7 janvier 1963, pour une période de trois semaines.

Voici, tel que communiqué par le secrétariat de la Commission, l'ordre de comparution des différents organismes qui ont manifesté l'intention de présenter un mémoire: le 7 janvier, le ministère des Finances; le 9 janvier, la Banque du Canada; le 14 janvier, l'Association des Banquiers canadiens; le 18 janvier, le président de la Banque de Montréal, le président de la Banque Royale du Canada, le président de la Banque Provinciale du Canada; le 21 janvier, l'Inspecteur général des Banques, et enfin le 22 janvier, la Banque d'Expansion Industrielle.

Fondation officielle de la Fédération des associations parents-maitres

MONTREAL — La Fédération des associations parents-maitres de la province de Québec, qui existait officieusement depuis l'automne 1960, a été fondée officiellement ce mois-ci.

M. Paul Desrochers, de Rosemère, a été désigné à la présidence de cet organisme qui présentera d'ici quelques mois une demande d'incorporation au gouvernement du Québec.

La Fédération provinciale avait été créée en 1960 à la demande des Sociétés St-Jean-Baptiste. On avait alors élu un comité provisoire de cinq membres qui devaient préparer un projet de constitution, structurer l'organisme et propager l'idée d'une association provinciale parents-maitres.

Le secrétariat de la Fédération des parents-maitres était à St-Hyacinthe, mais le nouveau comité provisoire ouvrira un secrétariat permanent à Montréal. En outre, le comité provisoire de cinq membres a été porté à 22 membres afin de représenter les 22 diocèses. Car les structures de la fédération provinciale seront basées sur les diocèses et non sur les régions.

Le nouveau comité directeur a obtenu un mandat de trois ans pour lui permettre d'étudier le projet de constitution déjà sur la table et de préparer la réunion de mars 1963 alors que sera adoptée la nouvelle constitution. La Fédération des parents-maitres se propose de devenir le porte-parole officiel des parents auprès des organismes d'éducation et des autorités de la province.

M. Paul Desrochers, nouveau président de la Fédération parents-maitres, a démissionné récemment de la présidence de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la province.

Le marché commun cause du tort aux ventes de blé canadien

OTTAWA — Les exportations de blé et de farine, au deuxième rang des ventes du Canada l'an dernier, commencent à se ressentir des tarifs du Marché commun de l'Europe.

Les statistiques pour les neuf premiers mois du calendrier indiquent que la valeur des exportations a été de $415,000,000, au regard de $464,300,000 durant la période correspondante de 1961.

Les exportations jusqu'ici durant l'année de récolte — qui a débuté le 1er août — indiquent un recul comparable. Jusqu'au 24 octobre, les ventes de blé et de farine à l'étranger ont été de 73,200,000 de boisseaux, soit de 18,100,000 de moins que l'année dernière.

Augmentées par les ventes à la Chine communiste, par celles aux pays du Rideau de fer et les exportations à l'Allemagne de l'Ouest, à la Grande-Bretagne et au Japon, les exportations canadiennes l'an dernier ont atteint 358,000,000 de boisseaux.

Tout indique actuellement que s'il y a eu une "période de lune de miel" pour le blé au Canada, après dix années d'excédents chroniques, la lune de miel est terminée et la concurrence mondiale est revenue plus forte.

Le Marché commun

Par contraste à la demande déclenchée par la rareté de blé ailleurs, le produit canadien fait maintenant face à la concurrence grâce à sa haute qualité reconnue.

Les bonnes récoltes canadiennes et américaines ont eu leur contrepoids en Europe. Ces dernières semaines, la France a vendu des excédents de blé mou à la Chine communiste et à d'autres nations à des conditions de crédit très alléchantes et à des prix réduits.

C'est là une des raisons pour la diminution des ventes aux six pays du Marché commun mais — selon les statistiques du mois d'août — les exportations ailleurs ont également été à la baisse. On a signalé une certaine amélioration parce que des acheteurs européens ont profité des taux maritimes moins élevés, par la Voie maritime du St-Laurent, avant le gel.

Le blé canadien qui pénètre actuellement sur le Marché commun est frappé par des tarifs divers en Allemagne de l'Ouest, en France, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg et Italie. Ces tarifs ont augmenté le prix à la consommation pour chaque boisseau de blé canadien, à environ $4 en Allemagne. En Hollande, le tarif est d'environ $3.20. Ce montant se compare à celui de $1.96 le boisseau pour le meilleur blé disponible à la Tête des Lacs.

Un tarif similaire s'appliquera à la Grande-Bretagne, le meilleur client de blé du Canada, si ce pays se joint au Marché commun.

Les ventes à la Chine communiste ont ralenti au regard de l'année dernière.

Que les psychiatres ne s'offusquent pas . . .

LONDRES — M. Bernard Braine, secrétaire parlementaire du ministre britannique de la Santé, a donné ces quelques définitions: "Un psychopathe est une personne qui construit des châteaux en Espagne. Un névrosé est celui qui habite ces châteaux. Un psychiatre est la personne qui en retire les loyers".

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur

Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-6443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Au Sacré-Coeur

(WINNIPEG)

Club du Sacré-Coeur

On prie tous les membres de bien noter que dimanche prochain, le 2 décembre, aura lieu le déjeuner-communion mensuel. Vous êtes tous invités très cordialement et on espère qu'un grand nombre sera présent.

Club Dominique Savio

Ce nouveau club a été formé pour tous les jeunes Canadiens français de la ville de Winnipeg âgés de 14 à 18 ans. Une réunion très intéressante a lieu tous les samedis soir, et les jeunes s'y amusent ferme. Pour cette belle initiative, félicitons celui qui a lancé le mouvement, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., ainsi que ceux et celles qui lui ont prêté main-forte.

Jeudi dernier, les membres du Club Dominique Savio, sous les auspices du Conseil des Etudiants, ont assisté à une messe "en blanc". Il s'agit d'une messe simulée au cours de laquelle le prêtre, tout en suivant la liturgie d'une vraie messe, explique aux assistants le sens liturgique du rite. Le lendemain, le R. P. Pinet, O.M.I., célébrait une messe "face au peuple" à l'intention des membres.

Samedi soir, c'était la réunion régulière. Le côté sérieux de la soirée portait sur l'amour. Sujet d'autant plus important que le sens de l'amour est trop souvent faussé à la télévision et au cinéma. Cette discussion a été suivie d'une période récréative très intéressante. L'assistance comptait une trentaine de membres.

Programme-Souvenir

On me prie d'annoncer que si vous désirez vous procurer un exemplaire du programme-souvenir marquant l'ouverture de la nouvelle école du Sacré-Coeur, vous pouvez vous le procurer de Mme O. Roy, 115, rue Adelaide, Winnipeg. Ce programme renferme l'histoire de l'école et plusieurs autres faits intéressants.

Soirée familiale

Dimanche dernier, des représentants des différentes sociétés paroissiales et paraparoissiales se réunissaient pour jeter les bases pour une soirée familiale au temps des Fêtes. Il a été décidé qu'à l'occasion des Rois, le 5 janvier, pour être plus précis, on répétera l'innovation de cette année, avec amélioration, puisque cette fois nous aurons beaucoup plus d'espace. Nous y reviendrons au cours des prochaines semaines.

Statistiques

Saviez-vous que le recensement de 1961 révèle qu'il y a 83,000 Canadiens français au Manitoba? (Il y en avait 70,000 en 1951.) Saviez-vous qu'il n'y a que 1,000 Canadiens français de plus à St-Boniface qu'à Winnipeg? Saviez-vous qu'il est aussi important de travailler pour la cause à Winnipeg qu'à St-Boniface? Nous sommes environ 15 pour cent de la population française de la province éparpillés dans une ville des plus cosmopolites, et, à moins que nous réagissions énergiquement, il y a danger que nous soyons engloutis. Cette réaction vigoureuse est de rigueur partout dans la province, mais nulle part autant qu'à Winnipeg.

Tableau d'honneur

Grade I: excellence, Lilianne Boulet; catéchisme, Kelvin Cantafio; français, Lucien Giordani.

Grade II: exc., Philip Pazdor; cat., Ronald Bilodeau; fr., Jacqueline Jegues.

Grade III: exc., Danielle Sala; cat., Yvonne Monette; fr., Lise Allard.

Grade IV: exc., Janet Pazdor et Danielle Allard; cat., Claude Drobot; fr., Géraldine Pakay et Roland Patenaude.

Grade V: exc., Claudette Pelland; cat., Lucia Trudeau; fr., Réginald Boulet.

Grade VI: exc., Evelyne Roy; cat., Charles Pazdor; fr., Joseph Pentarics.

Grade VII: exc., Jean-Claude Hrynek; cat., Marie Landry; fr., Yolande Metzger.

Grade VIII: exc., Paulette Desaulniers; cat., Judith Pazdor; fr., Vivianne LaClare.

Grade IX: exc., Irène Woodall et Pierre Hrynek; cat., Monique Ruest; fr., Micheline Fontaine.

Grade X: exc., Norman Hurard; cat., Isabelle Coutu; fr., Ronald Carrière.

Grade XI: exc., Denise Desautels; cat., Léona Bélanger; fr., Emma Bérard.

O. ZECOUTES.

• • •

TRIBUNE LIBRE

Ecole du Sacre-Coeur.

Cher Monsieur O. Zécoutes,

En lisant la chronique du Sacré-Coeur, quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver la publication d'un nouveau catéchisme.

A titre de président de la Relève dans notre école, je me fais l'interprète des élèves pour vous adresser un grand merci.

Si le premier chapitre est si riche en renseignements, quelle mine de trésor doit être le livre complet!

Je m'engage à faire pénétrer le contenu de ces pages dans le cerveau de mes compagnons et compagnes (avec l'aide des professeurs, bien entendu.)

Plus tard, pourriez-vous nous rendre visite et nous faire subir un examen? Cela stimulerait notre patriotisme, car vous me paraissez un "ardent" pour la cause française.

Gérald CORMIER, XIe année.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 2 DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours de l'université de Montréal
3.30—Long métrage: "Ce soir ou jamais"
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—L'heure du concert
9.30—Le Mai de Bordeaux
10.00—Actualités politiques
10.30—Images en tête

LUNDI 3 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Sur demande
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les Cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Emission politique: Nouveau parti démocratique
10.45—Cinéma: "Où sont vos enfants?"

MARDI 4 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une camera
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Les gaietés de l'escadrille"

MERCREDI 5 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Grand duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "Sergent Berry"

JEUDI 6 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "L'enterrée vivante"

VENDREDI 7 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "La Planque"
10.00—Premier plan
10.30—Emission politique
10.45—Cinéma: "Antoine le magnifique"

SAMEDI 8 DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours télévisés
3.30—Am Stram Gram
4.00—Coucou
4.30—Sir Lancelot
5.00—Guillaume Tell
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Le Mulâtre"
10.15—Les couche-tard
10.45—Cinéma: "Les yeux de l'amour"

Chronique de CBWFT

En habit du dimanche

Une demi-heure avant l'heure du concert ou le téléthéâtre, le dimanche soir à 8 h., on peut aller faire un tour au cabaret. Pas n'importe quel cabaret, celui des ondes, celui où on ne reçoit les habitués qu'"En habit du dimanche".

L'animateur de la maison n'en est pas à sa première boîte de nuit. Il connaît la musique. Il est d'ailleurs consacré roi des couche-tard, avec Roger Baulu le samedi soir, mais le dimanche, il est seul à défendre ce titre. Il est vrai que 8 heures pour un couche-tard, c'est un peu tôt. Mais pour Jacques Normand, être couche-tard c'est surtout en avoir l'esprit, la faconde, l'entregent et cette manière bien à lui d'animer un spectacle. Aux émissions de la série "En habit du dimanche", Jacques Normand amuse les invités, présente les vedettes et s'amuse aussi beaucoup avec le petit sourire en coin qui le caractérise. On sait que Jacques Normand est un de nos plus mordants chansonniers, au sens où on emploie le terme en France. Jacques Normand peut égratigner, mordre, déchirer d'un mot aussi sûrement que son collègue, Normand Hudon, d'un trait de crayon. Mais à l'émission "En habit du dimanche", Jacques Normand ne se veut pas trop satirique. Il ne rit pas aux éclats. Il sourit. Il ne fonce pas à grande vitesse. Il va "piano".

Au cours de la saison, Maurice Dubois et Pierre Morin, les réalisateurs de la série, se proposent d'inviter à leur émission nombre de vedettes très populaires soit ici, soit en France, soit aux Etats-Unis. C'est ainsi qu'on verra à "En habit du dimanche", le chanteur Jean Siegfreid, le violoniste Florian Zabach et de grandes vedettes de la chanson française, américaine ou canadienne comme Mick Micheyl, Jacqueline François, Patachou, Gloria Lasso, Zaza Gabor, Ertha Kitt, Lucille Dumont et bien d'autres encore.

Le dimanche soir 2 décembre, à 8 h., Jacques Normand présentera aux téléspectateurs, un des plus populaires organistes de jazz des Etats-Unis, le célèbre artiste noir Earl Grant, avec les autres vedettes de l'émission: les chanteurs Ginette Ravel et Aimé Major, ainsi que les danseurs Michel Conte et Eva Von Gencsy.

Jeudi-théâtre

C'est un drame de Jean-Bernard Luc, le "Dîner de famille" qui sera à l'affiche de Jeudi-théâtre, le 6 décembre, à 9 h. p.m. Cette pièce sera réalisée par Fernand Quirion, dans une adaptation de Jeanne Frey.

En organisant ce "Dîner de famille", Jean-Bernard Luc nous présente des convives qui, redevables de leurs vies, de leur ascension dans la société, à l'être qui a régi depuis des années leurs destinées, ont feint jusqu'ici le bonheur en guise de gratitude. La vérité accablante éclate, les masques tombent au moment où la reconnaissance sincère uniquement polie ou fausse des uns et des autres, vient à s'épuiser.

Le "Dîner de famille" est donné à l'occasion du récent succès de Richard qui vient d'être nommé fondé de pouvoir de M. Waroquier. Ce poste important, comme tout le reste, il le doit à l'influence de Clémence, tante de son épouse.

Jacqueline (Monique Joly), fille cadette de Mme Durban (Rose Rey-Duzil), arrive à l'improviste pour trouver tout le monde aux préparatifs de la fête. La bonne Anna (Nicole Kerjean) met les couverts. Clémence (Tania Fédor) contrôle les préparatifs — comme elle a contrôlé depuis des années l'existence de tous — tandis que l'oncle Hector Castéra (François Rozet), rédige un discours solennel à l'adresse de son neveu, gloire de la famille. Outre la famille immédiate, on a invité à ce dîner M. Waroquier (Camille Ducharme), patron de Richard, et un ami, Fernand Caron (François Cartier).

On n'attend plus que l'arrivée du héros, Richard (Gérard Poirier), dont l'épouse Gilberte (Françoise Faucher), a été à son insu le principal instrument des ambitions de sa tante pour faire de lui le personnage qu'il est devenu aux yeux de tous . . .

Or l'ordre parfait régnant dans la famille, par les bons soins de Clémence sera subitement bouleversé, les laissant tous vivre avec la vérité . . . vérité avec laquelle ils avaient rusé si longtemps.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Commémoration des frères défunts

Depuis 1959 nous n'avions pas eu, à Provencher, ce service, bien individuel à l'Ordre, que l'on nomme "Commémoration des frères défunts". Cette cérémonie demeure toujours très impressionnante même pour ceux qui ont eu l'avantage assez souvent d'y assister. Une des premières injonctions reçues par le Chevalier aspirant est celle-ci: "Souviens-toi, qu'étant mortel, tu devras un jour mourir".

Nous avions parmi nous, en cette occasion, de distingués visiteurs dans les personnes des frères F. Muller, député d'Etat, E. Duguay, député de District, et J. Boily. Ce dernier voulut bien s'occuper des frais de la musique de circonstance.

Nous honorions la mémoire des frères défunts suivants: Mgr J.-C. Paillé, Rosaire Vien, C. Cormier, Philippe Dumaine, Paul Marion, Isidore Lemoine, J.-Albert Blain et Hector Bergevin.

Le panégyrique de ces défunts fut donné par les frères J.-R. Doiron, Léo Dumaine, W. St-Laurent, N. Pelland, R.-A.-L. Mercier et E. Pazdor. Souvenirs chers et émouvants! Que ces frères disparus reposent en paix, aidés de nos ferventes prières.

Un fâcheux

Dernièrement un individu, au nom de la "sainte" politique, s'est servi d'une cause qui nous touche au coeur, celle de nos écoles paroissiales, pour se faire de la publicité. Nous regrettons amèrement cette tactique de mauvais aloi, ces avancés prouvés faux par les parties intéressées. Il perd la boule ce gaillard et fera sans doute plus de mal que de bien à sa "sainte" cause. Mais, au fait, rien de surprenant en tout cela. Depuis quinze ans qu'il nous prédit que Provencher disparaîtra. Comme le dit notre "chum" Nikita: "Nous t'enterrerons!".

Glanures

Saviez-vous que notre député Grand Chevalier, frère J.-J. Trudel, était un membre à charte de Provencher en 1923. Le 16 avril de la même année, il était élu chancelier. En 1925, élu Grand Chevalier, il sut détenir cette fonction avec grand succès jusqu'en 1930.

Savez-vous que votre musicien au service de commémoration, frère Jean Boily, bien que transféré en un autre conseil depuis, était notre organiste attitré en 1929.

Le député d'Etat, frère François Muller, nous adressant brièvement la parole, se souvint avec émotion de certain frère disparu. Il nous reviendra au conseil d'une façon plus officielle. En attendant, ce délicat geste d'attention pour un vieil ami est tout à son honneur.

BISTOURI.

L'état de grâce est le seul état de paix sur lequel nous ayons pouvoir: lorsqu'il règne en nous, qu'avons-nous à nous troubler?

François MAURIAC.

Le monde du sport

Les Blue Bombers pourront-ils vaincre la loi des moyennes qui jouera contre eux?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On a écrit un peu partout que la chance avait joué un vilain tour aux Stampeders de Calgary. Admettons que, sur le dernier jeu de la rencontre, les dés aient roulé du côté de Winnipeg: n'oublions pas cependant que Winnipeg venait de jouer de malheur en voyant Gerry James rater un placement qui leur aurait quand même donné la victoire. La victoire de samedi dernier fut spectaculaire justement à cause du revirement à la Hollywood dans le cours de la joute. Jamais aura-t-on vu autant de frustation se changer en jubilation en quelques secondes. Il est malheureux que le hasard ait voulu que Harry Wylie soit la victime d'un mauvais coup de pied. Il aurait sans doute été mieux de plonger sur le ballon pour forcer les Blue Bombers à jouer un autre dix minutes. Qui sait ce qui aurait pu se produire avec le nombre de joueurs blessés qui manquaient à l'appel? L'entraîneur Gordie Mackie, notre copain des années de guerre, devra travailler ferme pour remettre tout son monde sur pied en vue de la joute qui se disputera à Toronto dans quelques heures.

Les Blue Bombers vont faire face à leurs rivaux des dernières années les Tigres de Hamilton. On a toujours écrit des articles fort louangeurs à l'endroit des Tigres, mais ils ont quand même raté la cible plus souvent qu'à leur tour. Cette année la loi des moyennes pourrait bien jouer en leur faveur, mais nous croyons encore à la possibilité d'une victoire des Blue Bombers. L'équipe de Winnipeg semble être animée d'un plus grand désir de vaincre l'adversaire et c'est pour cela surtout que nous croyons que les Blue Bombers peuvent remporter une autre coupe Grey. Nous ne pouvons souscrire cependant à l'idée que le football professionnel est de meilleur calibre dans l'Ouest que dans l'Est. Les deux circuits sont à peu près d'égale force; le jeu de l'Est est plus spectaculaire; celui de l'Ouest plus scientifique. La joute de samedi sera donc, une fois de plus, un duel entre un club de passeurs et une équipe versatile, dont la force réside dans son attaque à travers la ligne. Si le terrain est humide, les Blue Bombers auront encore plus de chances de l'emporter. Mais il y a toujours la loi des moyennes . . .

Est-ce vrai?

On a attaché beaucoup d'importance, en certains milieux, au fait que les partisans des Blue Bombers auraient empêché Eagle Day de faire entendre clairement ses signaux à ses joueurs, à cause des cris de la foule! Il est malheureux que certains commentateurs sportifs, dont malheureusement l'esprit sportif n'est pas à la hauteur de leur talent, se soient cru obligés de jeter du discrédit sur le football pratiqué dans l'Est du pays. C'est ce qui a incité sans doute les rédacteurs des autres villes du pays à accuser les gens de Winnipeg de manquer d'esprit sportif. Les deux accusations nous paraissent exagérées. Il est certain que le football qu'on joue dans l'Est ne fait pas plus "cirque aérien" que le football qu'on joue dans l'Ouest. Il est certain aussi que la direction des Blue Bombers n'aurait pas dû inciter les spectateurs à nuire vocalement à Eagle Day. Reste maintenant à savoir si ces "cris" d'une foule, qu'on décrivait il n'y a pas si longtemps comme muette, étaient de nature à nuire véritablement à Day?

Supposons, pour un instant, que les partisans des Stampeders aient décidé d'encourager Eagle Day en vociférant continuellement au cours de la joute, à Calgary. Croyez-vous qu'on aurait jugé opportun de les faire taire? Les cris de la foule, dans un stade ouvert, sont-ils assez puissants pour empêcher les joueurs d'entendre les signaux du quart-arrière qui est à quelques pieds seulement des plus éloignés? Nous ne le croyons pas et nous craignons bien qu'il ne s'agisse là d'un truc publicitaire qui a mieux marché que ceux qui l'ont conçu osaient le croire. Que le commissaire ait jugé à propos d'intervenir en permettant à l'arbitre de donner une deuxième chance à Day nous semble un peu trop exagéré, mais il faut croire que dans des joutes aussi importantes il convient de donner à chacun l'assurance que tout le monde aura justice. Une chose est certaine, ceux qui ont déjà écrit que les foules étaient moribondes à Winnipeg doivent bien se demander quelle mouche les a piquées ce jour-là. Tout comme nous quand nous avons félicité les arbitres de l'Est pour apprendre, le lendemain seulement, qu'un arbitre de haute réputation venait justement de dire le contraire de ce que nous écrivions! Ce qui prouve que tous les goûts sont dans la nature et que ce qui fait le bonheur des uns, fait souvent le malheur des autres.

Heureusement . . .

Heureusement que le morose instructeur des Canadiens, Hector Blake, ne cède pas facilement aux pressions venues de l'extérieur. S'il l'avait fait, il se serait départi, cette année, de Bernard Geoffrion et aurait ainsi privé les Canadiens des services du deuxième meilleur compteur de la ligue Nationale. Heureusement aussi qu'il n'a pas cédé à ceux qui réclament depuis plusieurs années le départ de Jacques Plante . . . Geoffrion ne joue pas encore comme il le faisait il y a cinq ou six saisons. Mais il commence seulement à être en forme et tout laisse prévoir qu'il va connaître une bonne saison, une de ses meilleures sans doute. Il est malheureux que des journalistes soient venus gâter un peu la belle poussée de Bernard en créant de toute pièce un conflit entre lui et Maurice Richard. Ces deux grands joueurs n'ont rien à s'envier l'un et l'autre et nous espérons que Geoffrion va laisser de côté ces insinuations venues d'une presse hostile au Rocket pour mettre tout son talent à la disposition de son club.

Une chose est certaine cependant, c'est que les Canadiens ont ralenti. Ils mettent plus de temps à retrouver leur condition physique et à moins d'un sursaut l'équipe ne sera pas en première place au mois de janvier comme le voudrait Toe Blake. Mais le Tricolore n'est pas encore éliminé de la course au championnat, loin de là. Nous préférons voir les joueurs se mettre plus lentement au travail, et être à leur meilleur vers la fin de la saison, que de les voir brûler les étapes pour tomber au fil d'arrivée. Les Canadiens ont un problème à la ligne bleue; ils en ont un autre dans les buts si Plante ne recouvre pas sa bonne santé. Il n'y a pas là de quoi s'alarmer outre-mesure. Le hockey est ainsi fait qu'il faille apporter des changements à une équipe si on veut qu'elle reste jeune. Les Red Wings de Detroit commencent seulement à donner à Jack Adams les résultats qu'il prévoyait en effectuant de nombreux changements au sein de l'équipe. La direction des Canadiens devrait puiser dans ses clubs-écoles et se préparer, dès l'hiver prochain, à effectuer des changements qui ne donneront peut-être pas des résultats immédiats, mais qui pourraient bien recréer une autre dynastie de champions. M. Selke songe définitivement à prendre sa retraite et ce travail incombera à son successeur.

1913 - Indépendance politique - 1962

"L'apparition de **La Liberté** répond au désir exprimé depuis plusieurs années d'un journal catholique et français, libre de toute attache politique.

"Dès le premier numéro nous croyons utile de préciser nettement la ligne de conduite que nous suivrons.

"**La Liberté** n'est pas et ne sera jamais une feuille politique.

"Elle veut l'union de tous les Canadiens français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux. La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements.

"Pour ces raisons **La Liberté** s'interdira absolument de combattre en faveur de questions purement politiques.

"Mais qu'on nous comprenne bien.

"S'interdire absolument de combattre en faveur de questions purement politiques ne signifie pas que nous nous abstiendrons de discuter toute question où il entre de la politique.

"Il s'en présentera — c'est inévitable — où seront en jeu des intérêts religieux et nationaux. Fuir de tels débats, refuser d'y prendre part et de dire à nos lecteurs où se trouve la vérité serait une lâcheté et un manque de sincérité.

"**La Liberté** est fondée pour promouvoir et défendre dans l'Ouest et surtout au Manitoba la cause française et catholique.

"Nous constituons une minorité au Manitoba.

"Toute minorité n'a d'influence et ne compte dans la décision des gouvernants que si elle est forte. Mais la force n'est pas seulement une question d'unités. Elle se mesure surtout au nombre et à la puissance des institutions d'une minorité.

" 'La volonté, la décision, l'entreprise surtout sortent du petit nombre; l'assentiment, l'acception . . . de la majorité', a constaté un maître du journalisme d'aujourd'hui.

"Cela s'entend des minorités unies et qui savent vouloir.

"Nous pouvons être de ces minorités.

"Groupe ethnique bien distinct, résolument traditionnel, décidément inassimilable, nous pouvons conserver nos positions actuelles et les renforcer.

"C'est par l'union seule en dehors de la politique que nous y parviendrons."

☆ ☆ ☆

Ces paragraphes que vous venez de lire, attentivement espérons-le, constituaient le 20 mai 1913 le premier éditorial du premier numéro de ce journal. Leur contenu garde toute sa valeur de vérité et d'actualité, surtout pendant cette période électorale de 1962. Aussi convient-il de les rappeler à l'attention de nos lecteurs du Manitoba français, spécialement à ceux qui se permettent de ce temps-ci d'écrire, de téléphoner, de parler au rédacteur pour lui demander s'il publie un journal rouge, bleu ou de quelque autre couleur politique.

Nous accusera-t-on une fois de plus de ne pas assumer nos responsabilités? de ne pas donner de directives? d'éviter le souci d'établir un plan d'action? C'est très possible, car cela s'est fait au cours de périodes électorales antécédentes, tant il est vrai que certains désireraient voir ce journal adopter carrément une position . . . à condition, tout naturellement, qu'elle corresponde à leurs propres convictions ou ambitions. Mais le rédacteur conscient de ses responsabilités ne peut oublier que ce journal, selon l'esprit de son fondateur Mgr Langevin et le désir profond de la majorité de la population, doit être, doit demeurer toujours le porte-parole de tous, sans exception, dans les périodes calmes ou agitées.

Toutefois nous savons que beaucoup de nos lecteurs ont travaillé à la préparation de la liste électorale, ont contribué au succès de congrès de mise en nomination, qu'ils assistent aux assemblées électorales, fréquentent les salles de comité de candidats (d'autant plus qu'une dizaine des nôtres se présentent devant l'électorat, sous diverses étiquettes politiques), et surtout que tous devront se rendre aux bureaux de votation le 14 décembre prochain.

Il importe que chacun prenne clairement conscience de ses responsabilités civiques, se fasse comme citoyen une opinion personnelle sur les programmes et les hommes présentés par les divers partis en présence, se serve en définitive de son vote pour faire valoir démocratiquement ses vues, pour protéger le bien commun de la province, pour désigner les détenteurs de l'autorité publique et contrôler ou orienter leur action.

Or, pour voter intelligemment, il faut d'abord s'intéresser a la chose publique, connaitre nos institutions politiques. Ici au Canada notre régime démocratique, d'institution britannique, repose sur l'existence des partis où sont cristallisés les principaux courants politiques qui se partagent l'opinion publique. Le parti majoritaire exerce le pouvoir, les autres constituent l'opposition jusqu'au moment où l'électorat les favorisera. C'est ce qu'on appelle le libre jeu des partis, contrairement à ces pays à parti unique où l'on se fiche totalement de l'opinion publique et de ses divers courants.

Il est donc normal que la population en général se divise politiquement selon les divers partis. Il est normal aussi que certains citoyens fassent davantage, en s'associant activement à tel parti, en s'engageant publiquement à la suite de tel chef. Il est normal enfin qu'au sein du parti existent une certaine discipline de doctrine et une certaine unité d'action, lesquelles s'expriment par la solidarité du parti et la solidarité ministérielle. Pensez au rôle du caucus, du whip, aux votes pris durant les sessions de la législature et donnés selon la stricte ligne du parti. Le récalcitrant ne pourrait plus se présenter sous telle étiquette, ne jouirait plus des avantages de l'organisation, aurait plus de difficultés à se faire réélire.

Tout de même, la solidarité du parti n'a rien à voir avec l'esprit de parti, ce défaut si prononcé autrefois mais qui se manifeste encore occasionnellement de nos jours. De grâce, rejetons carrément cet esprit de parti qui favorise en temps d'élection tous les moyens pourvu qu'ils contribuent à la victoire de son candidat. N'oublions pas que la vie publique est soumise, comme la vie privée, à des lois rigoureuses d'où la morale n'est pas étrangère. N'ayons pendant cette période électorale que le souci du bien commun, au lieu de se tenir les yeux rivés sur l'immédiat, sur les avantages personnels ou familiaux. Votons en fonction des programmes présentés par les hommes publics et en nous demandant quel candidat est le plus apte à travailler efficacement à la mise en oeuvre du programme de son parti pour le bien de toute la province, lequel implique directement ou indirectement le bien particulier du comté qu'il veut représenter à la législature. En un mot, votons librement, intelligemment, consciencieusement.

Enquête sur le rôle international des universités canadiennes

OTTAWA — La Carnegie Corporation de New York vient d'accorder une subvention de $30,000 qui servira à défrayer l'étude sur le rôle international des universités canadiennes.

Le Dr G. C. Andrew, directeur exécutif de la Fondation des universités canadiennes, qui a annoncé cette nouvelle, a dit que cette étude sera terminée avant octobre prochain.

La décision d'entreprendre cette enquête nationale a été prise en juin dernier à Hamilton, lors de l'assemblée annuelle de la conférence des universités et des collèges canadiens, dont la fondation des universités est l'agence administrative.

Cette étude bilingue, qui portera sur toutes les universités anglaises et françaises du pays, aura pour objet:

De faire un examen des programmes des universités relatifs à l'étude des relations internationales et des traditions non-occidentales;

D'évaluer dans quelle mesure les universités canadiennes ont besoin de programmes d'étude nouveaux et plus complets sur l'Afrique, l'Asie, les pays slaves et l'Amérique latine;

D'étudier les services internationaux des universités canadiennes, y compris les échanges entre facultés, les échanges d'étudiants, l'accueil des étudiants étrangers, et l'aide apportée par des individus et des universités pour l'avancement académique des pays sous-développés.

Une lettre encyclique sur le rôle de la presse?

ROME (Spécial) — Dans le projet de décret dont les Pères du Concile Vatican II ont commencé l'étude le vendredi 23 novembre, l'on suggère la possibilité d'une lettre encyclique sur la presse. Un document de sept pages (2,700 mots) fait allusion aux discours assez nombreux de Pie XII et de Jean XXIII et aux remarques de quatre autres papes, sur la presse, et ajoute: "Mais il n'existe pas encore, toutefois, une Encyclique entièrement consacrée à ce problème".

Le projet signale en effet sous le titre "Presse et Spectacle" que c'est la première fois qu'un Concile traite des moyens de communication sociale et que même le code de Droit canonique ne parle qu'une seule fois des journaux, sans mentionner la radio, le cinéma, la télévision, "parce que leur invention est encore trop récente. Désormais cependant ils sont entrés dans la maison et dans la vie de millions de personnes et ils ne peuvent être ignorés ou sous-estimés". Des chiffres éloquents appuient ce jugement.

Si elle est maintenue dans sa forme actuelle, cette déclaration sera marquée d'un sain optimisme. Elle signale que l'Eglise a le droit et le devoir de fustiger la licence qui s'exerce sous prétexte de liberté mais, en même temps, de rappeler à tous les créateurs et usagers de ces moyens de communications, écrivains, artistes, parents, maîtres et autres, leurs responsabilités chrétiennes. Il s'agit surtout de développer en soi un jugement sainement chrétien.

Sans vouloir imposer un programme uniforme dans chaque pays, le Concile sera appelé à approuver une position positive de la hiérarchie et du laïcat, partout, pour empêcher l'usage malfaisant de ces moyens, pour s'en servir pour le bien et "pour soutenir, avec des offrandes volontaires, la vie et le développement des moyens qui ne peuvent se suffire à eux-mêmes". D'autre part l'Eglise exige des diffuseurs de toutes les catégories la compétence, la formation, l'expérience éprouvée.

Enfin, le projet revient sur l'importance de l'établissement des commissions des techniques de diffusion, nationales et diocésaines.

Ce projet qui reflète des préoccupations doctrinales et morales évite le ton récriminatoire à l'égard des abus de la presse, de la radio, du cinéma et de la télévision et entre ainsi parfaitement dans les visées du pape. Le problème de l'établissement des oeuvres catholiques et de l'exercice de l'influence chrétienne dans les oeuvres neutres attirera sans doute plusieurs interventions des Pères, surtout des pays de mission.

L'usage du latin dans la liturgie

ROME — Partisans et adversaires d'une plus large utilisation de la langue vulgaire dans la liturgie se sont affrontés au cours des congrégations générales qui ont été consacrées à la discussion du schéma sur la liturgie.

Les partisans du maintien de la prédominance actuelle du latin ont fait valoir, indique-t-on dans les milieux généralement bien informés, que cette langue est un grand facteur d'unité et qu'elle évite les risques de schismes. Ceux qui prônent par contre un plus large emploi de la langue vulgaire ont rétorqué que le latin retient beaucoup de gens hors de l'Eglise et qu'il empêche la réconciliation avec les chrétiens d'autres confessions.

Parmi les partisans de l'emploi de la langue latine se sont rangés des évêques africains qui considèrent que du fait de la grande variété des dialectes parlés dans leurs diocèses, cette langue constitue un élément d'unité. Les évêques d'Asie et même ceux de Madagascar ne se sont pas montrés du même avis et ils ont exprimé des vues analogues à celles des évêques européens, favorables à un plus large emploi de la langue vulgaire. A propos de l'attitude de ces derniers l'intervention du cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris a été très remarquée. Plusieurs pères l'ont qualifiée de "brillante et ouverte" et nombreux ont été ceux d'expression française qui l'ont entouré, pour le féliciter, à l'issue de la réunion.

Mgr Maximos IV Saigh, patriarche melchite, a fait aussi une intervention très remarquée en faveur de l'emploi de la langue vulgaire. Il a fait valoir, dit-on, que la valeur quasi absolue du latin dans l'Eglise occidentale surprend les orientaux. Le patriarche a rappelé que le Christ parlait la langue de l'époque et que les apôtres lorsqu'ils rompaient le pain s'exprimaient dans la langue des fidèles qui les entouraient. Il a affirmé qu'en Orient toutes les langues sont liturgiques et a ajouté que le langage, véhicule du Saint-Esprit, doit être vivant, car il s'adresse aux hommes et non pas aux anges. A ce propos quelqu'un a rappelé les paroles de saint Paul disant dans sa première lettre aux Corinthiens: "Si tu ne bénis qu'avec l'Esprit en parlant une langue incomprise, comment veux-tu qu'un non initié réponde amen, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis?".

La question des pouvoirs des conférences épiscopales nationales et régionales en matière de liturgie a également fait l'objet de discussions. Certains pères ont demandé à ce qu'on leur communique le schéma primitif qui prévoyait de plus amples pouvoirs pour les conférences épiscopales. Ce texte a été successivement amendé, au cours de la phase préparatoire du Concile. Quoi qu'il en soit, une note avait été jointe au texte distribué aux pères rappelant que toute modification en matière de liturgie est du ressort du siège apostolique.



S. S. Jean XXIII a célébré son 81e anniversaire, dimanche dernier. La séance du Concile oecuménique avait débuté, la veille, par la lecture du texte d'un télégramme de voeux rédigé au nom des pères conciliaires. Les dernières nouvelles laissent cependant entendre que le Saint-Père souffre actuellement d'une attaque d'influenza. Prions tous pour que Dieu le garde à la tête de Son Eglise en ces heures si importantes et qu'il puisse mener à bonne fin ce Concile qu'il a inauguré le 11 octobre dernier et dont la deuxième session doit commencer le 8 septembre 1963.

Le Pape coupe court au débat sur l'Ecriture et la Tradition

ROME (Spécial) — Le Saint-Père a trouvé lui-même une solution à un débat qui promettait d'être long et onéreux et probablement sans issue au Concile.

Il y a divergence d'opinion sur trois fronts à l'égard de la place de l'Ecriture Sainte dans l'Eglise, à l'heure actuelle. Les savants, qui se servent de moyens scientifiques modernes, demandent plus de liberté, surtout dans le but d'élucider les endroits dans l'Evangile où il semble y avoir des contradictions dans les textes; les promoteurs de bonnes relations entre chrétiens (mouvement oecuménique) cherchent à faire accepter l'Ecriture comme le fruit, le centre et la norme de la Tradition, ce qui plairait davantage aux protestants; les liturgiques et les pasteurs désirent mettre l'accent sur les textes bibliques, moins comme moyens de prouver ou d'expliquer la doctrine catholique, que comme sources de vie chrétienne plus profonde et plus évangélique.

Ces trois tendances ne sont pas strictement contraires aux enseignements traditionnels de l'Eglise, mais elles marquent une nouvelle orientation qui suscite l'inquiétude de plusieurs théologiens. Depuis la réforme protestante, en effet, il a fallu que l'Eglise insiste sur son autorité comme interprète officiel de la Bible, à l'encontre des scientistes rationalistes qui donnent priorité à leurs recherches historiques, littéraires, archéologiques, etc.; de plus, à l'exposé des réformateurs qui faisaient de la Bible la loi suprême de la foi, l'Eglise a fait ressortir le rôle parallèle de la Tradition non-scripturaire; enfin, sans priver les Ecritures de leur valeur comme source de spiritualité, l'Eglise a mis l'accent sur leur rôle historique et apologétique, dans les cadres de l'enseignement chrétien.

Malheureusement, des questions personnelles ont été introduites dans la discussion de ces tendances depuis plusieurs années. On met même en cause une encyclique de Pie XII, "Divino Afflante Spiritu", comme suspecte ou tendancieuse. Le projet soumis aux Pères du Concile étant, de l'avis de tous, représentatif d'un côté à l'excès, un débat très chaud s'est engagé, plusieurs orateurs exigeant le rejet total du projet et la composition d'un autre. D'autres proposaient simplement que toute la question soit remise à plus tard, car les théologiens et les exégètes (experts bibliques) n'ont pas encore bien défini les sujets controversés.

Un scrutin très significatif eut lieu enfin. Selon les règlements, le Conseil de Présidence ne pouvait pas faire voter une résolution de simple approbation provisoire du projet. Les champions de celui-ci auraient manqué les deux tiers des voix requis et le projet aurait ainsi été retiré. Il fallait plutôt voter en faveur de l'interruption de l'étude du projet, mais ainsi on mettait le fardeau d'une majorité de deux tiers, sur les adversaires. Effectivement, ils ont manqué à peine l'objectif, avec 1,368 voix contre 822. (Chiffres du Figaro, Paris) Il fallait alors poursuivre l'étude du projet.

Le Saint-Père, sachant ainsi que les cinq chapitres du projet serait rejeté en temps et lieux, quand leurs champions auraient besoin de deux tiers des votes, est intervenu, le lendemain. Une commission spéciale, représentative de tous les éléments en lutte, sera formée pour chercher à formuler un projet acceptable à tous. Ainsi les "libéraux" ont gagné leur première victoire.

Les capitaux français aideraient le Canada

PARIS — Hôte d'honneur au déjeuner de la Chambre de commerce Franco-Canada, l'ancien ministre des Finances et des Affaires économiques, M. Wilfrid Baumgartner, a fait un rapide bilan de la récente mission économique française, que présidait à ses côtés M. Georges Williers, président du Conseil national du patronat français.

Après avoir évoqué la chaleur de l'accueil réservé à la mission par les autorités et les milieux d'affaires de l'Ontario et du Québec, M. Baumgartner a poursuivi: "Il nous a semblé que cette mission venait à son heure. Le concours des investissements français, des capitaux français au Canada sera peut-être modeste, mais il pourrait apporter une contribution appréciable au règlement de deux problèmes canadiens principaux: 1) celui du taux de croissance économique du Canada; 2) celui de l'équilibre de la balance des comptes courants".

M. Baumgartner a fait valoir que le développement au Canada des industries secondaires pourrait entrainer une diminution des excédents de produits importés. Des apports de capitaux européens, et notamment français, pourraient être indiscutablement utiles.

L'ancien ministre a exprimé l'opinion que, dans ces domaines, le Canada français avait peut-être des besoins plus aigus que son voisin anglais. Il a indiqué qu'un rapport allait être rédigé par la mission pour communication aux pouvoirs publics.

Les membres de la mission économique française au Canada, et de très nombreuses personnalités du monde des affaires et des finances assistaient à ce déjeuner. Souffrant, l'ambassadeur du Canada en France, M. Pierre Dupuis, était représenté par son ministre conseiller.

La propagande "Zone 6" s'étend jusqu'à Rome

Même à Rome, les Manitobains ne sont pas à l'abri de la propagande du bureau des postes en faveur de la Zone 6.

En effet, le courrier en provenance du Manitoba porte ce message dans le coin à droite en haut des enveloppes qui passent au bureau de poste de Winnipeg. Parfois on y trouve des messages de bienfaisance: "Christmas Seals Help Protect Your Home From Tuberculosis". Ou bien il s'agit de superpatriotisme: "Observe United Nations Day October 24". Mais enfin, voici deux exhortations pratiques: "Mail For Winnipeg Requires Postal Zone Number" et "Use Postal Zone Number On All Mail".

Il est à remarquer que cette propagande vient aussi bien de la ville de St-Boniface que de la ville de Winnipeg, car une grande partie du courrier déposé dans des boîtes à lettres à St-Boniface s'en va directement à Winnipeg pour oblitération. Ainsi, parmi les spécimens de propagande reçus à Rome, se trouve une enveloppe en provenance de "l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba".

Il est bien entendu que le courrier adressé à Winnipeg peut bien demander un numéro de zonage. Mais de là à justifier le numéro sur tout courrier, il y a de la marge. Dans les pourparlers qui ont eu lieu après l'introduction des "zones" à Winnipeg les autorités postales ont bien spécifié que l'adresse, "St-Boniface, Manitoba" suffisait et ils ont demandé que l'on se serve de St-Boniface 6, Man., pour faciliter le travail. Mais la tolérance ne paie pas dans ce cas, car maintenant l'on veut exiger le numéro de "zone" sur tout courrier: "Use Postal Zone Number On All Mail".

Dans ces circonstances les Bonifaciens n'ont qu'une ligne de conduite à suivre: se servir uniquement de "St-Boniface, Man.". Parfois l'honneur demande à une ville d'être une "arête dans la gorge" de ceux qui veulent tout numéroter. Qu'on se serve du coin à gauche des enveloppes pour indiquer l'adresse de retour, sans indication de zone.

Raymond DUROCHER, O.M.I.

EN MARGE DU CONCILE

Pluie et paroles

Les observateurs spirituels remarquent que le Concile est un déluge à deux points de vue. En premier lieu, depuis le début de novembre il pleut presque chaque jour et, au moins, tous les soirs. Et quand il pleut à Rome, il s'agit d'une véritable douche d'eau tiède qui tombe verticalement comme si le ciel était perforé. L'autre déluge c'est celui de la parole, incessante dans les sessions des congrégations générales.

Le secrétaire a révélé que plus de 325 pères ont pris la parole pendant la discussion sur la liturgie et environ 300 autres ont fait déposer des documents. Le recueil des suggestions constituera un volume de 1,000 pages. Le préambule de cette déclaration a été, d'autre part, approuvé par les pères, par quatre votes sur autant de paragraphes, et si les chapitres amendés ne reçoivent pas une approbation aussi massive, il reste que l'introduction pourrait être l'objet d'une session publique, présidée par le pape.

Jusqu'ici, c'est le cardinal Léger qui parle le plus souvent au Concile parmi les évêques du Canada, au début de presque chaque nouveau sujet. Son Exc. Mgr M. Baudoux a déposé un discours et, plus tard, il a pris la parole juste avant la fin de la discussion sur la liturgie. Son Exc. Mgr Georges Cabana a parlé, ainsi que le cardinal Léger, au cours du débat, maintenant ajourné, sur les sources de la révélation. Il semble que LL. EE. NN. SS. Roy et Hermaniuk n'ont pas parlé à cause de la cessation des débats. Son Exc. Mgr Albertus Martin, de Nicolet, membre de la Commission sur la Liturgie, a été l'un des deux rapporteurs qui ont présenté les textes amendés de ce projet.

Les évêques canadiens ont des réunions d'étude deux fois par semaine, ce qui permet à deux ou trois orateurs d'exprimer les principales tendances, dans leurs opinions.

En panne

Le projet sur la Constitution de l'Eglise que l'on devait étudier à partir du lundi 20 novembre semble avoir été retardé à cause des controverses sur la révélation.

Les évêques se divisent en plusieurs catégories

Son Exc. Mgr Rémi De Roo a ajouté une autre classification aux rangs des évêques au Concile. Il était un évêque élu, non consacré encore, ou, comme le disaient les Italiens, "sans anneau et sans croix pectorale".

Son nom figure dans la liste des promotions à l'épiscopat, qui a été promulguée au consistoire du 15 novembre. Sur les 166 nominations depuis le consistoire du 5 avril de cette année, Mgr De Roo fut l'avant-dernier, arrivant juste avant le nouvel auxiliaire de Cleveland, Ohio. Il y a des évêques plus jeunes d'âge, dont un qui a été nommé il y a 4 ans.

En plus des évêques nommés mais pas encore sacrés, il y a au Concile des évêques "expulsés", surtout de la Chine, des évêques "empêchés" qui ne peuvent pas exercer leur ministère à cause du régime politique, des évêques titulaires, qui ont des postes dans la Curie romaine ou comme auxiliaires dans un diocèse avec évêques résidentiels. (On dit que le cardinal Spellman a dix auxiliaires.)

Parmi les titulaires, un groupe de Romains ont reçu des titres "pour cette fois", c'est-à-dire pendant le Concile. Dans la liste des participants au Concile on trouve même deux évêques titulaires sans siège, ni contemporain, ni antique, avec indication de résidence seulement en Egypte et au Brésil.

Des évêques chômeurs peut-être?

Les six patriarches d'Orient sont dans un groupe à part, parce qu'ils ont par autorité du pape des pouvoirs réels qui dépassent ceux des archevêques et évêques ordinaires. Cela date du temps où l'Eglise était moins centralisée et les communications moins faciles.

Les visiteurs peuvent remarquer une particularité à Rome, dans la basilique St-Pierre. Ce doit être un des rares endroits où l'on peut voir des cardinaux servir comme diacres d'honneur et comme diacre et sous-diacre à la messe, tandis qu'un archevêque agit comme maître de cérémonies.

C'est un endroit où les simples évêques occupent les bancs.

Administration laïque

Les fidèles qui croient que les laïcs devraient avoir plus à dire dans l'administration matérielle de l'Eglise, peuvent citer l'exemple du Saint-Siège. Le Secrétariat administratif du Concile, chargé de sa préparation matérielle et technique, compte sept laïcs sur dix membres, ci-inclus l'Administrateur des Jardins des Sacrés Palais Apostoliques.

Papes et Conciles

Si le Concile dure longtemps, le Saint-Père peut calculer que la Providence allongera sa vie en conséquence.

Une liste des vingt conciles antérieurs montre en effet que dix-neuf ont eu lieu dans les limites d'un seul pontificat, soit 95 pour cent. La seule exception fut celui de Trente qui a duré 18 ans, comprenant une partie du pontificat de Paul III, tout le pontificat de Jules III et une partie de celui de Pie IV. Jules II, pour des raisons spéciales, n'a pas survécu au Concile Latran IV. Par contre Eugène IV, pape de 1431 à 1447, a passé presque tout son pontificat en concile Bâle-Ferrare-Florence, de 1431 à 1442. On peut en conclure qu'un concile de durée raisonnable est sauvegardé contre les complications de la mort du Saint-Père.

Rit oriental

Pendant un certain temps, au Canada, les savants désignaient les "galliciens" comme des "ruthènes" au point de vue du rite religieux. L'on prétendait que le mot "ukrainien" avait un sens national, tandis que celui de "ruthène" décrivait une réalité religieuse.

Le "Vocabulaire" préparé par le Bureau de Presse du Concile est fidèle aux décisions plus récentes à ce sujet. Le métropolitain de Winnipeg et ses collègues de Toronto, Saskatoon et Edmonton ont été nommés "pro Ukrainis". Et dans le "Vocabulaire" de la liste des "Rits" on donne bien clairement le "Rit Byzantin": Avec les Ukrainiens, les Ruthènes, etc.

Lse communiqués et autres documents suivent une autre ligne de conduite apte à plaire à ces catholiques, non-latins. Il s'agit d'éliminer l'expression "De l'Eglise orientale" et de la remplacer par "Des Eglises orientales". Autrement on donne l'impression que ces églises sont identiques et qu'elles constituent une succursale un peu bizarre de l'Eglise latine.

A quoi servent les deux années de consultations préparatoires?

ROME (Spécial) — A mesure que les jours se succédaient et que les discours se multipliaient autour de la Liturgie et des Sources de la Révélation, plusieurs spectateurs du Concile Vatican II se sont posé une question agaçante: A quoi bon le travail préparatoire des textes du Concile?

Les autorités avaient en effet déclaré que ce serait le meilleur Concile en fait de préparation dans l'histoire de l'Eglise. Un volume multigraphié de 46 pages fut donné aux journalistes, décrivant de long en large l'immense effort préparatoire. On y ajouta un autre du même genre, de 16 pages, dans lequel se trouve cette phrase classique: ". . . 70 schémas de Constitutions et de Décrets . . . qui peuvent être considérés comme le suc produit par le filtrage . . . des 16 volumes contenant, dans quelque 10,000 pages, les lettres adressées par les évêques . . . Le matériel a été pesé, limé . . ." L'autre volume offre aussi une phrase mémorable, en épilogue, en ces termes: ". . . cette vue d'ensemble . . . est la meilleure documentation de l'ampleur, de la profondeur, et du sérieux du travail accompli".

Mais en suivant les débats du Concile, même à travers le filtrage du communiqué officiel il est difficile de croire que les orateurs reconnaissent la qualité de ce "suc". Dans le cas du schéma sur les sources de la révélation, les défenseurs du texte ont même fait valoir que des cardinaux et des experts y avaient mis la main et les pères ont répondu avec un "non placet" d'insatisfaction par 1,368 voix sur quelque 2,200.

A remarquer que les schémas ne sont pas des résumés des points avancés de part et d'autre, mais des propositions qui sont censées tenir compte de toutes les opinions émises, au cours des consultations.

Il se peut que le défaut vienne du fait que la plupart des Commissions ont laissé le travail définitif de leur sujet entre les mains de Sous-Commissions composées de résidants de Rome. On a peut-être attribué trop d'importance aussi aux suggestions de la Curie romaine, de l'épiscopat italien et des institutions de haut savoir (en tout 3,140 pages) et pas assez à celles des évêques d'ailleurs (4,350 pages) beaucoup plus nombreux au Concile.

On parlait d'un concile en deux courtes sessions; maintenant personne n'oserait prédire combien longtemps il peut durer.

Pour la première fois, un Concile traite des moyens de communication

ROME (Spécial) — La journée du 23 novembre demeurera célèbre dans l'histoire des moyens de communication sociale, car le matin une congrégation générale d'un Concile Oecuménique examinait pour la première fois un projet de constitution sur ce sujet.

Plusieurs papes ont en effet donné des discours majeurs au sujet de la presse catholique et ils ont publié aussi des documents sur le cinéma, la radio et la télévision, mais ces moyens massifs de diffusion n'existaient pas lors du dernier Concile en 1869.

En dedans d'un siècle, d'autre part, ils ont réussi à créer ce qu'on appelle à juste titre la civilisation de l'imprimé.

Rôle de l'Eglise

Par un geste probablement inconscient mais convenable dans ces circonstances, le Bureau de Presse du Concile a émis un de ses bulletins les plus élaborés. Il semble indiquer que le sujet ne suscitera pas de controverse important au sein du Concile (et pourtant les journalistes préfèrent les débats mouvementés) mais les dix-neuf orateurs (dont Son Exc. Mgr A. Sanschagrin, O.M.I., d'Amos, Qué.) ont insisté pour que l'Eglise s'y intéresse vigoureusement.

En autant qu'ils sont des moyens de divertissement, la jeunesse en subit une influence énorme. L'Eglise doit aussi s'en servir pour accomplir sa mission d'enseignement et pour que ses fidèles s'en servent, soit comme producteurs, soit comme usagers, pour le bien.

Parmi les moyens pratiques qui ont été mentionnés, il fut question d'une Commission permanente du Saint-Siège organisée aux niveaux international, national et diocésain, dans le but d'influencer l'opinion publique. On a fait remarquer aussi que si les documents du magistère étaient diffusés plus rapidement, on éviterait bien des fausses nouvelles. La possibilité d'une agence de nouvelles catholiques mondiales fut aussi soulevée.

Dans une conférence la journée précédente, le R. P. Bragli, rédacteur de "Civitta Catholica", a traité des problèmes économiques, techniques et politiques des oeuvres de ce genre au service de l'Eglise et il a suggéré que leur financement pourrait être mis sur le même pied que celui des écoles, églises, hôpitaux, etc.

Billet du vendredi

De l'Empire français en Amérique du Nord

Spécial à La Liberté et le Patriote

La réédition des deux tomes de l'abbé Lionel Groulx, sur l'**Histoire du Canada français**, remet en mémoire un autre ouvrage de l'auteur, non moins passionnant, que l'on regrette de ne pas voir répandu par milliers d'exemplaires, aux quatre coins des Amériques: **Notre Grande aventure.** (1) Le livre remonte à 1958, qui ne parait pas avoir été apprécié comme il le doit. Cela tient peut-être à son titre, qui ne parait pas des meilleurs, alors que le sous-titre l'accompagnant dit plus et mieux: **L'Empire français en Amérique du Nord, 1535-1760.**

On sait, de façon plus ou moins vague, que des Français habitèrent le Canada, au temps où il s'appelait la Nouvelle-France, le colonisèrent en s'y implantant, exploitèrent ses ressources naturelles, représentées surtout à l'époque par les fourrures, mais l'on n'a pas idée, de façon générale, de ce que fut cette Nouvelle-France en ses années les plus glorieuses. Elle s'étendait vers le sud et l'ouest jusqu'à la Louisiane, qui comprenait le territoire des Etats-Unis d'aujourd'hui, de l'Atlantique aux Rocheuses, hors les colonies anglaises de Virginie et de Nouvelle-Angleterre, et celle de la Nouvelle-Amsterdam ou New-York.

* * *

Ce n'est pas pour rien, ni par un effet du hasard, que nombre d'endroits, tant aux Etats-Unis que dans les provinces de l'Ouest canadien, portent des noms français. Rappelons Butte dans le Montana, Boise dans l'Idaho, Prairie-du-Chien et Portage dans le Wisconsin. Un comté de Virginie s'appelle Bourbon, et il y a une rue du même nom à la Nouvelle-Orléans. Les monts Verts donnèrent son nom de Lemon Fair à une petite rivière du Vermont, et Purgatoire le sien à la rivière Picketwire, dans le Colorado, l'une et l'autre baptisées en vertu de corruptions tourmentées du langage.

Une gare porte le nom de Frémont à San-Francisco, et les Lafayette ne se comptent plus outre-frontière. C'est que nos ancêtres furent partout, de l'est à l'ouest du continent, et qu'ils réussirent, avec une poignée d'hommes et de l'audace, du courage, l'obstination qui les caractérisait, à marquer le pays de leur griffe. Sauf en bordure de l'Atlantique, où Anglais et Hollandais armaient contre eux les indigènes, leur fournissant poudre et fusils, ils plantèrent le drapeau fleurdelisé sur les quatre-cinquièmes du continent.

* * *

Ils étaient valeureux et ils n'avaient peur de rien. Ils aimaient leur Roi, dont ils voulaient la gloire, alors que le monarque les abandonnait à eux-mêmes. Ils cherchaient un passage vers le Pacifique et trouvèrent un empire. Les Français furent aux quatre coins du territoire avant les autres. C'est Jean Nicolet, qui découvre le lac des Illinois (Michigan); Cavelier de La Salle, qui va jusqu'aux bouches du Mississippi; Jolliet, véritable découvreur du Mississippi avec le Père Marquette; Iberville, qui conduit une expédition à la Baie d'Hudson; son frère, Bienville, fondateur de la Nouvelle-Orléans; La Vérendrye, qui rattache le nord-ouest à la Couronne de France.

Tous ces hommes et d'autres, le Père Charlevoix, Radisson et Groseilliers, du Lhut, Noyon, La Noue, Tonty, nommés au hasard et sans souci de la chronologie, ne cessèrent de reculer les frontières de la France en Amérique. C'est leur histoire que raconte l'abbé Groulx. Ce fut un peuple de héros que le nôtre, et nos jeunes auraient tort de chercher, ailleurs que chez nous, des objets à leur admiration. Il n'est rien de comparable, en l'histoire de l'humanité, à la grande aventure de nos pères en Nouvelle-France.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Fides, Montréal.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 26 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. Parmi la correspondence, on relève que le gouvernement métropolitain tiendra une assemblée prochainement à laquelle il invite les villes et municipalités concernées afin d'étudier les prévisions budgétaires du Métro et la part que les villes et municipalités devront payer.

Le Métro envoya à la ville son rapport sur l'étude de la disposition des vidanges et des terrains qu'il voudrait convertir en dépotoir; comme ceci pourrait intéresser la ville, ce rapport fut remis à l'ingénieur pour étude.

La fanfare de la Cité de St-Boniface, n'ayant rien reçu de la ville bien qu'elle en ait fait la demande au printemps, le Conseil décida de lui accorder son octroi annuel de $50.

Le "Tea Council of Canada" offre à la ville de fournir un nombre suffisant d'annonces et d'affiches, surtout de collants pour apposer sur les pare-chocs des automobiles, afin d'encourager les automobilistes qui conduisent pendant les Fêtes de ne boire rien de plus dangereux que du thé. Le Conseil a décidé de laisser ces collants entre les mains du maire, qui en fera la distribution aux différentes organisations, telle que les Chambres de Commerce.

Le trésorier avise le Conseil que la vente de terrains pour arrérages de taxes aura lieu le 6 décembre, à 3 h. p.m., dans la salle du Conseil. Le maire fut autorisé d'acheter au nom de la ville toute propriété qu'il lui semblera avantageuse pour la ville.

Le Conseil s'oppose à la demande faite par la Société d'Habitations Ltée aux autorités métropolitaines pour la construction d'une maison-appartements sur l'Enfield Crescent, vu que cette rue est classée zones 1 et 2.

L'échevin Guilbault demande qu'un employé de la commission des parcs soit nommé pour surveiller sur la rue de la Morénie aux heures de sortie des classes, puisque certains gamins causent des dommages aux arbres qui y ont été plantés.

Une délégation composée de M. W. Bessaraba et de son avocat, M. Kapstein, demandait au Conseil de bien vouloir protéger ses intérêts: la compagnie Ladco détient la majeure partie du terrain autour de la baie Duluth, dans le Parc Windsor et voudrait procéder à développer ce terrain. M. Bessaraba est propriétaire d'une lisière de terrain qui équivaudrait à peu près à cinq lots sur lequel est placée une maison vacante (certains ont appelé cette maison "le petit poulailler"), et Ladco lui a fait une offre qu'il considère dérisoire. Il prétend avoir reçu une offre pour dix fois plus mais l'acheteur aurait eu à s'arranger avec Ladco pour procéder à mettre en valeur son terrain. La ville s'apprête à ouvrir une rue au travers du terrain de M. Bessaraba, et lorsque Ladco y posera tous les services municipaux, ce dernier aura à payer des taxes considérables sur sa propriété. Il prétend qu'il ne pourra pas y arriver et se verra forcer d'accepter l'offre de Ladco.

Le Conseil, bien qu'étant sympathique à sa requête, décida d'aller de l'avant et de faire ouvrir la rue afin de ne pas retarder Ladco dans ses plans pour le développement du Parc Windsor. Cette même compagnie doit signer un contrat ces jours-ci pour un autre projet de grande envergure au sud du chemin Trans-Canada.

Le Conseil décida de ne pas accepter la résolution du comité des travaux publics qui avait recommandé d'accorder le contrat pour la pose d'égout à la Nelson River Construction de St-Boniface et accorde le contrat à la Simkins Construction de Winnipeg, qui avait soumissionné au plus bas prix. L'échevin Guilbault tente en vain de faire accorder le contrat à la firme de St-Boniface puisque celle-ci utiliserait les produits d'une autre firme de St-Boniface et que la différence entre les soumissions n'était que de $1,300. Toutefois les échevins McKall et Hart croient qu'il serait dangereux de favoriser les entrepreneurs de St-Boniface parce qu'alors ils deviendraient les seuls à soumissionner sur les travaux publics.

Après avoir entendu les raisons données par le greffier pour que St-Boniface tienne ses élections une journée autre que celle de la ville de Winnipeg, le Conseil décida de s'en tenir à sa journée propre malgré que l'échevin McKall croit qu'il y aurait avantage à jouir de la publicité que les grands quotidiens, la radio et la télévision accordent aux élections dans notre ville-soeur.

Bien que l'échevin Ursel et autres croient que le Conseil devrait suivre la recommendation du chef des pompiers dans le choix d'un capitaine, l'échevin Softley, président du comité du personnel, défendit la recommendation qu'il avait faite que M. French soit nommé à ce poste; le vote soutint la recommendation du comité du personnel.

Mme Fairclough, ministre des Postes, répond à la ville au sujet de la requête de M. G. Forest par rapport à l'adresse postale St-Boniface 6 ou Winnipeg 6 et répète ce que le département à Ottawa à toujours maintenu: que les citoyens ont le choix dans la manière dont ils veulent avoir leur courrier adressé et que le Ministère des Postes ne peut leur imposer une désignation autre que celle qu'ils préfèrent; la lettre de Mme Fairclough fut mise dans le fichier.

Le maire invite les membres du Conseil, de la commission des parcs, des commissions scolaires et des Chambres de Commerce à visiter l'exhibition du Métro à l'édifice Transit où des plans d'envergure démontrent les besoins d'expansion pour les prochaines 25 années et la manière de solutionner les problèmes qu'apportent l'accroissement de la population par rapport à la circulation, au logement, etc.

L'échevin Softley, qui est aussi surintendant de la division scolaire à Norwood, s'inquiète au sujet des mesures qu'il faudra prendre pour protéger la gent écolière en cas d'attaque nucléaire et demande que les autorités de la Défense Civile laissent savoir quels sont leurs plans à ce sujet; l'échevin Lonergan, qui représente la ville auprès de ces autorités, demande au directeur, M. Currie, de bien vouloir venir donner une conférence aux intéressés.

L'échevin McKall faisait lecture de sa motion; dont il avait donné avis au préalable, qu'il voudrait demander à la législature de changer la charte de la ville afin d'être en mesure de prévaloir le coût des améliorations locales sur toute la cité (à l'exception des Parcs Windsor et Niakwa pour dix ans) au lieu du système actuel où seules les propriétés qui en bénéficient sont taxées, afin de pouvoir procéder au renouvellement des égouts et des tuyaux d'aqueduc, etc., sur une grande échelle; comme ce projet demande beaucoup d'étude, M. le Maire descendant de sa chaise pour prendre part à la discussion, déclara que l'échevin McKall devrait être félicité pour le travail qu'il avait mis à cette étude, mais qu'il faudrait étudier ce problème sous ses multiples aspects et qu'il ne s'accorde pas entièrement avec l'échevin McKall sur plusieurs points mentionnés dans sa motion, mais que toutefois il y avait beaucoup de bonnes idées à étudier plus profondément; un comité fut nommé, se composant de l'ingénieur, du trésorier et de l'avocat de la ville pour étudier ces problèmes et recommander les changements nécessaires à la charte avant la fin de décembre 1962.

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Baudry, proposa un voté de sympathie envers Son hon. le juge Léon Bénard et Mlle Cécile Bénard à l'occasion du décès de leur mère, épouse du Sénateur Bénard, décédé.

L'échevin Hart rapporte que l'édifice de l'Unité Sanitaire sera probablement ouvert à la fin de décembre de cette année.

Le Conseil a voté la somme de $15 à un citoyen de Winnipeg pour avoir tué trois animaux sauvages dans les limites de notre ville, tel que prévu par la loi appelé "The Predator Control Act".

M. Edouard Guyon a été choisi comme pompier par le comité du personnel.

Il fut décidé d'étudier le rapport sur la délimitation des quartiers électoraux à une réunion spéciale du Conseil qui sera convoquée par le maire dans un avenir rapproché.

A lundi prochain.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Lorraine-Pierrette-Marie, fille de Pierre Gerrard et d'Ida Lévesque.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Joseph Lord et M. Alexandre Tétrault, tous deux hospitalisés.

La Relève

Trois élèves de la classe de Mlle Blanche Gaboriau des 6e et 7e années à l'école Béliveau se sont distingués au Concours de bonnes expressions de la Relève, la semaine dernière. Félicitations à Gisèle Labossière, Rhéal Lavergne et Diane Jeanson. Espérons que Gisèle tiendra bon jusqu'au bout.

Jeannettes

Il y aura réception des Jeannettes un peu avant Noël. Avis aux parents de voir à ce que les jeunes filles se préparent bien à passer leurs épreuves.

Fête

Deuxième avis! Tous les paroissiens sont invités à se rendre au sous-sol de l'église, fêter ensemble le premier anniversaire de la paroisse le samedi soir 8 décembre, à 8 h. 30.

Méli Mélo

A l'école maternelle, on prépare une petite fête qui aura lieu le 20 décembre.

Un dernier effort, s'il vous plait, pour remettre tous les billets vendus. Le tirage de la poupée aura lieu le 8 décembre.

On accepte toujours les coupons de Canada Packers.

On demande aux nouveaux arrivés d'expression française dans la paroisse de donner leurs noms à M. l'abbé B. Bélanger, curé, en signalant AL 3-4564.

M. Johnny Raia, de Toronto, est l'heureux gagnant de l'automobile. Deux paroissiens, MM. Maurice Labelle et Louis Desrosiers, ont gagné $25.00 chacun lors du tirage.

Une expérience fructueuse à la paroisse St-Eugène

Les efforts combinés des équipes étudiantes d'Action Catholique (J.E.C.) et des responsables adultes qui les assistent dans leur travail ont été largement récompensés le lundi 26 novembre.

En accord avec les suggestions offertes par leur programme d'action, les étudiants des 7e, 8e et 9e années décidèrent, avec leurs assistants, de convoquer leurs parents à une réunion dans leur école. Le projet ne manquait pas d'audace, car il s'agissait pour les jeunes d'intéresser leurs parents aux questions qu'ils avaient à maintes reprises étudiées dans leurs réunions régulières et les y impliquer.

Une trentaine de parents ont répondu à l'invitation. Six équipes furent formées de parents et étudiants qui ont discuté ensemble et en présence les uns des autres de problèmes qui les intéressaient tous: surveillance par des adultes dans les activités de jeunes, l'attitude et les réactions des parents devant les questions des jeunes, les jeunes et les rencontres mixtes, le comportement des jeunes dans leur foyer, etc.

Cette expérience place l'école de St-Eugène à l'avant-garde dans une méthode dont le mérite est indéniable en éducation. La compréhension mutuelle, parents-enfants, s'est accrue par l'échange et la discussion en équipe. Cette compréhension au surplus s'est accentuée dans la réunion générale qui a suivi la discussion en équipe; les jeunes, en effet, avaient la chance d'entendre le point de vue de plusieurs parents et de même les parents firent leur profit d'entendre les remarques fort pertinentes des jeunes. Au total cette réunion a confirmé la justesse d'un principe souvent oublié dans la pratique: l'adolescent sait goûter et apprécier l'aide des adultes lorsqu'il y a un climat "d'échange" et de "confiance" mutuelle.

Le vrai mérite d'une telle expérience se perçoit mieux toutefois dans les remarques exprimées au cours de la réunion et pendant le goûter qui la suivit. Des parents faisaient remarquer: "Il en faudrait plus souvent des rencontres comme celles-la" — "C'est la plus belle chose que j'aie vu dans ma paroisse" — "Je ne suis jamais arrivé à discuter comme ça avec des jeunes". Les jeunes par ailleurs n'avaient pas de mots pour apprécier la réussite de ce schéma. Ils avaient tout simplement goûté ce genre d'expérience et pour mieux surmonter leur timidité ils nous ont demandé: "Quand en aurons-nous un autre?" . . . et leur joie d'avoir accompli quelque chose se trahissait par l'empressement qu'ils avaient à servir le goûter à leurs parents.

Ce projet mis au point par les étudiants et les éducateurs de l'école de St-Eugène visait à mettre en relief pour en pénétrer la vie quotidienne, le message évangélique qui s'exprime jusque dans les détails de l'éducation des jeunes.

Les résultats très évidents de ce plan confirme les avantages d'un travail d'équipe dans lequel parents et étudiants ont collaboré avec leurs éducateurs, MM. les abbés F. Juneau et G. Toupin, les Rév. Srs Hélène-de-Jésus, principale, et St-Maurice et Mlle Ghislaine Gobeil, respectivement assistantes techniques des équipes de garçons et de filles à l'école de St-Eugène.

Concert J.M.C. du 19 novembre

J'ai manqué le début du concert. On croira que c'est de l'aversion pour Brahms. Pas du tout! Malgré ce que je pense de Brahms, j'en jouis souvent, parfois même beaucoup. Mais j'avais des victimes. En l'occurence les basses de la Chorale de la Cathédrale. Inutile de dire que ceux-là sont des victimes de prédilection. Une raison tout à fait semblable m'a fait manquer la fête jubilaire de la fanfare La Vérendrye, la veille. C'est le bourreau esclave de ses victimes. Ça ferait un pas vilain titre mais qui promettrait plus qu'il ne tiendrait.

On m'a dit que William Stevens a fait des commentaires — en français — intéressants, instructifs et même amusants. D'ailleurs il est un de ceux qui n'oublie pas que s'il se doit à l'auteur de l'oeuvre jouée il se doit non moins à l'auditoire. Il est le messager du compositeur auprès d'un public à qui il faut non seulement communiquer le message mais de plus le lui faire aimer, admirer, savourer . . .

J'ai entendu la sonate de Chopin. Ça m'a semblé un paysage un peu menu sur une toile un peu grande. Il y a beaucoup de Chopin que je préfère à ça. Le pianiste y met beaucoup de clarté, de vigueur, de vivacité. Il faut ça pour interpréter Chopin mais aussi beaucoup d'autre chose qui manquait peut-être un peu.

Par ailleurs une étude de Scriabine fut exécutée avec toute la fougue qu'il fallai.t Belle pièce jouée comme ça. Il a fait ensuite applaudir une étude de François Moreil. Oeuvrette brillante qu'il joua avec un entrain étourdissant. Les applaudissements furent si vifs, si spontanés qu'il en exprima son étonnement et promit d'en toucher un mot à M. Morel.

Il fut quelque peu enthousiaste dans les "Poissons d'Or" de Debussy. A certains moments, on aurait cru des cétacés. "Le Clair de Lune" joué en rappel fut plus Debussyste.

Pour finir, une rhapsodie de Pohnanyi, tout à fait dans les cordes de l'interprète. Aussi, applaudissements répétés, rappels sur rappels . . . Cela nous valut une rhapsodie de Liszt. Et la sixième encore! Ah! Ce brave Liszt! Défauts — jamais petits, qualités — grandes. Quelle générosité! Ah! le brave homme! Et Stevens le traite en grand ami. Résultat: un régal. On a peut-être trop joué Liszt. On ne le joue plus trop.

Les contemplatifs qui n'en ont que pour l'oeuvre en arrivent à s'en croire un peu trop l'auteur, oublient par trop l'auditoire et finiront par devenir des artistes à la manière de M. des Lourdines. Et c'est dommage.

N'oublions pas ce que disait Lucrezia Bori: Ce qu'il faut surtout à un artiste, c'est un auditoire.

Stevens s'est fait des tas d'amis chez nos jeunes. La musique en profitera. (C'est à peu près ce que nous disions de John Newmark.)

Marius BENOIST.



M. l'abbé A. K. Macdonnel est décédé à l'hôpital Misericordia récemment à l'âge de 56 ans. Ordonné prêtre en 1933, il fut successivement vicaire de la paroisse de l'Immaculée Conception à Winnipeg, curé à Swan River, Russell et Portage-la-Prairie et aumônier du monastère des Soeurs du Précieux-Sang à Charleswood.

Décorations de l'armée

Deux militaires de la région ont récemment été décorés pour leur long service consciencieux. Ce sont le sergent R.-A.-J. Bouvier, de St-Boniface, qui reçut la décoration des forces armées canadiennes, et le sous-officier-2 F. Carrière, de St-Vital, l'agrafe de la décoration des forces armées canadiennes.

Les étrangers contrôlent de plus en plus d'entreprises canadiennes

A la suite d'une enquête effectuée par le Bureau fédéral de la statistique, il est rapporté que durant la période de 1953 à 1960, dans le domaine des manufactures, du pétrole, du gaz naturel et des mines, le nombre des entreprises au Canada ayant une valeur de plus de $25 millions qui sont contrôlées par des capitaux étrangers est passé de 86 à 143.

En 1960, les Etats-Unis contrôlaient 51.7 pour cent de ces industries, contre 48.8 pour cent en 1953, et la Grande-Bretagne, 9.8 pour cent contre 4.6 pour cent. Alors qu'en 1953 les Canadiens étaient les véritables propriétaires de 46.5 pour cent de nos industries, ce chiffre a baissé à 35.7 pour cent en 1960.

Dans le seul domaine des manufactures, où, encore une fois, des capitaux de plus de $25 millions sont impliqués, les investissements américains au Canada, en 1960, totalisaient $2,913,000, soit 43.5 pour cent de l'ensemble.

Bien que ces dernières statistiques représentent une hausse considérable au point de vue valeur en dollars par rapport aux $1,634,000,000 de 1953, observe cependant une baisse du pourcentag, qui est tombé à 37.4 pour cent.

On a pu constater le même phénomène en ce qui concerne les capitaux canadiens investis dans nos manufactures. Ceux-ci ont vu leur pourcentage accuser un recul de 45.6 à 39.3 pour cent, tandis que leur valeur en dollars passait par contre de $1,572,000,000 à $2,630,000,000.

La Grande-Bretagne a réussi d'autre part à augmenter sa participation dans les manufactures canadiennes, qui a plus que doublé, s'élevant de 7 à 14.3 pour cent.

Les autres pays étrangers, non identifiés, ont pris une part de 2.9 pour cent, alors que leur participation était nulle en 1953.

Du côté des industries pétrolières et du gaz naturel d'une valeur de $25 millions et plus établies au Canada, la part des Canadiens s'est maintenue à 19.2 pour cent durant la période de 1953 à 1960, tandis que celle des Américains est tombée de 80.8 à 69.8 pour cent, et que celle des pays étrangers est grimpée de 11 pour cent en 1960.

Les investissements américains dans l'industrie du Canada de 1953 à 1960 ont augmenté de $1,029,000,000 à $3,248,000,000. Par ailleurs, les investissements effectués par les citoyens du pays ont eux aussi accusé une hausse passant de $245,000,000 à $892,000,000.

(La Revue Desjardins)

Décès

MME D. BOURBONNIERE

Le 11 novembre est décédée à l'hôpital Taché, à l'âge de 78 ans, Mme Diana Bourbonnière, de 414, rue St-Jean-Baptiste.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Elphège; cinq fils, Norbert et Joseph, de St-Boniface, Justin, de Ste-Rose-du-Lac, Jacob, de Toronto, Ont., et Origène, de Brandon; cinq filles, Mme A. Touchette, la Rév. Sr Rose Bourbonnière, S.G.M., de Fort Francis, Ont., la Rév. Sr Olivine, des Territoires du Nord-Ouest, et les Rév. Srs Marie et Laurette, de St-Boniface; un frère, à Montréal, et une soeur, à Regina, Sask.

Les prières furent récitées le mardi soir à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le mercredi matin 14 novembre. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de Letellier.

Quoi faire des clous de girofle?

ZANZIBAR — Quiconque aurait une brillante idée au sujet de l'utilisation des clous de girofle devrait communiquer avec Son Altesse le sultan Seyyid Sir Abdulla Bin Khalifa, à Zanzibar.

Le minuscule royaume du sultan qui comprend les îles de Zanzibar et de Pemba, au large des côtes de l'Afrique orientale, compte pas moins de 4,500,000 de girofliers qui produisent 80 pour cent de la consommation mondiale de clous de girofle.

Mais voilà, c'est que le marché des clous de girofle est à la baisse à tel point que les entrepôts dégorgent. L'odeur agréable des clous de girofle embaume les rues étroites et les bazars de Zanzibar mais cette odeur est en quelque sorte devenue sûre pour les marchands dont les affaires périclitent.

DÉPOSITAIRES
de *La Liberté et Le Patriote*

On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, aux endroits suivants:

- LA CANTINE — Hôpital St-Boniface
- EPICERIE CARRIERE — 248, ave de la Cathédrale (à l'angle de la rue Langevin)
- GABE'S VARIETY STORE — 406, rue Taché (à l'angle du boulevard Dollard)
- PHARMACIE ARCHIBALD — 665, rue Archibald
- NIAKWA MOTOR HOTEL — Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
- LIBRAIRIE FIDES — 135, avenue Provencher
- PHARMACIE PAQUIN — 157, avenue Provencher
- PARK CONFECTIONERY — 412, rue Taché
- PHARMACIE ST-BONIFACE — 354, avenue Marion
- MAGASIN SHOP RITE — 470, avenue Provencher

PRIX: 10c le numéro.

Concert à Saint-Boniface

Vous êtes tous cordialement invités à un concert du genre opéra et folklore qui sera présenté par la chorale des Intrépides avec la Sinfonietta de St-Boniface le dimanche 2 décembre, à 8 h. 30 p.m., au gymnase Notre-Dame à St-Boniface.

Parmi les solistes on pourra remarquer MM. Georges Paquin et Paul Fredette.

Un choeur de soixante voix exécutera des extraits de Faust, Roméo et Juliette et du folklore français et canadien-français.

Ce concert est subventionné par la Music Performance Trust Fund Association de New York.

Réservez donc cette soirée du dimanche 2 décembre pour assister à ce concert présenté par les Intrépides au gymnase Notre-Dame. Amenez-y vos amis.

On peut obtenir des programmes pour ce concert en s'adressant à M. Paul Régnier au numéro de téléphone, CE 3-5015.

L'entrée sera gratuite.

Gilbert ST-AMANT,
secrétaire des Intrépides.

Sainte-Famille

Thé

Le dimanche 2 décembre, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. 30 à 10 h. p.m., il y aura un thé organisé par les Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Famille, au profit des oeuvres paroissiales.

Parents et amis, venez en grand nombre, il y aura loterie et vente de pâtisseries. Bienvenue à tous, vous ne le regretterez pas.

AVIS D'URBANISME

De la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Le Comité d'Urbanisme de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg **donne avis** qu'il tiendra une audience publique à 2 h. p.m., le lundi 3 décembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but de considérer certains amendements aux règlements et/ou projets de plan d'urbanisme indiqués ici et des requêtes du Conseil métropolitain pour l'approbation de certains cas spécifiques comme suit:

Ville de St-Boniface

Pour modifier le croquis de 1957 du Plan d'Urbanisme de St-Boniface, en reportant du district d'industrie légère "M2" au district d'industrie lourde "M3", la propriété reproduite dans le dessin ci-dessous.

R4
LA VERANDRYE
MISSION ST
M2
NOTRE DAME
M2
M3
C.P.R.
DUMOULIN
ARCHIBALD ST
MC TAVISH ST
M3
M2
M3
PROVENCHER
M2
PROVENCHER

PROPOSED REZONING
CITY OF ST. BONIFACE

PROPOSED REZONING FROM "M2" (LIGHT INDUSTRIAL DISTRICT) TO "M3" (HEAVY INDUSTRIAL DISTRICT)

Le but de cette nouvelle délimitation est de permettre le développement des services du "M3" actuellement en cours sur la propriété desservie par les voies d'aiguillage du Pacifique Canadien et délimitée "M2". Ceci est en conformité avec le plan original d'urbanisme pour cette région.

S. G. Rich,
directeur,
Division d'urbanisme.

On peut obtenir tout autre renseignement sur le sujet au bureau de l'Administrateur d'Urbanisme, Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, 100, rue Main.

Semaine de la sécurité routière du 1er au 7 décembre inclusivement

Voici quelques conseils de prudence sur la route:

Signalez tout virage et virez quand vous signalez.

Conduisez entre, et non sur, les lignes blanches.

Le talonnage peut devenir fatal. Gardez une distance équivalant à une longueur de voiture pour chaque 10 milles à l'heure de vitesse.

Vérifiez le frein secondaire régulièrement au cas où il ne devienne seul disponible.

Les rondelles de glace sur la route sont des meurtrières sournoises. Traitez-les avec respect.

Les essuie-glace pour la fenêtre arrière ajoutent à la sécurité de n'importe quelle voiture.

Lorsque la circulation est au ralenti ou arrêtée, méfiez-vous des gaz d'échappement; couper la chaufferette.

Avant de démarrer, faites certain que la route soit libre. Votre quote-part peut fort bien être limitée à une seule chance.

Seul le feu vert indique d'"aller". L'autre automobiliste peut fort bien profiter du jaune pour traverser à pleine vitesse.

Toute indication de freins défectueux doit être vérifiée immédiatement. Perdre l'usage des freins en circulation est une expérience horrible.

Baissez les phares de votre voiture lorsque vous en suivez une autre le soir. On peut aveugler même par en arrière.

Les quelques secondes que vous patienterez pour laisser passer la circulation avant de virer à gauche, peuvent vous valoir beaucoup.

Le conducteur qui prend son temps arrive à destination presqu'aussi vite et certainement plus reposé que le coq de la route.

Allumez l'éclairage complet de la voiture au moins une fois par semaine et vérifiez contre le mauvais fonctionnement. En passant, essuyer tous les phares d'un linge humide.

Au cours des longues randonnées, reposez votre vue en alternant vos regards entre les maisons éloignées et les écriteaux en bordure de la route.

La fatigue et la somnolence au volant sont des rencontres de près avec la mort.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Malgré que notre assemblée d'affaires du 19 novembre était tout simplement routine, bon nombre d'intéressantes remarques y ont été faites. Par exemple: un des membres du Comité de l'Arbre de Noël fit savoir qu'il y a plusieurs frères dans notre conseil qui n'avaient pas encore apporté leur feuille d'identification. Si ces messieurs se donnaient la peine de lire le bulletin ATTENTIVEMENT, ils auraient pu remarquer que sans cette formule il n'y aura pas un colis dans le sac du bon vieux Père Noël, qui portera leur nom! Dans des situations pareilles il faut prendre des mesures sévères! Ce comité a assez de travail sans devoir courir après les traînards. Voyons! un peu de considération, s'il vous plaît!

D'autre part, malgré qu'il nous restait quelques pains, la vente eut un fameux succès et au nom du conseil je tiens à remercier tous les paroissiens qui y ont contribué par leur don. Nos missions en seront reconnaissantes et de fait, l'effort de nos vendeurs, aux églises respectives, n'a pas été inutile.

Emportez une ou deux boîtes de nos cartes de Noël chez-vous! Le frère O. Fillion n'a pas l'intention de trimballer les quelques-unes qui lui restent! Aidons à promouvoir l'esprit religieux dans cette grande fête.

Il ne reste plus grand temps pour vous débarrasser de vos billets de loterie. Donnons un dernier coup d'épaule en nous rappelant pourquoi nous tenons ce tirage.

A l'assemblée sociale du 3 décembre, initiation au premier degré. Venons en bon nombre pour montrer aux candidats notre intérêt dans les travaux du conseil. Ceux qui lisent attentivement ce journal ont pu observer que ces derniers temps, il y eut plusieurs questions de protocole. Quelque part là-dedans il y avait même une histoire de chemises!

Par rapport au premier je ne crois pas que le conseil en question devrait faire la leçon aux autres et ne ferait pas mal de rappeler quelques règlements à ses membres. Lors de notre dernière assemblée, un visiteur de ce conseil français de la ville cathédrale s'est bel et bien présenté à la boîte de ballotage. Nous prions ce frère de se rafraîchir la mémoire au sujet du droit de vote.

Quant à l'affaire des chemises! Il est vrai peut-être que "certains conseils" sont "supposés" de la changer souvent. Peut-être BISTOURI ne ferait pas mal de les faire changer chez lui, car il me semble qu'il a été bien endormi ces derniers temps, sortant seulement de sa torpeur pour envoyer un coup de son tranchant à des chroniqueurs dévoués et réguliers de ce côté de la rivière Rouge.

Je tiens à remercier mon collègue du Conseil St-Boniface pour m'avoir éclairé dans cette affaire. Certes nous avons changé de chemise, car ici nous n'aimons guère porter des vêtements souillés et démodés!

En défense de mon prédécesseur:

FIGARO.

Décès

MME RENE LETIENNE

Mme René Létienne, de 2005, boulevard St-Joseph est, Montréal, est décédée subitement à sa résidence, le lundi 19 novembre, à l'âge de 51 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, le docteur René Létienne; deux frères, Ralph Shewfelt, de Winnipeg, et Roy F. Shewfelt, de Los Angeles, Cal.

Mme Létienne naquit à La Rivière, Man., et était garde-malade diplômée de l'hôpital de St-Boniface où elle travailla au-delà de quinze ans.

Une messe de Requiem a été chantée en l'église St-Pierre-Claver, à 9 h., le jeudi 22 novembre et l'inhumation eut lieu à Montréal.

• • •

MLLE PATRICIA McDOWELL

Mlle Patricia McDowell, âgée de 30 ans, fille unique de M. et Mme Walter McDowell, de 569, chemin Ste-Marie, St-Vital, rendit son âme à Dieu le lundi 12 novembre à l'hôpital général de St-Boniface.

Née à St-Vital, elle y était demeurée durant toute sa vie. Mlle McDowell suivit son cours classique à l'Institut Collégial St-Joseph où elle gradua en 1951. Elle se dirigea ensuite vers l'Université de Manitoba jusqu'à sa graduation en 1955 lorsqu'elle reçut son degré en pharmacie. Mlle McDowell exerça sa profession à l'hôpital général de St-Boniface durant six ans, prenant sa retraite en novembre 1961 pour cause de maladie.

Les prières eurent lieu le mercredi 14 novembre à la chapelle funéraire Coutu. Le service funèbre fut chanté le lendemain matin, 15 novembre, à 10 h. 30, en la basilique de St-Boniface, par M. l'abbé Roland Bélanger, curé de la paroisse Ste-Marie, assisté de M. l'abbé Pierre Raymond et du R. P. A. Hamel, P.B., comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit dans le lot familial de la division Assomption au cimetière Chapel Lawn.

Les paroissiens offrent à la famille éprouvée leurs plus vives condoléances. Tous se souviendront d'une jeune demoiselle, toujours souriante, toujours heureuse de rendre service, qui a enduré sa longue et dure maladie avec patience, force d'âme et résignation à la volonté du bon Dieu.

Remerciements

M. et Mme Walter McDowell, de 569, chemin Ste-Marie, St-Vital, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fille, Patricia. Ils remercient spécialement les religieuses et les gardes-malades de l'hôpital général de St-Boniface pour le zèle et la compréhension qu'elles ont manifestés à l'égard de la défunte et d'eux-mêmes.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le thé en faveur des enfants arriérés de la salle St-Amant a été très bien réussi, comme par les années passées, d'ailleurs. Ce sont de telles démonstrations publiques qui nous rendent fiers d'appartenir à l'Ordre des Chevaliers de Colomb, surtout quand ces démonstrations sont en faveur de causes aussi méritoires. Nos frères ont encore une fois fait preuve d'un dévouement inlassable. Au frère N. Toupin et à son comité, nos plus sincères félicitations.

Seize nouveaux candidats ont traversé la première étape de la Chevalerie. En effet, lundi soir dernier, au milieu d'une assistance nombreuse, le 1er degré leur a été conféré. Après l'assemblée, tout en dégustant un bon goûter, nous avons pu faire connaissance avec nos nouveaux frères. Ces derniers ont laissé une très bonne impression, et à en juger par les remarques des plus expérimentés, la relève s'annonce pleine d'entrain et remplie de bonnes volontés. Félicitations chaleureuses à nos frères cadets. Les 2e et 3e degrés leur seront conférés le dimanche 9 décembre prochain, au Club St-Vincent. En passant, que tous ceux qui désirent se procurer des billets pour le grand banquet qui couronnera la fête, veuillent s'adresser à n'importe quel membre de l'exécutif. Le banquet aura lieu au Niakwa Motor Hotel.

Une autre belle fête se prépare, fête qui revêt un cachet particulier, fête qui sait plaire surtout à la jeunesse . . . Et bien oui, c'est l'hiver qui approche, et apporte avec lui la grande fête de Noël. N'allez pas dire qu'il est trop tôt pour en parler, car dans moins d'un mois, le tout sera passé . . . On nous dit que le dimanche 16 décembre est la date à surveiller. Nous en reparlerons.

Un dernier mot au sujet du grand tirage. Il ne reste plus grand temps pour faire le bilan des ventes. Un gros effort vous est demandé pour mener le tout à bonne fin. Nous sommes certains que le bateau sera mené à bon port, mais il s'agit de suivre les directives du capitaine Léo Collette, un vétéran dans ce domaine. Alors on se donne le mot: un complet nettoyage s'impose d'ici les deux prochaines semaines.

APRES TOUT.

Sainte-Marie

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi 22 novembre avait lieu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres de la paroisse. M. Denis Lafrenière souhaita la bienvenue, puis l'on procéda immédiatement à l'élection de deux officiers pour remplacer M. Dufault et Mme M. Labossière, président et vice-présidente, respectivement, qui ont maintenant quitté la paroisse. MM. Jean-Marie Denise et René Larivière furent élus. Une assemblée des membres de la direction leur décernera leurs fonctions respectives.

M. Georges Laberge, représentant la Fédération manitobaine des A.P.M. et paroissien de Ste-Marie, a présenté un court énoncé du sujet de la soirée, "Education du coeur"; celui-ci est le sujet général qui se divisera en trois parties, pour être traité à trois assemblées différentes. Le sujet particulier pour la soirée est donc "L'amour humain". D'après les directives données, l'assemblée se divisa en groupes pour discuter le questionnaire. Un rapport fut donné par chaque groupe, à l'assemblée générale, des questions discutées dans leur cercle d'étude.

L'assistance était beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire, ce qui est très encourageant pour les organisateurs. Un délicieux goûter fut servi.

Les institutrices reçurent les parents de 7 h. 30 à 8 h. p.m., mais durent s'absenter avant l'ouverture de l'assemblée.

Retraites fermées

Un comité de recrutement pour retraites fermées à la Villa Maria est formé. Les premiers membres sont MM. Jean-Marie Deniset et Edouard Dorge. Ces messieurs s'adjoindront des aides.

Organisations pour jeunes

Les organisations pour jeunes garçons de l'école se multiplient. Les Clercs Servants et les Louveteaux tiennent des assemblées régulières. Maintenant nous avons la chorale mixte des enfants. Ils eurent leur première pratique la semaine dernière; 25 jeunes étaient présents. Les adultes, qui ne se montrent pas aussi diligents, sont fortement exhortés à se rendre aux pratiques préparatoires à la Messe de Minuit. Les responsables lancent un appel spécial aux nouveaux paroissiens doués. Il faut remplacer ceux qui quittent la paroisse.

Caisse Populaire

Une assemblée des directeurs et des comités de surveillance et de crédit de la Caisse Populaire eut lieu le lundi 26 novembre, à l'école Ste-Marie.

Il est regrettable que plusieurs membres des comités étaient absents. M. Gédéon Brisson, 112, rue Ellesmere, fut élu au Bureau de Direction, remplaçant M. le Dr A. Lachance, qui a présenté sa démission à la dernière assemblée régulière des directeurs. Bienvenue et félicitations au nouvel élu.

Tous tiennent à remercier M. le Dr A. Lachance des services rendus à la Caisse Populaire, même depuis son départ de la paroisse.

M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface, était présent à l'assemblée. Il offrit ses services pour aider aux directeurs à lancer une campagne de propagande. Il fit plusieurs suggestions pour améliorer les services rendus par la Caisse. La première chose à faire évidemment est de réorganiser les comités pour qu'ils puissent fonctionner d'une façon adéquate.

Heures de bureau: les mardis, de 8 h. à 10 h. pm., à l'école Ste-Marie.

Série de parties de cartes

Avis à tous les amis que la première partie de cartes d'une série de quatre aura lieu le dimanche 16 décembre à la salle paroissiale. On en reparlera.



M. Vlad Slivitzky a été nommé représentant de ventes ethniques de la Ligue aérienne Trans-Canada à Winnipeg, tel qu'annoncé récemment par M. L. B. Sampson, gérant des ventes du district. Avant son arrivée dans l'Ouest, M. Slivitzky était analyste de la circulation à Montréal et fut aussi agent de voyage. Né en France, M. Slivitzky reçut une partie de son éducation à Cambridge. Il parle l'anglais, le français, le russe et l'allemand. Il est marié et père d'un enfant.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface no 874

10e anniversaire

Le 4 novembre 1962! journée qui restera gravée longtemps dans la mémoire des membres du Cercle St-Boniface . . . journée où nous célébrions notre 10e anniversaire. Celles qui prirent part à cette belle fête seront de mon avis. Après la sainte messe, célébrée par notre aumônier, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, un succulent déjeuner nous attendait à la salle Jubinville. Félicitations aux organisatrices, et à soeur Alice D . . . pour ses brioches désormais fameuses! L'initiation, dans l'après-midi, fut un vrai succès, grâce à une équipe bien préparée.

Vint ensuite le banquet à l'hôtel Marion, délicieux repas qui réunissait un nombre imposant d'invités. On remarquait à la table d'honneur M. l'abbé M. Deniset-Bernier, aumônier diocésain, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, un de nos grands amis, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, l'orateur invité, Son Hon. le maire J.-P. Guay, et Mme Guay, régente fondatrice du Cercle, l'hon. député d'Etat des Chevaliers de Colomb F. Muller et Mme Muller, Mme Emile Desrochers, régente d'Etat du Manitoba, et M. Desrochers, Mme Roméo Audet, régente de St-Boniface, et M. Audet, ainsi que M. Arthur Dupuis.

Mme Arthur Dupuis, agissant comme maîtresse de cérémonies, s'acquitta de cette tâche de façon remarquable. Plusieurs des invités d'honneur prirent la parole pour féliciter le Cercle et lui offrir des voeux de succès.

La soirée se termina en beauté, alors que la foule chanta en choeur et avec coeur, de nombreux chants populaires . . . M. le maire y allant même de quelques solos! Plusieurs régentes et nos soeurs des autres cercles nous avaient honorées de leur présence, à l'initiation d'abord, puis au banquet; nous les en remercions. Toutes se souviendront longtemps de cette journée, et qu'on me permette ici une réflexion: celles qui n'ont pas assisté à cette fête pour des raisons valables ou par simple désintéressement ont sûrement manqué beaucoup . . . une des plus belles et des plus consolantes journées isabelliennes depuis la fondation du Cercle. Un gros merci à l'organisatrice, soeur Lilliane Hébert, et à son comité si dévoué, sans elles cette belle journée eut été impossible.

Je dois faire ici amende honorable aux soeurs Lavack et Jubinville dont j'ai par mégarde omis les noms dans la dernière chronique. Elles avaient fait une grande part pour le succès de la soirée de l'installation, le 16 octobre dernier. Mes humbles excuses à toutes deux.

N'oubliez pas l'assemblée du 4 décembre . . . faites-vous accompagner d'un membre qui n'assiste pas souvent . . . il y aura des surprises. On fera encore cette année des paniers de provisions pour les familles nécessiteuses, montrez-vous généreuses!

LA REDACTRICE.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 11 décembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 585-62 — **St-Boniface**

Demandeur: **Emile-M. Ducharme**, au nom des propriétaires.
Objet: Modifier les restrictions M1 afin de permettre la location et le maintien d'une demeure unifamiliale.
Propriété: 753, rue Langevin.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La communion sous les deux espèces

Vu l'importance que les pères du Concile attachent à la question de la communion sous les deux espèces (à l'occasion de noces, de confirmations, de grandes fêtes), le Bureau de Presse du Concile a préparé le document historique suivant sur ce rite, sa disparition progressive, et le sens des décrets du Concile de Trente:

1 — **Jusqu'au XIIe siècle**, la communion des laïcs sous les deux espèces du pain et du vin était d'un usage général. Ce n'est que dans certains cas (communion portée aux malades, aux prisonniers, etc. . .) que l'on donnait l'Eucharistie sous l'espèce du pain seulement.

La communion sous les deux espèces avait revêtu trois formes: a) les communiants buvaient tous au calice du célébrant, ou à un deuxième calice; b) les communiants buvaient un mélange de vin ordinaire dans lequel on avait versé une petite quantité du Précieux-Sang. On trouve des témoignages de cet usage surtout à Rome, à partir du 7e siècle; c) les communiants recevaient une hostie trempée dans le calice. Largement répandue dans les pays nordiques (Allemagne, Scandinavie), cette forme est aujourd'hui en usage dans la plupart des rites orientaux.

2 — Au XIIIe-XIVe siècle, la communion des laïcs sous l'espèce du vin tomba peu à peu en désuétude, sans que personne ne fasse objection à cette évolution. Une des principales raisons en est la reconnaissance toujours plus clairement formulée de la présence intégrale du Christ sous chacune des deux espèces.

3 — La communion sous les deux espèces subsista encore longtemps dans des lieux et des circonstances déterminées. Dans de nombreux couvents et monastères (au Mont Cassin, par exemple, jusqu'au XVe siècle), à certains jours déterminés, la communion était donnée sous les deux espèces à tous les religieux ou bien (ce qui était plus fréquent et dura parfois jusqu'au XVIIe siècle) à ceux qui servaient à l'autel, surtout au diacre et au sous-diacre. A la fin du XVe siècle, les Papes donnaient encore la communion aux fidèles sous les deux espèces le jour de Pâques.

L'usage se maintenait aussi dans les cérémonies du sacre des rois et des empereurs. Ainsi les empereurs d'Autriche Léopold II et François II (fin du XVIIIe, début XIXe siècles) reçurent la communion sous les deux espèces des mains de l'archevêque qui les couronnait. En France, Louis XIV fut le dernier à suivre cette tradition. Lors du Concile de Trente, les évêques français avaient accepté de voter l'interdiction de la communion sous l'espèce du vin pour l'Allemagne et la Bohême, à condition que les droits des rois de France au jour de leur couronnement soient préservés.

4 — Alors que la communion sous l'espèce du vin était presque complètement tombée en désuétude, les Hussites (XVe siècle), puis les Réformateurs, voulurent non seulement en restaurer l'usage, mais le rendre obligatoire. Les Papes interdirent d'abord cette restauration; puis Rome l'autorisa pour la Bohême en 1433, sans la rendre pour autant obligatoire. Sous la pression de l'empereur et du duc de Bavière, Pie IV l'autorisa en 1564 pour la Rhénanie, la Bavière, l'Autriche et la Hongrie.

Les princes catholiques n'étaient pas seuls à penser que cette restauration de la communion sous les deux espèces pouvait être un moyen de se rapprocher des Réformateurs et d'empêcher une rupture irréparable. Leur avis était partagé par le légat du Pape Clément VII en Allemagne, le cardinal Thomas Cajetan de Vio (en 1534) et par un bon nombre de théologiens.

Mais aux yeux des fidèles, la communion au calice était devenue un signe d'appartenance à la Réforme, en sorte que la population catholique elle-même (surtout en Basse Rhénanie et en Bavière), repoussa cet usage comme une nouveauté protestante. Le duc de Bavière retira l'autorisation en 1571, et le Pape Grégoire XIII suspendit l'indult en 1584.

5 — **Les Conciles de Constance et de Trente** interdirent la communion sous les deux espèces. Ils prirent cette décision avant tout parce que les Réformateurs avaient lié leurs demandes à des erreurs dogmatiques, disant notamment que la communion sous les deux espèces est absolument nécessaire au salut, et que la pratique de l'Eglise au cours des siècles précédents était contraire à un commandement du Christ.

C'est pourquoi les Conciles de Constance (session du 15 juin 1415) et de Trente (session du 16 juillet 1652) ont affirmé les points suivants: a) il n'existe pas de commandement de Dieu prescrivant la communion sous les deux espèces pour tous; b) la façon de distribuer les sacrements, y compris la communion, relève du pouvoir disciplinaire de l'Eglise; c) le Christ est présent sous chaque espèce et donne aux fidèles la plénitude de sa grâce lorsqu'ils communient sous l'espèce du pain seulement.

Le Concile montrait donc bien que s'il interdisait la communion des fidèles sous l'espèce du vin, ce n'était pas parce que cet usage serait contraire au dogme catholique. C'était en raison des circonstances de cette époque que les Pères "pour des motifs justes et de grand poids", déclaraient la communion sous la seule espèce du pain meilleure et plus utile au salut des fidèles, et ajoutaient que leur décision ne pourrait être modifiée que par l'autorité de l'Eglise. La possibilité d'une modification ultérieure n'était donc pas exclue, mais au contraire expressément envisagée.

Le décret interdisant la communion sous les deux espèces fut voté par 87 voix contre 79. Les deux légats du Pape avaient voté contre.

6 — Par la Constitution Apostolique "Tradita ab antiquis", du 14 septembre 1912, saint Pie X déclarait que les fidèles de rite latin peuvent communier sous les deux espèces lorsqu'ils participent à une messe de rite oriental. Cette disposition a été reprise dans le Code de Droit Canon.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30 à 6.00— Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Hockey
9.00—Informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le cabaret du soir
10.00—Les sports
10.05—Match intercité
10.33—Concert léger
11.00—Terre nouvelle
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture, O Canada
6.31—Réveille-matin, Prévisions atmosphériques
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Intermède
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.30—Plein soleil
12.54—D'une page à l'autre
1.00—Nouvelles. Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Fémina
1.45—Ballade musicale
1.54—Tu es roi chez toi
2.00—Partage du jour
2.20—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Interviews
8.00—Le petit ensemble vocal
8.15—Actualités françaises ou Politique du réseau
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Informations
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Informations
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Récital d'orgue
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI

7.30—Petite veillée à la chandelle
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Les mondes imaginés
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
11.00—Musique de Chambre
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI

7.30—Echos de St-Pierre
8.00—Chorales du Canada français
8.30—Deux voix, un pays
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.00—Concours Reine Elisabeth
10.30—Opérette
11.00—Récital
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—En sortant de l'école
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Variétés
11.30—Tante Lucille
12.00—Radio-Journal
12.10—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Cercle Ouvrier
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—Tour de valse
7.45—Hockey
9.30—Informations
10.00—Visite aux chansonniers
11.00—Musique de danse
11.30—Allegro
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

St-Lazare

Cher Constant,

Comme le temps passe vite! Il y a déjà près d'un mois que tu es parti. C'est le Maître Suprême qui t'as demandé de nous quitter pour entreprendre le grand voyage. Il avait besoin de toi là-haut.

Ton travail terrestre accompli, tu n'as pas hésité à prendre le chemin de l'éternité. Comme tu dois être bien près du Maître et tu ne nous en voudras pas de dire que nous aimerions être à ta place.

Ton départ inattendu a certe laissé un grand vide dans le coeur de tous. Mais comme tu le faisais quelques fois, tu es parti sans rien dire. Oh! tu sais, mon vieux, nous ne t'en voulons pas.

Nous ne savons pas quand nous aurons l'occasion de t'écrire à nouveau, alors, si tu veux bien, parlons des quelques souvenirs qui nous viennent à l'idée.

Te souviens-tu de nos premières années à l'école? Tu te souviens des petits tours que nous avions coutume de jouer aux maîtresses et aux copains. Souvent, c'était nous qui nous faisions prendre par ces petites taquineries.

Et notre temps au Collège. Que de belles heures nous y avons passées ensemble. Oh! il y avait toujours l'ennui. Mais le dévouement de nos professeurs nous aidait à oublier cet ennui, et de plus, il y avait toujours les fameux congés du mois entre les petites escapades. Comme nous, tu n'as jamais regretté ces années au collège.

Te souviens-tu aussi des fameuses parties de chasse sur la plaine. Quelle belle aventure bien que ça nous prenait parfois deux boîtes de cartouches avant d'attraper un gibier.

Oh! oui, nous avons eu la visite de plusieurs chasseurs depuis deux semaines. Nous pouvons t'assurer qu'ils ont manqué leur guide. Tout de même, nous avons essayé, comme toi, à leur pointer les bons endroits et sais-tu que nous n'avons pas trop mal réussi.

Te souviens-tu les projets de l'Association Athlétique? La plupart du temps, c'est toi qui voyais à ce que ces projets soient exécutés. Sois assuré que nous en sommes très reconnaissants.

Il y aurais encore beaucoup de petits incidents à raconter. Permets-nous d'ajouter ceci à la place.

Merci, cher Constant. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous, tes co-paroissiens.

Merci pour tes encouragements et la bonne humeur. Merci aussi pour les heures nombreuses que tu as passées à aider les différentes organisations de la paroisse, les pauvres, les malades, etc.

Comme tu as bien compris la parole de Jésus, celle de pratiquer la vertu de charité sous toutes ses formes.

C'est à cette grande charité à l'égard de tous que nous garderons le plus précieux souvenir de toi.

Tu nous as aidé à comprendre et pratiquer cette vertu. Non pas seulement la charité temporelle, mais surtout la charité de soi-même, l'amour de Dieu et du prochain.

Nous pensons souvent à toi dans nos prières et à la messe. En parlant de prières et de messe, nous serons dans la nouvelle église pour la belle fête de Noël. Comme l'Enfant-Jésus sera fier de sa nouvelle maison.

Ne sois pas inquiet des tiens. Tu as laissé de bons enfants avec une bonne maman. Avec l'aide de Dieu, par ton intercession, ils seront guidés dans une vie chrétienne. C'est plus que nous pouvons demander.

Avant de te quitter, permets-nous de te demander une dernière faveur. Tu devais bien t'en douter! Voudrais-tu demander au Maître de nous éclairer et nous aider à continuer de tnavailler pour sa plus grande gloire et à être charitable comme tu nous l'as montré.

Adieu, cher Constant, et au plaisir de te revoir là-haut.

Sincèrement,

TES AMIS.

Deux nouveaux sujets au Concile: Unité chrétienne et culte marial

ROME (Spécial) — L'avant-dernière semaine du Concile verra l'introduction de deux nouveaux sujets d'étude que certains observateurs croient en opposition. Il s'agit d'une déclaration dogmatique sur l'unité chrétienne et d'une autre sur le culte de Marie, probablement dans son rôle de maternité spirituelle des hommes.

Jusqu'ici au Concile on a soulevé à plusieurs reprises le besoin de ne pas effaroucher les protestants et ce point a rallié beaucoup de suffrages. Certains même trouvent les protestants trop bien servis. La question d'une nouvelle définition mariale semblait s'éloigner des esprits, en conséquence, car on a déjà dit que la définition de l'Assomption avait refroidi l'enthousiasme naissant pour l'oecuménisme.

Le véritable progrès vers l'unité doit se faire cependant sans équivoque et ce serait dans ce but, probablement, que le Saint-Père a décidé de mettre le schéma sur Marie au programme.

Somerset

Décès de Mme R. Lussier

Mme Rodrigue Lussier, née Lina Trottier, est décédée le 18 novembre, à l'âge de 69 ans, à l'hôpital de Swan Lake, après environ quatre semaines de maladie, endurée très chrétiennement.

Née à Notre-Dame-de-Lourdes Mme Lussier quitta la paroisse avec sa famille lorsqu'elle était encore jeune, et vint à Somerset, où elle passa toute sa vie. Son époux, M. Joseph Rondeau, ainsi que deux filles, Juliette et Maximillienne (Mme Léo Lafrenière), de Sudbury, Ont., la précédèrent dans la tombe.

Mme Lussier unit de nouveau sa destinée à celle de M. Rodrigue Lussier qui lui survit, ainsi que ses six enfants issus du premier mariage, dont quatre fils, Lorenzo, d'Eliot Lake, Ont., Maurice et Rolland, de Sudbury, et Gérald, de Ste-Foy, Qué., et deux filles, Lucille (Mme A. Lefebvre), de Sudbury, et Anita (Mme G. R. Lehto), de Garson, Ont.; 21 petits-enfants; un frère, Aldéric; deux soeurs, Emma (Mme A. Perreault), de Somerset, et la Rév. Sr Anna Trottier, S.G.M., de St-Albert, Alta.

Le service funèbre fut chanté en l'église de la Nativité à Somerset par M. l'abbé O. Moquin, curé, assisté de MM. les abbés J. Gagnon et L. Beaulieu comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: le R. P. Simon, le R. P. O. Jubinville et M. l'abbé A. Soucy. Un très grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles.

Les porteurs étaient les quatre fils de la défunte, Lorenzo, Maurice, Gérald et Rolland Rondeau, et les deux fils de son époux, Gérard et Martial Lussier.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

Les familles Trottier, Rondeau et Lussier désirent remercier très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou fleurs, soit par visites et assistance aux funérailles ou de toute autre manière lors du décès de Mme R. Lussier.

Soyez, avant tout, droit envers vous-même. — SHAKESPEARE.

St-Jean-Baptiste

Attention! Attention! fermiers du sud-est du Manitoba

Le lundi 3 décembre, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste, tous les messieurs et dames de St-Jean-Baptiste et des paroisses avoisinantes sont cordialement invités à une assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de St-Jean-Baptiste.

Un film intéressant sera déroulé et des agronomes sauront intéresser l'assistance par leurs remarques sur la science de l'agriculture.

Le tout se terminera par un succulent goûter.

Dunrea

Jubilé d'argent

Le samedi 17 novembre, M. et Mme Norbert Carney, de cette localité, célébraient leur 25e anniversaire de mariage.

La fête débuta à l'église à 4 h. p.m., où les jubilaires occupèrent des prie-Dieu réservés pour eux.

M. l'abbé C. Vachon, curé, leur offrit ses félicitations et ses voeux puis une messe harmonisée fut rendue par M. N. Boulet, Mmes A. Lavoie et G. Boulet et Mlle Aurélie Boulet. A l'Offertoire, ils chantèrent le touchant cantique "Ores Mirabiles" et, à la fin de la messe, "Auguste et divine Marie".

La fête se continua à la demeure familiale, où un toast fut d'abord servi aux nombreux invités, suivi d'un souper-buffet. M. le Curé y assistait comme invité d'honneur. Mme Marie Gamache s'occupait du service des tables.

Durant la soirée, les assistants se récréèrent en joyeuses causeries, chants et musique. La vieille grand-maman, Mme Marc Souyri, âgée de 80 ans, fut de la fête et ne voulut aller prendre de repos que lorsque la célébration fut terminée.

Le lendemain après-midi, un bon nombre de parents et amis allèrent saluer les jubilaires, leur offrant des souhaits tout en dégustant un bon goûter. Les héros reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Carney ont cinq enfants, Pierre, qui, après avoir enseigné pendant deux ans, est présentement à l'école normale de Winnipeg, Déanna, qui prend un cours commercial, Suzanne, qui fréquente l'école consolidée de Killarney, Paul et Patrice, qui vont à l'école locale et sont de fidèles enfants de choeur.

Nombreux visiteurs

De nombreux visiteurs vinrent de l'extérieur pour cette heureuse circonstance, entre autres, MM. et Mmes Frank Tervoort et H. Parent, M. le Dr Clément Lavoie et sa soeur, Cécile, et M. Benoit Souyri, tous de St-Boniface, M. et Mme D. Carney, de St. James, M. et Mme G. Carney, de Transcona, Mme Alice Smythe et M. et Mme Zurkan, de Portage-la-Prairie, M. Keith Perron, de Riverton, Mlle June Gan, Déanna et Pierre Carney, de Winnipeg.

De cette localité, les gens présents au souper étaient M. et Mme Jos. Souyri et leur fillette, Joanne, Mme Rosanne Girardin, M. et Mme A. Lavoie, MM. Henri Souyri et E. Méaud. De plus, pour la veillée, s'étaient joints M. et Mme H. Côté, Mme Madeleine Côté, MM. et Mmes Benoit Garand et Georges Boulet et leurs enfants.

Au thé servi le dimanche après-midi, on remarquait de Wawanesa, M. et Mme Murray Smith, Mme Mary Smith et sa fille, Bernice; M. Aimé Gobin, d'Erickson, M. et Mme Hugh Lamont et M. Harold Vidal, de Killarney, et de Dunrea, MM. et Mmes A.-G. Paradis et R. Garand, Mme Poultharp et sa famille et les Révérendes Soeurs Oblates.

Remerciements

M. et Mme Carney remercient sincèrement les membres de la chorale et tous les parents et amis qui leur ont témoigné tant de marques d'amitié par leur présence ou par les nombreux envois de cartes de souhaits.

Va-et-vient

Le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., de Gravelbourg, se rendant à Ottawa, s'est arrêté à Dunrea pour faire une courte visite chez Mme Jules Deschênes.

Au presbytère, le dimanche 25 novembre, étaient de passage M. François Guyot ainsi que M. et Mme J. Rickz, de Brandon, et M. Edouard Masson, de Deleau.

Ces jours derniers, M. et Mme Victor Leclaire, ainsi que Mlles Céline, Agnès et Alma Perron, de Montmartre, venaient chez M. A. Boulet.

Diplômes de français

Le dimanche soir 25 novembre, une joyeuse veillée paroissiale réunissait à la salle tous les parents des jeunes écoliers qui se firent un plaisir de les récréer pendant plusieurs heures par leurs chants, saynettes et solos de piano. M. Daniel Simoens, en compagnie de ses frères venus de Bruxelles, charmèrent l'auditoire par leurs morceaux de musique très bien rendus. M. le Curé, après avoir distribué les diplômes aux méritants, interpréta des chants et historiettes comiques, comme il sait si bien le faire.

Les élèves servirent un succulent goûter puis la veillée se continua aux sons harmonieux des instruments de musique des frères Simoens, pendant que les jeunes exécutaient des pas de danses, sous les regards amusés de l'assistance.

Un cordial merci aux responsables de cette intéressante veillée. On souhaite à ces jeunes, persévérance dans l'étude de la belle langue française et succès encore plus marquants l'an prochain.

Organisation manitobaine pour la sécurité rurale

Un comité intérimaire a été établi en vue de fonder une organisation manitobaine pour la sécurité rurale et de promouvoir l'intérêt et l'éducation des Manitobains dans tous les aspects de la sécurité sur la ferme et au foyer.

A la suite du congrès de 1962 de la Western Canada Farm Safety Conference, tenu en février dernier, un comité de direction de cinq membres fut choisi pour enquêter sur la possibilité d'établir un groupe au Manitoba qui poursuivrait un programme soutenu de sécurité rurale. A Winnipeg, le 6 novembre dernier, lors d'une assemblée générale, ce comité présenta ses plans pour la formation de la nouvelle organisation.

Le Comité de la Sécurité rurale du Manitoba aura comme but principal l'établissement de programmes éducatifs portant sur tous les sujets se rapportant à la sécurité tant à la ferme qu'au foyer. On s'attend à ce que ces programmes soient réalisés par les organisations qui existent déjà comprenant sans doute celles des fermiers, des hommes d'affaires et autres établies dans les centres ruraux. On espère que des campagnes intenses et des programmes constants portant sur la sécurité rurale seront coordonnées par le comité et exécutés par les groupes membres et des individus intéressés.

Le comité intérimaire nommé à la dernière assemblée générale prendra les mesures nécessaires en vue d'organiser le "Manitoba Rural Safety Committee" au cours des prochaines semaines. Le nombre grandissant d'accidents à la campagne a décidé plusieurs autres provinces de fonder des organisations semblables. Celle du Manitoba est la première du genre dans la province.

Les membres de l'exécutif intérimaire sont: Mme M. Salway, du ministère de la Santé; MM. J.-J. Comeau, de United Grain Growers, D. W. Wilton, de Manitoba Pool Elevators, H. J. Mather, de Line Elevators Farm Service, H. M. Lapp, de l'Université de Manitoba, et H. H. Austman, du ministère de l'Agriculture et de la Conservation.

Toute organisation désirant faire partie du Manitoba Rural Safety Committee n'a qu'à demander des renseignements auprès des membres du comité.

M. Cléophas Major, de St-Léon, est décédé le quinze novembre

ST-LEON — Une vieille figure vient de disparaître en la personne de M. Cléophas Major, décédé à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, le jeudi 15 novembre, à l'âge de 78 ans.

Né à St-Léon le 9 novembre 1884, il épousa le 24 novembre 1909 Mlle Georgina Bergeron, qui mourut en mars 1917, lui laissant trois enfants. Toute sa vie se passa à St-Léon, où il exerça le métier de forgeron. Ceux qui l'ont connu garderont un bon souvenir de cet homme qui possédait de grandes qualités.

Durant son séjour à l'hôpital, où il fut patient pendant près de trois mois, il eut la visite quotidienne de M. l'abbé Simon Nivon, aumônier de l'hôpital et ancien curé de St-Léon, et il eut la consolation d'avoir à son chevet ses deux nièces religieuses, les Rév. Srs Marie-Joseph et Marie-Laurent, toutes deux Chanoinesses du couvent de Notre-Dame-de-Lourdes.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de St-Léon, dimanche, et les funérailles eurent lieu le lundi 19 novembre, à 10 h. a.m. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé de Lebret, ami de la famille, assisté de MM. les abbés Lucien Roy, curé de St-Léon, et R. Bouchard, administrateur de St-Lupicin, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés S. Nivon, O. Moquin, curé de Somerset, et M. Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, assistaient au choeur.

La messe de Requiem fut rendue par la chorale de St-Léon, aidée de M. Aurèle Desaulniers, de St-Boniface.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Lucien Normand, Jos. Major, Armand et Georges Bergeron et Germain Landry. La quête fut faite par MM. Napoléon Bergeron et Laurent Jubinville.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Médéric, de Vancouver; deux filles, Luzina (Mme Augustin Labossière), d'Edmonton, et Georgina (Mme S. Gillis), d'Altamont; une soeur, Mme J. Moreau, d'Oregon; 22 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, M. et Mme Arthur Bergeron, de St-Eustache, M. et Mme N. Bergeron et Mme Louis Labossière, de St-Boniface, Mme Armand Labrecque, de Butte St-Pierre, Sask., M. et Mme Ovila Boulet, de Baldur, M. et Mme Georges Wilson, de Glenora, M. et Mme Norman Gillis, de Duluth, M. Donald Gillis, de Teulon, M. John Gillis, de Holland, M. Tony Gillis, de Glenboro, M. et Mme Laurent Jubinville, de St-Claude, Mlle Jubinville, de Lebret, et des amis de Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset et Manitou.

Remerciements

La famille Major désire remercier sincèrement MM. les Drs Mabon et Delaquis, ainsi que le personnel de l'hôpital Swan Lake et Notre-Dame-de-Lourdes, les Chanoinesses, M. et Mme Raynald Labossière ainsi que tous les voisins et amis pour les visites à l'hôpital, offrandes de messes et bouquet spirituel.

St-Eustache

Candidat libéral

M. Philippe Perron, de St-Eustache, a été choisi par acclamation candidat libéral de la circonscription de Morris en vue des élections provinciales du 14 décembre. Il fut nommé par M. Bruce McKenzie, maire de Morris, et secondé par M. Earl Fossay, maire de la municipalité de Cartier. L'assemblée de nomination eut lieu à Domain.

M. L. Shuttleworth, orateur invité, expliqua à la foule des partisans les principaux points en cause durant cette campagne électorale.

Elections

Les résultats des élections du 19 octobre dans la municipalité Cartier, quartier no 6, ont été en faveur de M. Adrien Guay (216 votes), qui remplace M. Léo Lacroix (119 votes) comme conseiller.

Prix spéciaux offerts par M. le Consul aux élèves méritantes de St-Adolphe

ST-ADOLPHE — Le jeudi soir 22 novembre, au gymnase de l'école secondaire eut lieu la distribution des diplômes et des prix de français aux élèves ayant subit les examens de français de l'Association d'Education, au mois de mai dernier.

A cette occasion, on avait l'insigne honneur d'avoir parmi l'assistance M. Damien Giordani, Consul de France, venu offrir des prix spéciaux aux élèves les plus méritants des écoles primaire et secondaire.

Après que les écoliers de la 5e à la 12e année eurent présenté un programme récréatif comprenant une ronde, des chants et une petite pièce, M. l'abbé A. Brunet, curé, fit la distribution des diplômes et des prix. Il exhorta les élèves, récipiendaires de prix en argent, de faire un bon usage de cette somme.

Puis ce fut au tour de M. le Consul de présenter les prix aux plus méritants: 12e année, Georgette LeGal; 11e année, Jeannette Chaput; 10e année, Pierrette Dagesse; 9e année, Jeanne LeGal; 8e année, Claire Filteau; 7e année, Louise Théoret; 6e année, Louise Chabalier; 5e année, Huguette Carrière; 4e année, Gail Allard.

M. le Consul prit ensuite la parole. Avec une exquise délicatesse, il s'adressa surtout aux élèves présents, leur rappelant qu'ils sont destinés à prendre la "relève" demain quand ceux d'aujourd'hui se retireront du champ d'action. Il encouragea les jeunes à s'appliquer à l'école, ce qui leur assurera le succès dans le monde d'aujourd'hui. Il appuya sur la nécessité d'être bilingue, même trilingue et fit comprendre que l'étude approfondie de la langue française serait une richesse acquise que personne ne peut enlever.

M. l'abbé Brunet remercia M. le Consul, déclarant qu'il appuyait fortement ses exhortations aux élèves.

Mlle Angèle Lagassé, qui avait aussi fait les présentations, remercia M. l'abbé Brunet au nom des élèves et la soirée se termina par un goûter servi par les jeunes.

Grande-Clairière

La maison de Mme Delirit a été transportée à Souris.

Mme Hyacinthe Martine est de nouveau patiente à l'hôpital de Souris pour une opération.

Mme Henri Charles et sa fillette sont hospitalisées pour quelques jours, à Souris.

Mme Hubert Mareq est à l'hôpital de Souris également, où elle a subi une opération, récemment.

Mme Vital Bertholet a passé trois semaines à l'hôpital de St-Boniface, où elle a subi deux opérations.

Woodridge

Çà et là

Le 7 novembre, Mmes Lilliane Lebleu et Doris Dupas ont assisté aux funérailles de leur frère, M. Hermas Degagné, de Lorette, décédé accidentellement le 3 novembre.

M. l'abbé M. Giroux, curé, ainsi que les organisatrices désirent remercier toutes les personnes de la paroisse ainsi que des paroisses environnantes d'être venues au souper à la dinde, le 11 novembre.

M. et Mme J. Badder et leur famille sont déménagés de Winnipeg pour venir demeurer à Woodridge. On leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

Le 16 novembre, une trentaine de dames se sont rendues chez Mme E. Lavergne pour célébrer son anniversaire de naissance et en même temps elles avaient organisé un shower pour bébé. Un joli carosse lui fut présenté. Après avoir servi un délicieux goûter, Mme Lavergne remercia ses amies en termes appropriés.

La Salle

Baptême

Le 18 novembre: Aimé-Joseph, fils de Joseph Girardin et de Béatrice Van Wallegham, né le 30 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Benjamin Bédard, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Sophie Cormier a joui d'une agréable promenade qu'elle fit récemment chez ses fille et gendre, M. et Mme Armand Durand, de Routhledge, Man.

Mme Marcel Lagacé est de retour à son domicile après un stage à l'hôpital général de St-Boniface au cours du mois de novembre.

M. Roger Comeau, qui est de retour de Calgary, Alta, poursuit actuellement un cours en menuiserie à Winnipeg. Il séjourne temporairement avec sa jeune épouse, chez ses parents, M. et Mme Omer Comeau.

M. et Mme Joseph Boulet, de Dunrea, Man., de retour d'un voyage dans l'Est, ont visité, les 18 et 19 novembre, des parents, dont MM. et Mmes Louis Labelle, Elphège, Alva et René Lavallée, ainsi que Mme Alida Lavallée.

Au cours de la semaine du 18 novembre, M. et Mme Marcel Lagacé furent visités par M. et Mme Denis Dorge, de Lorette, Man.

Mme Pierre Simard, en sa qualité de déléguée de l'école consolidée de St-Hyacinthe, a assisté aux assises du congrès de la Manitoba Teachers' Association tenues à l'hôtel Malborough de Winnipeg au cours de la semaine du 25 novembre.

Elie

Mariage Belisle-Murray

Le samedi 27 octobre, dans l'église de Fannystelle, M. l'abbé A. St-Laurent, curé, bénissait le mariage de Mlle Bernice Murray, fille de M. et Mme George Murray, de Fannystelle, à M. Guy Belisle, fils de M. et Mme Lionel Belisle, d'Elie.

La mariée, accompagnée de son père, était ravissante dans une longue robe blanche en poult-de-soie, avec voile court. Son bouquet se composait d'orchidées et de chrysanthèmes blancs.

Les filles d'honneur, Mlles Béatrice Murray, soeur jumelle de la mariée, Denise Cyrenne, amie de la mariée, et Caroline Belisle, soeur du marié, portaient des robes courtes bleu royal avec accessoires de même nuance. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Viateur Belisle, frère du marié, Louis Dufault, ami, et George Murray, frère de la mariée. La réception et la soirée eurent lieu à la salle paroissiale de Fannystelle.

Les mariés partirent ensuite pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils demeureront à St-Boniface.

Baptême

Mario-Pierre-Joseph, fils de M. et Mme Léopold Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Léger Girard, oncle et tante de l'enfant.

25e anniversaire de mariage

M. et Mme Oscar Legault célébraient, le samedi 24 novembre, leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe célébrée par M. l'abbé St-Laurent en l'église d'Elie, suivie d'un souper et d'une soirée à la salle de Fannystelle. M. et Mme Legault sont tous deux natifs d'Elie et les heureux parents de six enfants, quatre fils, Arcel, Orval, Raymond et Florent, et deux filles, Jeannette et Elaine. Ils ont aussi une petite-fille.

Visiteurs

M. et Mme Florent Bouchard et leurs deux enfants, de la Colombie-Britannique, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Armand Bouchard.

Ste-Amélie

Malades

Mme Edouard Denis est patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 20 novembre, et Mmes Adrien Roussin et Arthur Verhaeghe, depuis le 23 novembre.

M. Gérald Pinette fut transporté à l'hôpital le 23 novembre après avoir reçu de vilaines coupures au bras gauche. On espère qu'il ne manquera pas trop de classe.

M. Gustave Debeuklaere fut transporté à l'hôpital de Ste-Rose le 22 novembre, à la suite d'un accident d'automobile. Prompt rétablissement à ces personnes.

Çà et là

M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, visitaient leurs parents à Laurier et Ste-Amélie, durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Le Pas, passèrent la dernière fin de semaine avec des parents et amis.

M. et Mme Paul Martin et leurs enfants sont partis depuis le 20 novembre pour visiter des parents et amis à Montréal, Qué.

M. Jos.-Raymond Pinette partait, le 24 novembre, pour un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Arthur Desjardins se rendaient à Winnipeg, dimanche dernier.

M. l'abbé A. Gervais, curé, a visité toutes les familles de la paroisse. C'est un plaisir pour les paroissiens de rencontrer leur nouveau curé.

Georges Paquin,
Adélard Trudeau



Charlotte Meunier,
Thérèse Trudeau



Rose-Marie Bryner,
Marie Trudeau



Pauline Guénette,
Florence Trudeau




Robert Bellefeuille,
Robert



Gilles Guyot,
Pierre Leblanc



Denis Belair,
Confucius, alias Shen-Fou



Mireille Grandpierre,
Géraldine Montreuil



Vaughan Baird,
John C. Smith



Maxime Desaulniers,
Porteur



Alphonse LaRivière,
Porteur



Denys LaRivière,
Porteur

René LaRivière,
Porteur




Jacques Ouvrard,
Mise en scène



Huguette Ouvrard,
Régisseur



Thérèse Brodeur,
Accessoires



Irène Lane,
Maquillage



Aimée Simons,
Costumes



Christiane LeGoff,
Dessins



Gilbert Teffaine,
Souffleur

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 25 novembre avait lieu à la salle paroissiale la première partie de cartes de la saison.

Les prix aux cartes furent gagnés par Mmes Mathias Fisette et Edgar Vincent. M. Jean Dupont fut l'heureux gagnant du premier prix des hommes, et M. Philippe Desautels remporta le deuxième.

Il y eut aussi quelques parties de bingo et plusieurs personnes remportèrent de beaux prix en argent.

A la loterie, Mme Albert Vincent gagna le premier prix, et Mlle Irène Stephen, le deuxième.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Un cordial merci aux organisateurs et à ceux qui ont bien voulu les encourager.

Baptême

Le 25 novembre: Lucie-Eliane-Marie, fille de M. et Mme Roland Boulet, née le 19 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Boulet.







Virgil Partch



GAGNANTS DES TROPHEES DE FOOTBALL SCHENLEY



Les trois gagnants des Trophées de Football Schenley pour 1962 admirent le trophée tant convoité octroyé cette année à George Dixon (au centre) centre-arrière étoile des Alouettes de Montréal. Dixon a été proclamé le joueur par excellence de l'année; Harvey Wylie (à gauche) demi défensif des Stampeders de Calgary a été proclamé le joueur canadien de l'année et John Barrow (à droite) plaqueur défensif des Tiger-Cats de Hamilton, a été choisi le joueur de ligne le plus efficace de la saison.

149 écoliers de Lorette reçoivent leurs diplômes de français, dimanche

LORETTE — Les 149 écoliers de Lorette qui reçurent dimanche soir leurs diplômes du concours de français de l'Association d'Education passèrent du coup une très agréable soirée, dans la salle paroissiale, grâce au dévouement des responsables du cercle local de l'Association, à la présence encourageante de leurs parents, aux paroles enthousiastes de M. Damien Giordani, Consul de France, aux conseils d'autres orateurs aussi convaincus et convaincants, aux films de M. Antonio Vielfaure et enfin à la bonne tire de la Ste-Catherine.

La soirée, organisée par M. Marcien Emond, président du Cercle Local de l'A.E.C.F.M., fut dirigée par M. Léo Sarrasin, charmant maitre de cérémonies. C'est M. le Dr André Lachance qui représentait le président de l'A.E.-C.F.M. On remarquait aussi aux premiers rangs de l'assemblée la présence de M. l'abbé R. Bélanger, curé, du R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef de **La Liberté et le Patriote**, de M. Jacques Molicard, du personnel du Consulat de France à Winnipeg, etc.

Après les mots de bienvenue de MM. Emond et Sarrasin, M. le Consul de France vint adresser ses chaleureuses félicitations "aux 149 lauréats de langue française de Lorette" qui assurent la relève, l'avenir de la culture française dans leur paroisse, leur province, leur pays. Soyez fiers, leur dit-il, de demeurer fidèles à l'héritage des pionniers-fondateurs de votre belle paroisse et par là même soyez heureux de posséder déjà deux langues et cultures européennes qui font la grandeur de votre Canada. Rappelez-vous que l'avenir du monde entier, au milieu des grands bouleversements qui l'agitent, est basé sur les cultures et non sur les armements ou les richesses matérielles. L'orateur illustra sans cesse sa pensée sur ces sujets en citant à ses jeunes auditeurs des faits éloquents et très concrets pour bien leur prouver qu'ils ont raison d'apprendre, de parler, de perfectionner leur connaissance du français, et qu'ils ont raison aussi de se glorifier ce soir de voir couronner leurs efforts par l'Association d'Education.

L'orateur s'adressa aussi aux éducateurs et aux parents, afin qu'ils se souviennent sans cesse que leur rôle difficile, en milieu à majorité anglo-saxonne, doit s'accomplir d'abord par l'exemple de leur fidélité à leurs origines françaises. "Souvenez-vous aussi que l'exemple se donne non par des ordres, mais par soi-même", c'est-à-dire qu'il ne faut pas seulement rappeler aux petits et aux jeunes qu'ils doivent penser et parler français, mais plutôt toujours le faire d'abord soi-même.

M. Giordani conclut ses paroles lumineuses, enthousiastes, charmantes en démontrant que dans la vie les problèmes matériels ne revêtent en rien l'importance primordiale des problèmes spirituels et culturels: "les premiers passent, les autres ne passent pas", dit-il. Voilà pourquoi, ajouta-t-il, ce soir j'oublie tous mes autres problèmes, car je suis avec les jeunes, avec des jeunes qui parlent ma langue, à qui je parle dans ma langue, et je pense au bel avenir qui attend ce grand pays qui possède cette belle jeunesse.

L'optimisme du Consul de France rejoignait l'optimisme de M. Marcien Emond, l'organisateur de la soirée. Et on peut dire qu'il envahit toute la salle, car les nombreux jeunes présents à cette soirée applaudirent à tout rompre les paroles de leur invité, qui eut d'ailleurs le plaisir de présenter à chacun des lauréats son diplôme, à mesure que M. Gaston Bohémier proclamait les noms des méritants. Quelle scène agréable pour parents et autres témoins que ces jeunes venant recevoir du représentant de la France les diplômes que leur décernait notre Association d'Education!

Après la collation des diplômes vint le moment de la distribution des prix spéciaux de l'A.E.C.F.M. aux premiers de chaque grade: Bernard Bohémier, école Lorette Centre, 11e année (A noter que les quatre premiers de la 11e année sont des garçons, "événement plutôt rare", comme disait M. Bohémier.); Jeannine Desautels et Claudette Ross, école Lorette Centre, 9e et 8e années; Diane Chaput, école Lorette Ouest, 8e année; Lucille Grégoire, école Lorette Centre, 7e année; Michelle Lagimodière, 6e année, Monique Soulodre, 5e année, et Liliane Jeanson, 4e année, toutes de l'école Lorette Centre. D'autres élèves qui ont eu 80 pour cent et plus reçurent des prix donnés par le Cercle Local. M. et Mme Gaston Bohémier remirent trois prix à leurs trois enfants à l'honneur, dimanche.

Pour agrémenter la soirée, en plus de la tire de Ste-Catherine, M. Antonio Vielfaure, de l'Office National du Film, présenta "La poulette grise" et "Ti-Jean s'en va dans l'Ouest", courts métrages qui furent particulièrement appréciés et applaudis.

M. le Dr André Lachance, à titre de représentant de l'Association d'Education, sut féliciter chaleureusement les écoliers de Lorette et les officiers du Cercle Local qui, en cette soirée de fierté française, faisaient de Lorette presque la capitale du Manitoba français. M. l'abbé Rodolphe Bélanger, curé, sut ensuite raviver ses souvenirs d'histoire franco-manitobaine, de 1916 à nos jours, et proclamer les noms des Langevin, Béliveau, Marion, Prendergast et autres apôtres de la cause catholique et française au Manitoba.

On ne pouvait mieux conclure cette enrichissante soirée que par le chant de l'"O Canada". Un goûter fut ensuite offert aux invités d'honneur, aux curé et vicaire, aux institutrices religieuses et laïques, à messieurs les commissaires, au comité local de l'Association d'Education.

Incendie

Un incendie a détruit la maison de M. George Keam. Les pompiers de Lorette ne purent éteindre le feu, car la famille étant absente, l'alarme fut donnée trop tard.

Nouvelles bâtisses

Lorette s'embellit toujours. MM. Jack Fulmore et Pierre Skotniki se sont construit chacun une maison neuve. M. Aurèle Ross a complété un poulailler qui peut contenir 6,000 poulets.

Réunion de l'A.P.M.

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maitres eut lieu en l'auditorium de l'école secondaire, le mercredi 21 novembre, sous la présidence de M. Marcien Emond, nouveau président. Il souhaita la bienvenue aux parents présents et remercia les personnes de l'avoir choisi. La Rév. Sr St-Eméric, principale, présenta le personnel enseignant et ajouta un bon mot pour chacun.

Mme J. Therrien donna un court résumé de la journée d'études qui eut lieu à St-Norbert le 3 novembre. Vint ensuite un rapport des personnes en charge des loisirs pour cette année.

Mme L. Sarrasin fut choisie comme présidente des loisirs des jeunes filles et de leurs mères. Chaque vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30, elles sont toutes invitées à se rendre à l'auditorium de l'école secondaire pour jeux, chants, théâtre.

M. Louis St-Mars, président du Club Sportif, ainsi que son comité, veulent s'occuper d'entrainer les jeunes au hockey. Il invita tous les jeunes à y prendre part, à nettoyer la glace et à pratiquer. Il y aura un rendez-vous à tous les mardis au même endroit pour les jeunes garçons et leurs pères, où on saura bien les amuser. M. Maurice Emond, instituteur, est le président du comité des loisirs. MM. Léo Sarrasin et Maurice Emond ont accepté de faire leur part pour le chant et le théâtre.

Jeanne Lacasse, Raymond Hamel et Brenda Crewson, étudiants de l'école secondaire, ont donné une idée de ce qu'ils s'attendaient du choix des loisirs.

Des cercles d'études furent ensuite formés afin que les parents puissent exprimer leur opinion sur les loisirs et la discipline à suivre.

M. le Curé mit le soubassement de la salle paroissiale à la disposition des jeunes à certains jours et à des heures déterminées pourvu qu'il y ait des gardiens pour s'occuper d'eux.

Félicitations au nouveau président pour avoir su présenter un programme aussi intéressant.

Un goûter termina la soirée.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques du conseil paroissial Notre-Dame-de-l'Assomption fut tenue le mardi 13 novembre. L'assemblée débuta par la prière, suivie de la lecture des minutes et rapports des différents comités.

L'on continua la réunion avec discussions et suggestions sur les prochaines activités du conseil. On organisera une réception avec arbre de Noël pour les enfants de la paroisse, le 21 décembre.

Les dames tiendront une vente de pâtisseries au magasin "Shop Easy", le 30 novembre.

On entreprendra une vente de billets dans la paroisse, dont les profits iront à l'église.

La rencontre de l'Association de Parents et Maitres, le 18 novembre, a été un succès. Les parents assistèrent en grand nombre. Ceci prouve l'importance et l'intérêt qu'ils attachent à l'éducation de leurs enfants. Bravo! En général, la volonté et la coopération des paroissiens ne manquent pas, ce qui prouve que seul on ne peut accomplir beaucoup, mais ensemble on peut tout.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le mardi 11 décembre. Mme Comeault, responsable du comité d'Action sociale, sera en charge du programme. L'invité d'honneur sera M. l'abbé B. Bélanger, directeur diocésain. On espère y voir plusieurs membres présents.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
C.W no 3	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Fourrage no 1	75.4	75.4	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 2	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4
Fourrage no 3	69.4	69.4	69.4	69.4	69.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	132	131	130.6	131.2	131
C.W. no 3—6 rangs	130	129	128.6	129.2	129
Fourrage no 1	124	123	122.6	123.2	123
Fourrage no 2	122.4	121.4	121.2	121.2	121
Fourrage no 3	119.4	118.4	118.2	118.2	118
SEIGLE —					
C.W. no 2	126 1/8	125.6	125 1/8	125.4	125.6
C.W. no 3	122	120 1/8	120.4	120 1/8	120.6
C.W. 2 rej.	123 1/8	122.2	121 7/8	122	122.2
C.W. no 4	113.4	112 1/8	112	112 1/8	112
Ergot	110.4	109 1/8	109	109 1/8	109
Sur voie net	127	125 1/8	126.4	125.6	125.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Décembre	78 1/8	78 1/8	78.4	78.4	78 1/8
Mai	79 7/8	80	80.2	80 1/8	80 1/8
Juillet	79.4	79.4	79.4	79 1/8	79.4
ORGE —					
Décembre	125	123 7/8	123.6	124.2	124
Mai	125 1/8	124.4	124.4	124 7/8	124 7/8
Juillet	124	123.2	123 1/8	123 7/8	123 7/8
LIN —					
Décembre	327.6	326	323	323 1/8	320.6
Mai	336.6	334	332	332.2	330.4
Juillet	334	331.6	329.4	329.4	328
SEIGLE —					
Décembre	127.4	126 1/8	126	126 1/8	126
Mai	129 7/8	129	128 7/8	128.4	128 7/8
Juillet	128 1/8	127.2	126.6	126.6	126 7/8

(Pour la semaine du 19 au 23 novembre 1962)

Letellier

Réunions de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maitres poursuit son travail pour l'année. Le 23 octobre, la première assemblée avait lieu à la salle. M. l'abbé E. Fontaine, curé, était présent, ainsi qu'une nombreuse assistance.

Il y eut lecture du rapport financier et présentation du personnel enseignant.

Le conférencier d'honneur, M. J.-A. Duhamel, inspecteur d'écoles pour la Division de la Rivière-Rouge, parla sur deux points importants: "Les devoirs des commissaires et les qualités d'une bonne institutrice. Qualités qu'on pourrait résumer ainsi: Premièrement, celle qui enseigne doit avoir un amour authentique pour les enfants. Deuxièment, il lui faut une patience à toute épreuve. Enfin elle doit être versée dans la lecture. M. Duhamel permit aux personnes présentes de lui poser des questions sur sa conférence.

Tous jouirent de ce qui fut dit, mais comme le temps passait rapidement et qu'on en avait encore beaucoup à dire, on espère que M. Duhamel pourra revenir la prochaine fois et continuer à jeter de la lumière sur le sujet de l'éducation.

Une autre réunion de l'Association de Parents et Maitres avait lieu le 20 novembre à l'école élémentaire. Il était remarquable cette fois d'y voir des messieurs en plus grand nombre. Ceci montre leur intérêt à la bonne cause.

Il y eut au début discussions sur certaines questions importantes qui intéressaient les parents et les institutrices. Ensuite on demanda à Mmes Joseph Saurette et Antonin Jutras de donner un rapport de la réunion des Parents et Maitres à St-Norbert. Ces dames furent enchantées de ce qui s'y était passé et elles surent transmettre leur enthousiasme à l'assistance.

Tous étaient heureux d'avoir parmi eux Mme Adélard Labelle, de Ste-Agathe. Elle présenta plusieurs points qui, s'ils sont suivis, aideront certainement aux réunions à venir. Elle donna un aperçu sur le thème de l'année et appuya cette fois sur les relations entre parents et enfants.

Merci à M. Duhamel, Mme Laberge et à l'habile président, M. Bernard Ayotte, qui fera son possible pour assurer l'avancement de l'A.P.M. dans la paroisse.

La vie de bien des hommes n'est, le plus souvent, qu'une longue et laborieuse victoire contre la grâce. — Pierre DUPOUEY.

• • •

L'état de grâce est l'essentiel printemps de l'âme.

J. RIMAUD.

La Défense Civile dit:

Si le son de la sirène se fait entendre, allumez votre radio et restez aux écoutes afin de capter toute indication. Ne vous servez pas de votre téléphone, toutes les lignes devront être libres pour messages d'urgence.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Tél.: TUrner 8-2351.





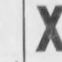




L'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba



M. René Préfontaine, candidat dans La Vérendrye



Notes historiques de La Broquerie

Notes de M. l'abbé Roch-Alexandre Giroux, curé, à l'arrivée des Soeurs en 1912, fournies par M. l'abbé Ubald Lafond, curé actuel, le 21 octobre 1962.

Fondation d'un couvent à La Broquerie acceptée:

Le 3 février 1912, après demandes réitérées depuis 1900 aux Révérendes Soeurs Grises d'accepter la fondation d'un couvent dans la paroisse, nous recevons de la Rév. Mère Vicaire de St-Boniface, la Rév. Sr Despins, la réponse suivante:

Monsieur le Curé,

J'ai tenu à avoir un dernier mot de la Maison Mère avant de répondre à votre lettre du 19 janvier. Notre très honorée Mère et ses conseillères acceptent la fondation d'un couvent dans votre paroisse à la condition néanmoins que la Vicarie de St-Boniface fournira les maîtresses. Espérant que le Ciel nous viendra en aide, j'ose vous promettre deux maîtresses pour le mois de septembre. Si rien ne survient, je me rendrai chez vous le 10 du mois courant et j'y passerai la journée du dimanche. En attendant veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'hommage de mon profond respect et me croire

Votre très humble servante,
Soeur DESPINS,
Soeur Vicaire.

Visite de Mère Vicaire

Le 10 février, la Rév. Mère Vicaire, accompagnée de la Rév. Sr Berthiaume, supérieure du couvent de Ste-Anne, vient à La Broquerie. Elle voit messieurs les commissaires, qui sont MM. Alexandre Gagnon, Honoré Simard et Philippe Savard, et elle s'entend avec ces messieurs touchant ce qu'ils auront à faire à leur maison d'école pour qu'elle soit convenable pour y recevoir les Soeurs. La Révérende Mère leur trace même un petit plan à cette fin. Les commissaires étant tout à fait bien disposés mettent tout de suite le projet à exécution.

Le 7 août 1912, la Rév. Mère Vicaire annonce les Soeurs qui ont été nommées pour ouvrir la mission de La Broquerie. Ce sont les Soeurs Dupuis, Maurice et St-Joachim.

Arrivée des Soeurs le 15 août 1912

Le 15 août 1912, les Révérendes Soeurs arrivent. La Révérende Mère Vicaire vient elle-même introduire les Soeurs dans leur nouvelle mission. Ce sont les trois nommées plus haut. La Rév. Sr Dupuis vient comme supérieure du nouveau couvent de La Broquerie; les deux autres, les Rév. Srs Maurice et St-Joachim, comme maîtresses de classe. Nous les recevons du mieux que nous pouvons. Un grand nombre de paroissiens vont à la rencontre des bonnes Soeurs à la gare et les accompagnent à l'église. Dans l'église nous adressons des paroles de bienvenue aux bonnes Soeurs, et nous terminons la réception par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Les religieuses résident deux semaines au presbytère en attendant que les travaux soient terminés à leur maison.

Notes de la Rév. Sr Armande Caron, supérieure.

Q. — A quelle date précise les premières Soeurs Grises arrivèrent-elles à La Broquerie?

R. — Les Soeurs Grises sont arrivées à La Broquerie le 15 août 1912, puisqu'on lit dans les archives du couvent qu'un splendide dîner leur fut offert au presbytère.

Q. — Qui était curé de la paroisse en 1912?

R. — Le curé d'alors était M. l'abbé Roch-Alexandre Giroux, qui avait demandé les religieuses depuis longtemps, et sa demande était acceptée depuis un an.

Q. — Savez-vous combien il y avait de religieuses?

R. — Elles étaient trois: la Rév. Sr Joséphine Dupuis, supérieure, ainsi que les Rév. Srs Maurice et St-Joachim. Cette dernière portait déjà le nom de la paroisse où elle venait se dévouer; c'était peut-être providentiel. Mère Despins, Supérieure provinciale cette année-là, conduisit elle-même les trois fondatrices à La Broquerie.

Q. — Savez-vous d'autres détails concernant l'arrivée des religieuses?

R. — La chronique nous dit que la paroisse presqu'entière était réunie pour souhaiter la bienvenue aux fondatrices. M. Thomas Boily conduisait Mère Despins et Sr Dupuis, supérieure, dans une belle voiture couverte, tirée par deux beaux chevaux blonds, dit-on. M. Joseph Granger fit monter les Rév. Srs Maurice et St-Joachim dans sa voiture pour les conduire jusqu'à l'église. Grand nombre de voitures suivaient, dit encore la chroniqueuse.

Q. — La chronique dont vous parlez ajoute-t-elle autre chose au sujet de ce grand événement?

R. — On dit aussi que M. Olivier Lambert, âgé de 66 ans, sonna la cloche longtemps avant l'arrivée des Soeurs. M. l'abbé Giroux, curé, reçut les fondatrices à la barrière et les conduisit aux prie-Dieu placés près du choeur. En termes émus, il souhaita la bienvenue aux trois fondatrices et dit sa satisfaction de recevoir des religieuses dans sa paroisse; il ajouta aussi que la venue des Soeurs Grises était un événement mémorable dans l'histoire de la paroisse. Suivit la bénédiction du Saint Sacrement; Mme Philippe-Alexandre St-Laurent touchait l'harmonium (il n'y avait pas d'orgue électrique il y a 50 ans). Les chantres d'alors étaient Mme Alphonse Houde, qui réside à St-Norbert, MM. Aristide Rocan, Hormidas Granger, Alexandre Gagnon et Alexandre Carrière.

Q. — Vous avez dit que le dîner fut servi au presbytère, ce jour-là?

R. — Bien oui, et non seulement ce jour-là, mais M. l'abbé Giroux eut l'obligeance de loger les Soeurs jusqu'au 28 août, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du poêle et de quelques meubles indispensables.

Q. — Nous aimerions savoir quelle fut la première résidence des Soeurs.

R. — Les Soeurs logèrent d'abord dans le haut de l'école d'alors que nous pouvons encore voir tout près du couvent actuel. Elles étaient bien à l'étroit; un petit corridor servait de chapelle, et la cuisine était en face de cette chapelle.

Q. — Pouvez-vous dire quand fut chantée la première messe dans la chapelle dont vous venez de parler?

Le 9 novembre 1912 eut lieu la première messe dans le haut de l'école où logeaient les Soeurs. Le premier calice fut donné par Sa Grandeur Monseigneur Langevin, et il sert encore pour la messe au couvent actuel.

Q. — Il y avait quelques assistants à cette première messe?

R. — A part les religieuses, on mentionne les noms de Mlle Philomène Vallée, nièce de M. l'abbé Giroux, Mme Camille Boily, veuve, (mère de Soeur Philomène Boily, née à La Broquerie, actuellement cuisinière au couvent), Mlles M.-L. Balcaen (Mme Marius Vielfaure), Antoinette St-Laurent, Georgiana Savard (Mme Emile Lambert), Irma Balcaen (Mme Elas Gauthier), Anna Savard (Mme Louis Rougeau), de St-Boniface, MM. Louis Paradis et Joseph Balcaen.

Q. — Quand fut construit le couvent actuel?

R. — Le couvent fut construit en 1919. La bénédiction eut lieu le 10 novembre. Il n'y eut que M. Alexandre Gagnon, architecte-entrepreneur, qui accompagnait M. l'abbé Giroux, depuis le dortoir jusqu'à la fournaise.

Q. — Nous aimerions savoir le nom des supérieures de votre couvent depuis 1912?

R. — La première supérieure fut, comme nous l'avons dit déjà, la Rév. Sr Joséphine Dupuis, et ce fut ensuite les Rév. Srs M.-L. Alary, Jubinville (Rose-Anna Nadeau), Alma Champagne, St-Eugénie, décédée l'année dernière, Anne Laurendeau, Alma Champagne, revenue une deuxième fois, Marie-des-Anges, Marie-Rose Antaya, Maria Schmidt, Eulodie Vachon, Anna Lussier et moi-même, Armande Caron, je suis ici depuis 1960.

Q. — Combien y a-t-il de religieuses à votre couvent?

R. — Nous sommes six religieuses, dont quatre enseignent dans les écoles secondaire et élémentaire.

Q. — Nous aimerions connaître leurs noms? Pouvez-vous les nommer?

R. — Ce sont les Rév. Srs Jeanne Monchamp, principale à l'école secondaire, Hermance Lussier, principale à l'école élémentaire, Olive Sarrasin, institutrice à l'école secondaire, Anna Talbot, institutrice à l'école secondaire et en charge de l'enseignement ménager, et Philomène Boily, cuisinière actuelle, née à La Broquerie, et qui fut la première religieuse à entrer au noviciat après l'arrivée des Soeurs Grises. Elle y entra en 1913.

Q. — Pouvez-vous nous dire sommairement, le bien accompli dans l'école?

R. — Jusqu'à date on peut compter 12 prêtres et 34 religieuses qui ont fréquenté notre école. Sur ce nombre, nous avons des religieuses missionnaires chez les Indiens et les Esquimaux, et tout particulièrement une des nôtres est missionnaire au Brésil.

Q. — Mais c'est magnifique . . . Avez-vous l'espérance de voir se continuer ces belles vocations qui deviennent presqu'une tradition dans votre paroisse?

R. — Oh oui, puisqu'il y a actuellement des jeunes en formation; les uns aux grand et petit séminaires, au collège, au noviciat des Pères Jésuites et voir même à la Trappe de St-Norbert.

Q. — Les vocations de choix ne sont assurément pas les seules qui ont été cultivées dans l'école de La Broquerie.

R. — Oh non! on peut compter en plus de nombreux hommes d'affaires, tant de la paroisse qu'à l'extérieur, un médecin, et surtout un très grand nombre de parents chrétiens à la foi profonde. Il est entendu que l'école ne s'attribue pas tout le crédit, mais il est certain qu'elle a exercé une bonne influence sur ces personnes.

Q. — Si je ne me trompe, vous avez actuellement une école secondaire et une école élémentaire; pourrais-je avoir quelques précisions à ce sujet?

R. — Ce fait date depuis septembre 1959, alors qu'il y a eu la consolidation des districts scolaires St-Alexandre et une partie de l'école St-Roch; l'école St-Joseph faisait déjà partie de l'école St-Joachim. Depuis, quelques familles de l'école Joffre se sont jointes à notre district formant l'école élémentaire. L'école secondaire est sous la direction des commissaires de la Division Seine.

Q. — Nul doute que ce changement a demandé un grand esprit d'adaptation?

R. — En effet, mais les commissaires des deux écoles ainsi que le personnel enseignant ont fait preuve d'un dévouement et d'un zèle qui ne s'est jamais démenti, ce qui nous permet d'avoir en nos écoles les plus belles espérances.

Q. — Nous direz-vous un mot de votre inspecteur actuel?

R. — Avec plaisir; nous sommes vraiment privilégiées en ayant comme inspecteur M. Arthur Corriveau, homme de principe, au jugement sûr, au patriotisme éclairé.

Q. — Et votre visiteur d'écoles?

R. — M. l'abbé Pierre Raymond est connu pour son enthousiasme vibrant et pour l'amour de la langue française, aussi, rien n'est épargné de sa part pour faire passer ses sentiments dans le coeur du personnel enseignant et des élèves.

Q. — Auriez-vous quelque chose à ajouter au sujet de la paroisse de La Broquerie?

R. — Oh oui! nous sommes heureuses de nous dévouer dans une si belle paroisse canadienne-française et profondément catholique. A cette occasion, nous voulons dire notre appréciation pour la belle coopération des paroissiens pour préparer le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises dans cette paroisse. Ce fut une véritable surprise pour nous, qui ignorions à peu près tout de leurs petits secrets.

Donc, un reconnaissant merci à notre dévoué curé, M. l'abbé U. Lafond, pour sa précieuse collaboration en toute circonstance, au comité d'organisation qui n'a rien épargné pour le succès de cette fête et pour le travail supplémentaire qu'il s'est imposé afin de mener à bonne fin cette entreprise; enfin à tous les paroissiens pour leur dévouement, leur coopération, car il convient de dire ici, ce sont eux qui ont bien voulu préparer cette belle fête qui reste pour nous, inoubliable. A ceux et celles qui ont travaillé dans l'ombre, derrière les coulisses, comme on dit, nous redisons notre reconnaissance. Enfin, à tous et à chacun, merci de la part des religieuses du couvent de La Broquerie.

(Extraits des notes de Mme Marius Vielfaure (Marie-Louise Balcaen), première élève à terminer son cours après l'arrivée des Soeurs Grises à La Broquerie, Man. (Ecole St-Joachim)

Q. — On dit que vous êtes une des premières élèves ayant été à l'école St-Joachim après l'arrivée des Soeurs Grises à La Broquerie, en 1912?

R. — Oui, je suis au nombre des premières élèves.

Q. — Avez-vous fait votre cours au complet?

R. — Oui, c'est-à-dire jusqu'à la XIe année, qui nous permettait alors de suivre le cours à l'école normale.

Q. — En quelle année avez-vous fini votre cours?

R. — J'ai fini en 1918.

Q. — Dans quelle année étiez-vous à l'arrivée des religieuses?

R. — J'avais fini ma VIe année. En septembre j'ai pris ma VIIe année.

Q. — Qui était votre maîtresse alors?

R. — Soeur Maurice fut ma maîtresse pour les deux premières années; ensuite ce fut Soeur Savoie, et pour la dernière année, Soeur Dupuis et Soeur Poirier, comme maîtresse de Physique et de Chimie.

(Soeur Savoie est actuellement missionnaire à Berens River, et Soeur Poirier à la Maison-Provinciale à St-Boniface. Les deux autres sont décédées. — M.-L. B.)

Q. — Combien d'élèves en même année que vous ont fini le cours?

R. — Je suis la seule. Nous étions deux à écrire les examens de XIe année, Marie Granger (Mme W. Brodeur) et moi. Elle avait fait son cours à Ste-Anne quelques années auparavant, alors qu'elle pouvait enseigner avec sa Xe année seulement. En 1916, le Département exigea une XIe année. J'avais justement fini ma Xe année, donc je n'ai pas pu prendre mon école normale, ni ma XIe année puisqu'il n'y avait pas encore de laboratoire à l'école. Durant l'année 1916 à 1917, les religieuses et les commissaires ont installé le laboratoire et en septembre 1917 je reprenais le chemin de l'école pour commencer la XIe année avec mon amie, Marie Granger (Mme Brodeur), qui ne pouvait plus enseigner avec son certificat de Xe année. Je suis donc la seule première finissante du couvent de La Broquerie. L'automne suivant je m'inscrivais à l'école normale.

Q. — Pourriez-vous nous donner les noms de quelques élèves qui étaient dans votre classe à ce moment-là et qui ont écrit le premier examen avec vous?

R. — Oui, si je me rappelle bien nous étions trois seulement à écrire les examens de VIIIe année, en 1914: Eloria Normandeau (Mme S. Marcoux), Marie Brisson (Mme Napoléon Giasson) et moi.

Q. — Si j'ai bien compris il y avait seulement deux classes à l'école à l'arrivée des religieuses?

R. — Oui, pour un an, les deux classes au premier étage. Les religieuses habitaient le haut de l'école et avaient trouvé moyen de prendre un petit coin pour quelques pensionnaires.

Q. — Quelles étaient les premières pensionnaires?

R. — Les premières pensionnaires étaient Eloria Normandeau (Mme Sauveur Marcoux) et Rosa Normandeau, sa cousine (Mme Louis Boily). Le nombre est monté à sept je crois durant l'année. L'année suivante le nombre d'élèves allant toujours grandissant, les religieuses durent sacrifier le dortoir des pensionnaires pour faire une troisième classe. La deuxième classe avait alors pour maîtresse Soeur St-Joachim. En cette même année les commissaires firent creuser le puits.

Q. — Quelles furent les dernières maîtresses laïques à enseigner à La Broquerie?

R. — Mlles Valentine et Armandine Desautels, de Ste-Anne, deux soeurs de Mme Adélard Jolicoeur, de cette paroisse.

(Valentine (Mme Joseph Desjardins), de St-Boniface, enseignait dans la première année. — M.-L. B.)

Q. — Pouvez-vous nous dire si on s'occupait de jardin et de couture, alors?

R. — A la demande de l'inspecteur, le club des garçons et filles fut formé. Les commissaires firent labourer la cour de l'école du côté nord, et les plus grands élèves avaient chacun leur jardin bien marqué et bien travaillé. C'était très encourageant. Soeur Supérieure nous montrait à coudre à et broder. A l'automne nous avions l'exposition et les meilleurs remportaient des prix. L'inspecteur présidait ces expositions.

A l'occasion de la fête des arbres au printemps, les plus grands élèves apportaient chacun un arbre (érable ou épinette) et le plantait. On écrivait notre nom sur une petite plaque que nous attachions à notre arbre pour le connaître. J'en avais un moi aussi près de la barrière. Les arbres que vous voyez en avant de la cour de la vieille école ont été plantés par les élèves d'alors.

Q. — Qui était votre curé à ce moment là?

R. — Nous avions comme curé M. l'abbé Roch-Alexandre Giroux. En 1937 il quittait la paroisse pour recevoir à St-Boniface des soins médicaux. Il mourut le 12 juillet 1942 à l'âge de 76 ans.

Q. — S'intéressait-il beaucoup à l'éducation?

R. — Oui, il était si content d'avoir des religieuses pour le seconder dans son travail d'apostolat qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour les aider. A l'entrée des classes, il venait toujours nous bénir et nous encourager de ses sages conseils. Chaque mois il présidait la lecture des notes, accompagné de Soeur Supérieure. Comme les enfants de ces années-là n'étaient pas aussi gâtés que ceux d'aujourd'hui il pouvait récompenser les plus méritants. La moindre récompense faisait bien plaisir ne fusse qu'une image.

(Je me souviens qu'il offrait souvent à cette occasion pour des concours de catéchisme mensuels des prix de valeur considérable comme des statues, des crucifix, bénitiers, etc. — M.-L. B.)

Q. — Faisiez-vous du théâtre quelquefois?

R. — Tous les ans nous fêtions M. le Curé et Soeur Supérieure. Nous apprenions pour cette occasion quelques chants et déclamations que nous étions fiers de présenter aux héros de la fête. Le jour venu, Mère Provinciale et quelques Soeurs et prêtres amis de M. le Curé venaient fêter avec nous. C'était quelque chose pour les élèves d'alors.

Assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de Saint-Pierre

ST-PIERRE — Avec l'assemblée annuelle du 21 novembre, qui débuta par un succulent banquet à l'hôtel de St-Pierre et rehaussée par le talent musical de Mlle Yvette Lambert que nos dames ont su apprécier, une autre année est achevée. L'organisation des Dames Auxiliaires a vieilli d'un an. Elle a donc maintenant 13 ans. A 13 ans nous sommes pleines de vie, toujours prêtes à l'action; le dévouement et les sacrifices nombreux font preuve de nos efforts, si minimes soient-ils parfois. Et que dire de nos prières; elles ont été entremêlées avec nos activités mais elles n'ont pas manqué non plus.

Ce rapport n'est qu'une vue d'ensemble du travail de l'année. Nos champs d'action ont été nombreux et variés, tantôt paroissiaux, sociaux et missionnaires même. Les heures consacrées par nos dames à ces fins n'ont pas été comptées mais elles restent quand même la meilleure preuve de charité exercée envers les nôtres.

Voici en résumé ce que nous sommes heureuses de constater:

1) Dans la paroisse — a) réception en l'honneur de M. le Curé lors de son retour d'un voyage en Europe, offrande d'un don qui a été remis à la paroisse; b) envers nos proches: noces, buffets, soirées sociales; nous donnons notre concours à nos familles à l'occasion d'un décès; c) aide à l'école — buffet-lunch servi lors de l'ouverture de l'école secondaire; d) l'aide à nos enfants — scouts, vaisselle prêtée pour leur banquet, Croisés, argent versé en contribution pour besoin particulier; e) aide à notre organisation de Parents et Maîtres — contribution pour formation du comité de loisirs des vacances; f) aide aux familles pauvres — nourriture envoyée à certaines familles; g) hôpital — aide au Guild Shop, dépenses pour la couture faite pour l'hôpital; h) aide au Centre — le Centre est toujours resté notre première oeuvre de soutien.

2) En dehors de la paroisse: — aide aux missions — nos missionnaires paroissiens de St-Pierre, don en argent; en Bolivie, Oruro, le R. P. Emery Mulaire, O.M.I., au Brésil, São Paulo, M. l'abbé Edouard Banville, prêtre. A l'occasion du départ des 12 équipiers de St-Boniface pour le Brésil nous avons défrayé et servi, avec les Filles d'Isabelle, un banquet (97 couverts) pour les missionnaires et leurs parents.

Les 10 banquets et 14 goûters qui ont été servis durant l'année prouvent que les heures de travail ont été nombreuses.

Hommage aux dames dévouées et hommage surtout à Mme la Présidente. Sa position n'est jamais enviée de personne parce qu'elle exige beaucoup, trop même. Pour celles qui se dévouent, la récompense n'est pas matérielle.

Le comité de direction se compose comme suit: Mmes A. Banville, présidente; Léo Gélinas, 1ère vice-présidente; Albert Robidoux, 2e vice-présidente; Lucien Hébert, trésorière; Gérard Therrien, secrétaire; Mlle Alida Dupuis, sous-secrétaire.

Bienvenue aux paroissiennes qui veulent se joindre à ce groupe.

La REDACTRICE.

Ste-Agathe

Dames de Ste-Anne

Après la messe de 8 h., le dimanche 25 novembre, onze nouvelles dames entraient dans la congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse. Elles sont Mmes Donat et Emilien Alaric, Marcel Baudry, Ernest Bourbonnière, Léopold Chartier, Pierre Courcelles, Albert Dorge, Joseph et Marius Lemoine, Emile Sorin et Lucien St-Vincent.

Partie de cartes

La Société d'Agriculture remercie les gens qui sont venus à leur partie de cartes de dimanche soir dernier, en particulier M. et Mme Albert Vielfaure, de La Broquerie. Leurs parents et amis ont été heureux de les saluer et d'autres de les connaître.

Les différents prix ont été gagnés par MM. Albert Péloquin, Albert Vielfaure, Eugène Nolette, Albert Lécuyer et Julien Lemoine, Mmes Auguste Brémault, Raymond Lapointe, Albert Lécuyer et Cécile Bertrand et Mlle Marie-Louise Gagné.

Veille à te maintenir en état de vie, c'est-à-dire de grâce!

A. LAMOOT.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

La Relève collégiale

La deuxième réunion de la Relève du collège Mathieu eut lieu le lundi 12 novembre, en présence de l'aumônier, M. l'abbé Roger Ducharme, des anciens membres et d'une dizaine d'aspirants.

Après la prière, le président, M. Albert Déquier, souhaita la bienvenue à tous et spécialement aux nouveaux venus qui désirent faire partie de ce mouvement durant l'année. Il passa la parole au secrétaire, Louis Stringer, qui fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et donna un résumé des activités de la Relève au collège, l'an passé, soulignant spécialement le congrès régional qui eut lieu le 14 janvier.

Invitée au souper mensuel du C. P. de l'A.C.F.C. de Gravelbourg, la Relève y envoya quatre délégués, le mercredi 7 novembre. Un d'eux, Constant Lévesque, fit rapport auprès de ses coéquipiers de ce qui s'est passé, indiquant sa satisfaction d'avoir pu participer aux discussions des adultes habitués au rouage de l'A.C.F.C. Il a aimé la façon habile avec laquelle M. Allyre Sirois conduisit l'assemblée très animée et pratique.

En marge de la campagne qui se fait à Gravelbourg et aux alentours pour obtenir un service français des téléphonistes maintenant centralisées à Assiniboia depuis l'installation du système automatique à cadrans, M. Rolland Pinsonneault, de Syntaxe, nous fit lecture de la lettre qu'il a écrite au Ministre des Téléphones à Regina, M. C. C. Williams. Cette lettre réclama respectueusement la continuation à Assiniboia du service téléphonique interurbain bilingue, dont la région de Gravelbourg a toujours joui depuis au-delà de 40 ans, c'est-à-dire depuis l'avènement du téléphone dans le pays. Tous s'engagent, s'ils ont des appels interurbains à faire, de les faire en français exclusivement, à l'avenir.

Ensuite notre aumônier, pour le profit des nouveaux et aussi des anciens membres, expliqua ce qu'est la Relève, sa nature, son but, ses exigences, ses activités. "Le mouvement de la Relève, dit-il, est un mouvement de jeunes, mais un mouvement sérieux, un mouvement qui demande des convictions, de l'étude, du dévouement. Les lâches, les sans-coeur, les peureux n'ont pas d'affaire dans la Relève. Pour appartenir à la Relève, il faut des idées et de la personnalité, de la volonté et du caractère, il faut aussi de l'ambition, de la ténacité, du cran. Les moutons, les suiveux, les mous, les dissipés, les légers n'ont pas leur place au sein de la Relève. Il nous faut des hommes dans la Relève, ou des gars décidés d'en devenir, pleins d'idéal pour 'garder et embellir l'héritage national', mais aussi prêts à se dévouer sans compter, à se sacrifier, s'il le faut, pour la cause."

Robert BRACONNIER.

Les visages de l'amour

"Amour, quand tu nous tiens!" Ces petits mots de rien du tout qui reviennent si souvent sur les lèvres des étudiants devront pourtant constituer une part importante de notre éducation. En effet, le monde a été créé dans un acte d'amour et ne vit que par amour. Pour cette raison, les élèves des Arts se réunissent chaque semaine pour discuter uniquement d'amour.

Ces forums, dirigés par le R. P. Godbout avec l'aide de quelques membres du comité de piété, ont pour unique but de nous préparer à faire face à ce monde qui vit d'amour mais d'un amour de plus en plus faux. Plus l'amour actuel dans le monde tend à se rattacher surtout aux passions, plus nous devons nous efforcer d'observer d'abord cet état des moeurs et ensuite de trouver les solutions possibles et nécessaires pour réparer et replacer cet engrenage désaxé. Si nous ne pouvons changer le monde, nous pouvons tout au moins corriger ce déséquilibre qui pourrait être en nous à un état latent et c'est précisément ce que nous essayons de faire au cours de ces réunions.

Dans le programme de cette année, nous discuterons des divers visages de l'amour. Si nous étudions d'abord l'amour de la femme, nous visiterons aussi le domaine de l'amour dans la famille et l'amour que les religieux ont sacrifié pour un plus grand amour, en passant par le domaine de la compréhension entre amis et entre professeurs et élèves.

Comme le disait si bien Michel Quoist: "La sensibilité est un puissant moteur dans notre vie. Mais comme toute force, nous devons l'orienter, sinon elle fait la folle et bientôt elle contrôle tout." C'est justement à cause de la grande importance de cette orientation que les élèves des Arts se rendent librement chaque semaine à ces discussions et qu'on en voit plusieurs continuer la discussion même après la période de temps ordinaire.

En somme, comprendre la femme, parvenir à un amour véritable, accorder leur vraie place à nos instincts, créer de vrais liens d'amitié dans la famille, dans le groupe d'amis, voilà le sens de notre jeunesse. Tel est aussi le but de nos réunions et nous ne pouvons que féliciter les auteurs d'une initiative si heureuse et si profitable.

Paul LEROUX.

Redvers

Mariage Carrière-Garnier

Le samedi 27 octobre, en l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé Emile Toupin officiait au mariage de Mlle Jeannine Garnier, fille de M. et Mme Armand Garnier, de Redvers, à M. Constant Carrière, fils de M. et Mme Camille Carrière, de Storthoaks. Mme A. DePape touchait l'orgue, et Mlles Clémence et Jocelyne Buisse exécutèrent des jolis cantiques.

La mariée, qui fit son entrée au bras de son père, était vêtue d'une longue robe blanche en organza et un voile court orné de perles. Elle avait un bouquet de roses rouges. Les filles d'honneur, Mlles Jeannette Cook, cousine de la mariée, et Jeannette Carrière, soeur du marié, portaient des robes courtes identiques de couleur bleue et des bouquets de roses roses. MM. Léo Carrière, frère du marié, et Hervé Garnier, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. Léo Carrière et Lucien Garnier agissaient comme huissiers.

La réception eut lieu dans la salle paroissiale. M. Omer Carrière était comme maître de cérémonies. M. l'abbé Toupin proposa le toast.

Les invités venaient de Storthoaks, Bellegarde, Gravelbourg, Regina, St-Boniface, Winnipeg, Oak Lake et Carroll. Les nouveaux mariés résideront sur leur ferme à Storthoaks.

Félicitations à ceux-ci et aussi à M. et Mme A. Paulsen (Denise Carrière) et M. et Mme Aimé Hardy (Jeannine George), mariés récemment.

Assemblée

Le mercredi 21 novembre, à 3 h. p.m., un groupe de dames de la paroisse se rendait à la salle Notre-Dame-de-Fatima pour entendre parler Mme Olive Marshall, de Weyburn, au sujet de la Ligue des Femmes Catholiques. M. l'abbé Toupin fit les présentations. Mme Marcel Fréçon présida la réunion, et Mme Albert DePape fut la secrétaire. Après une conférence très intéressante, les dames ont pris la décision de former un club dans la paroisse; on convoquera une autre assemblée prochainement pour l'élection des officiers. Un délicieux goûter, servi par les dames de la paroisse, mit fin à cette rencontre.

Bazar

Le bazar paroissial et bingo aux dindes auront lieu dimanche prochain, le 2 décembre, à la salle paroissiale. Le bazar commencera à 3 h. p.m., et le bingo, à 8 h. 30 p.m.

Baptêmes

Le 23 septembre: Gina-Suzette-Marie, fille de Gilbert Moreau et Natalie Paulhus, née le 11 septembre.

Le 11 novembre: Morley-Edouard-Joseph, fils de Robert Clint et de Denise Martel, né le 29 octobre à Thompson, Man.

Le 18 novembre: Claire-Cécile-Marie, fille d'Henri Poirier et d'Elaine DePape, née le 9 novembre.

Çà et là

M. Bert Parent, de Montmartre, a acheté le magasin Solo de M. Jos. Lajeunesse, la semaine dernière. Bienvenue à M. Parent.

M. et Mme J.-E. Parent et leur fils, Grégoire, de Estevan, ont passé la fin de semaine chez la famille Roland Martel.

Mme Victor Godin, de Gravelbourg, a rendu une courte visite à son neveu, M. l'abbé Emile Toupin, la semaine dernière.

LE BILINGUISME AU CANADA

MONTREAL — La vérité sur le bilinguisme au Canada ne ressort pas de l'analyse des données démographiques dans la limite territoriale des provinces, a soutenu au congrès de l'ACFAS M. R. J. Joy, d'Ottawa. Il propose un tableau qui partage la population en six groupes.

M. Joy constate que 85 pour cent des Canadiens français habitent les trois groupes de majorité de langue française, dont la population totale est 5,253,127 âmes.

Dans les secteurs de majorité anglophone, jusqu'à deux tiers des Canadiens français d'origine ont adopté l'anglais comme langue maternelle; le phénomène est aussi évident à Beaconsfield, dans la banlieue ouest de Montréal, que dans les provinces de l'Ouest, selon M. Joy.

Il conclut de son analyse que le véritable bilinguisme n'existe pas au Canada; il est d'avis que la proportion des personnes bilingues ne dépassera jamais 25 pour cent de la population canadienne.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

- 10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
- 10.45—Refrains de France
- 11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
- 11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 11.45—Intermède et promotions
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Radio Bible
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Programme hollandais
- 12.45—Vers demain
- 1.00—Rosary Hour
- 2.00—Programme allemand
- 3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 4.00—Radio-Journal, Match intercités
- 4.30—Programme russe
- 5.15—Le chapelet
- 5.30—Orchestres des réseaux anglais
- 6.30—A l'opéra, ou Hockey, ou Terre nouvelle
- 8.00—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal, Tour des capitales
- 9.30—Terre nouvelle
- 10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
- 10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.40—Prière du matin
- 7.45—Nouvelles agricoles
- 7.50—Nouvelles locales
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Radio-Sacré-C.
- 9.15—Bonjour compatriotes
- 10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
- 10.15—Vie de femmes
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.16—Visages de l'amour
- 11.30—Joyeux Troubadours
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.25—Chronique sportive
- 12.30—Nouvelles agricoles
- 12.35—Réveil rural
- 12.45—Prince-Albert sur nos ondes
- 1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
- 1.15—Fémina
- 1.30—Psychologie de la vie quotidienne
- 1.45—Intermède
- 1.54—Tu es Roi chez toi
- 2.30—Plein soleil
- 2.54—D'une page à l'autre
- 3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
- 3.15—Sur deux plages
- 3.45—Le quart d'heure des malades
- 4.00—Partage du jour
- 4.30—Coeur à coeur
- 4.45—Communiqués, Bienvenue Saskatchewan
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Bienvenue Saskatchewan
- 5.45—Le coin des jeunes
- 6.00—Aventures Tintin
- 6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
- 7.30—Chansons de la maison
- 7.45—Picotin
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

- 12.10—Touches d'ivoire
- 2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 6.15—Le p'tit ba'
- 8.00—Petit ensemble vocal
- 8.15—Les affaires del l'Etat ou Rythmes modernes
- 8.30—L'heure populaire des jeunes
- 9.30—Sur toutes les scènes du jour
- 11.00—Adagio

MARDI

- 12.10—Un peu de tout
- 2.00—Musette
- 6.15—Vie croissante
- 8.00—Ensemble de Neil Chotem
- 8.30—Succès de la chansonnette
- 9.30—Hier et aujourd'hui
- 10.00—Concert symphonique
- 11.00—Récital d'orgue

MERCREDI

- 12.10—Fantaisies musicales
- 2.00—North Battleford sur nos ondes
- 6.15—Le p'tit bal
- 8.00—Rien qu'une chanson
- 8.30—L'heure populaire des jeunes
- 9.30—Concert du mercredi
- 11.00—Petit concert

JEUDI

- 12.10—Piano populaire
- 2.00—Debden sur nos ondes
- 6.15—L'abbé Pierre nous parle
- 8.00—Variétés de Québec
- 8.30—Sur les boulevards Parisiens
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Les compositeurs américains
- 11.00—Musique de chambre

VENDREDI

- 12.10—Quelques danses
- 2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 6.15—Nos missions
- 8.00—Chorale du Canada français
- 8.30—Deux voix un pays
- 9.30—A votre santé
- 10.00—Musique semi-classique
- 11.00—Récital

SAMEDI

- 7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.40—Prière du matin
- 7.45—Radio-Sacré-C.
- 8.00—Nouvelles locales
- 8.10—Nouvelles agricoles
- 8.15—Bonjour
- 8.45—Bulletin agricole
- 9.00—Bonjour
- 9.30—Tante Lucille
- 10.00—Radio-Journal, En sortant de l'école
- 10.30—Rendez-vous musical
- 11.00—Radio-Journal, Images du Canada
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède, Communiqués
- 12.20—Etablissement rural
- 12.30—De l'Olympia au Carnegie
- 1.00—Radio-Journal, Opéra
- 4.45—Intermède
- 5.00—Radio-Journal
- 5.16—Aventures de Tintin
- 5.30—Bienvenue Saskatchewan
- 6.00—Radio-Journal
- 6.02—Bienvenue Saskatchewan
- 6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
- 6.30—Allégro
- 7.00—Le chapelet
- 7.15—La langue bien pendue
- 7.45—Hockey
- 9.30—Trente minutes d'informations
- 10.00—Visite chez les chansonniers
- 11.00—Jazz 1170
- 11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Vingt-quatre responsables de la Défense civile des gouvernements fédéral, manitobain et du Winnipeg métropolitain ont passé la journée de lundi dernier au centre provincial d'avertissement d'urgence, au Camp Shilo, pour étudier comment on peut évaluer les dommages et les fatalités d'une attaque atomique. De gauche à droite, MM. J. Wighton, de la Canadian Broadcasting Corporation, C. MacEwan, du ministère des Pêcheries, et T. Sumner, de la Central Mortgage and Housing Corporation, surveillent la communation d'un message spécial des quartiers généraux de la Défense d'Amérique du Nord.
(Photo Défense Nationale)

Prud'homme

Visiteur de l'Inde

Le 18 novembre, les gens de Prud'homme avaient le plaisir d'avoir parmi eux M. l'abbé George Chillikootathil, de l'Inde. Il célébra la messe basse et prononça les sermons des deux messes.

Le même soir à la salle paroissiale, les Chevaliers de Colomb organisèrent une petite soirée. Malgré le froid, une cinquantaine de paroissiens étaient présents pour entendre une causerie du visiteur. M. Charles Hannotte présenta le programme de la soirée. Mmes Thérèse Jeanneau et Madeleine Viczko et le choeur de chant exécutèrent de jolis chants.

M. l'abbé Chillikootathil parla de son pays, ses missions, le genre de vie de ce pays et ses difficultés. M. Frank Viczko, Grand Chevalier, remercia le prêtre et lui présenta un chèque pour ses missions.

Çà et là

Le 25 novembre, les paroissiens avait le plaisir d'avoir M. l'abbé Morand pour célébrer les messes du dimanche.

Le 2 décembre, à la salle paroissiale, aura lieu un souper. Bienvenue à tous.

MM. Léo Beaudry et James Gilliard sont hospitalisés à Cudworth.

M. Daniel Hounjet est de retour de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Plusieurs Chevaliers de Colomb se sont rendus à Prince-Albert pour l'initiation.

M. et Mme Hervé Nobert, de retour de Niagara Falls, sont en visite chez M. et Mme David Labelle.

Mlle Dolorès Loiselle a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Joseph Rivard sont de retour d'un voyage à Peace River.

Mme Hervé Loiselle et M. Frank Viczko ont assisté à la conférence des chefs laïques catholiques, donnée à Saskatoon.

Mme Thomas Gautier, de Marcelin, était en visite chez MM. et Mmes Charles Hannotte et François Normand.

Mme François Gautier, de Marcelin, était en visite chez MM. et Mmes Adrien Loiselle et J.-B. Grimard.

MM. et Mmes Victorien Grimard et Edouard Boutin ont passé une semaine en visite chez leurs parents et amis, à St-Boniface, Man.

Mme Joseph Desjardins et M. Albert Desjardins, de St-Denis, étaient en visite chez M. et Mme Napoléon Hounjet.

M. et Mme A. Jeanneau, M. Paul Jeanneau et Mme Evelyne Loiselle étaient en voyage à Regina, Moose Jaw et Gravelbourg.

M. et Mme David Labelle ont élu domicile à Saskatoon.

Plusieurs dames ont assisté à la retraite fermée tenue au Queen's House de Saskatoon.

Mme Yvette Wells et M. et Mme Maurice Lepage étaient en visite chez leur parenté.

M. et Mme Bill Thompson étaient en visite chez MM. et Mmes Emile Préfontaine et Laurier Lepage.

Mlle Paula Théoret a passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Lionel Loiselle.

Notes agricoles

Moins de plants d'arbre en 1963

Les pépinières forestières d'Indian Head et de Sutherland (Saskatchewan) ont produit et distribué depuis 1904 plus de 300 millions d'arbres destinés à la création d'écrans protecteurs dans les trois provinces des Prairies. Au printemps de 1962, les deux stations ont distribué plus de 6,300,000 arbres, malgré la sécheresse qui a réduit les rendements en 1961.

Plus de 70 pour cent des arbres ont été expédiés en Saskatchewan, 25 pour cent au Manitoba et 2 pour cent en Alberta, à au delà de 6,000 cultivateurs. Trente-huit pour cent des arbres ont servi à des écrans pour protéger les habitations et 57 pour cent, les cultures; les autres 5 pour cent ont été utilisés à diverses fins par les ministères fédéraux et provinciaux dans ces trois provinces.

Les efforts pour accroitre la production de semis pour la transplantation de 1963 ont été anéantis par la sécheresse de 1961. Il en résulte que l'on dispose de 3 millions de plants seulement pour l'année 1963; aussi a-t-on décidé de limiter chaque commande à un mille seulement de plantations destinées à la protection des cultures. Cependant, l'état actuel des ensemencements de 1962 laisse prévoir que l'on disposera de 6 à 9 millions de plants en 1964.

* * *

Un vin tiré des bleuets

Les bleuets servent de matière première à un nouveau vin qui possède une saveur bien définie, un excellent bouquet et une riche couleur de rubis.

M. T. Fuleki, de la Station fédérale de recherches de Kentville (Nouvelle-Ecosse), a réussi avec des baies de l'airelle de petite taille un vin fruité de table d'une saveur appétissante et légèrement épicé.

En voici le mode de fabrication: Les bleuets sont passés au pressoir et traités au moyen d'une diastase pectinolytique qui accroît le rendement du moût. L'extraction du sucre et de la matière colorante demande deux pressurages, après quoi la dilution du jus en atténue la couleur prononcée. Enfin, on y ajoute du sucre, source organique d'azote pour les levures, et du métabisulfate de sodium pour prévenir l'altération par des bactéries.

Une souche spécialement sélectionnée de levures oenologiques déclenche la fermentation qui se déroule à une température réglée et à l'abri de l'air. Il faut en accélérer le processus afin de prévenir les possibilités d'altération du moût.

Après la fermentation, le vin est soutiré, pasteurisé et embouteillé.

M. Fuleki recommande de le servir frappé.

Ponteix

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Leblanc et leur beau-frère, M. Denis Denniel, de Val Marie, visitèrent MM. et Mmes Marc Kerviche et Wilfred Douville, récemment.

Mme Aimé Buissée et son fils, Roland, de Redvers, Sask., rendirent visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Henri Stringer.

A l'occasion de la fête de l'Armistice, plusieurs personnes vinrent de Regina: M. et Mme Herman Piché, chez leur mère, Mme Eva Piché; M. Paul Arcand, chez ses parents, M. et Mme Herman Arcand, et Mme Albertine Bonneville et sa fille, Irène, chez M. et Mme Jos. Dorval. Mme Irma Privé, qui était hospitalisée chez les Soeurs Grises de Regina, est revenue à Ponteix avec ces dernières.

Sont allés à Gravelbourg assister au mariage Dumonceaux-Larochelle, le 12 novembre, Mme Annie Dumonceaux, nièce du marié, et ses enfants, Marie, Mildred, Edna, Gilbert et Hector, MM. et Mmes Jos. Walters, Jos. Tinant et Lavern Lizée, M. Albert Dumonceaux, MM. et Mmes Paul Dumonceaux et Noël Dudragne, Mme Emile Stringer, MM. et Mmes W. Pord, Ernest Sévigny, Fernand Martin, Roland Dumont, Dayton Hulbert et Roger Bourlon.

Le dimanche 18 novembre, il y eut déjeuner-communion pour les Chevaliers de Colomb et leurs familles. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, était l'hôte d'honneur.

M. et Mme G. Bleau (Agnès Binette) ont visité leur famille respective.

M. et Mme Léo Dureault sont partis avec M. et Mme Richard Levasseur, visiter leurs parents, M. et Mme P Levasseur, à Vancouver, et autres parents, à Port Alberni et Victoria.

M. Alex. Legault passe quelque temps avec ses enfants, M. et Mme Roméo Legault, à Edmonton.

M. et Mme Jean-Noël Larochelle sont les heureux parents d'un fils, René, né le 7 novembre. M. et Mme Fernand Larochelle, grands-parents de l'enfant, en sont les parrain et marraine.

M. et Mme Ephrem Langevin sont les grands-parents d'un petit-fils né le 3 novembre, enfant de M. et Mme Albert Dumonceaux, de Val Marie.

Ont assisté au mariage Schell-Cheeseman à Regina le 17 novembre, les parents de la mariée, M. et Mme Horace Desautels, les frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Ernest, Lucien et Edouard Desautels, Gaston Mondor et Henri Goulet, M. Robert Desautels et Mme Florida Leduc.

Décès

Le jeudi 22 novembre, M. Raoul Larochelle est décédé à l'hôpital Gabriel. Les funérailles eurent lieu le samedi suivant.

M. Horace Bleau est décédé le dimanche 18 novembre à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Sincères condoléances aux deux familles éprouvées.

Il ne peut rien nous arriver de plus heureux que d'être pour quelque chose dans les grâces que Dieu accorde à une âme.

P. LACORDAIRE, O.P.

Prince-Albert

Thé-bazar

Mme D. Chester, présidente des Dames Patronnesses de l'hôpital de la Ste-Famille, annonça lors d'une récente réunion que leur thé-bazar annuel sera tenu le lundi 3 décembre, à 2 h. p.m., dans l'auditorium des infirmières. Les dames remercient spécialement les Révérendes Soeurs du Précieux-Sang pour le beau couvre-lit tricoté à la main et l'ensemble pour bébé offerts pour le bazar.

La prochaine réunion des Dames Patronnesses aura lieu le lundi 10 décembre à l'endroit précité. Un succulent goûter sera servi par les bonnes religieuses de l'hôpital.

Va-et-vient

M. et Mme G. Charlebois, autrefois de Spiritwood, Sask., demeurent maintenant dans cette ville et s'y plaisent à merveille. M. Charlebois est le frère de M. Ulric Charlebois, de cette ville.

M. G. Chabot, de Montréal, Qué., est en visite chez son beau-frère, M. l'abbé J.-A. Coursol, aumônier de l'hospice Mont St-Joseph, et chez sa soeur, Mlle Béatrice Coursol.

Mlle Sylvia Neider est venue de Saskatoon pour assister au concert des Jeunesses Musicales Canadiennes, qui fut donné à Prince-Albert le 23 novembre.

M. Hervé LeBlanc, de Vonda, est venu passer quelques jours ici pour prêter main-forte à M. D. G. Stueart, qui fut élu à la dernière élection complémentaire pour le district de Prince-Albert.

Bienvenue à M. D. Maranda, comptable licencié, de la firme Hamilton, George, Taylor et Columbia, qui a des bureaux à Saskatoon et Melfort, et qui a aussi ouvert une branche ici. M. Maranda naquit à Rosetown, Sask., où il fit ses études primaires et secondaires. Il obtint son baccalauréat en commerce de l'Université de la Saskatchewan, en 1957, et fit son apprentissage à Calgary, Alta, avant de venir à Melfort en 1960. Il est marié, père de deux fils, et il est membre des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de Commerce Junior ainsi que président des relations internationales du bureau provincial des Jaycees, à Melfort. Il est aussi directeur du Club de curling et de la "Overture Concert Association".

La Sainte Catherine

Dimanche dernier, les Dames Patronesses du collège Notre-Dame donnaient une partie de whist et cinq mains de bingo, à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Quatorze tables furent remplies. La présidente, Mme Arcande Trudeau, était en charge.

Voici les noms des heureux vainqueurs: Mmes A.-L. Pagé et Rachel Strasser gagnèrent les prix "Voyageurs"; Mme A. Trudeau, avec 82 points, et M. Constant Houle, avec 73, obtinrent les premiers prix. Pour le bingo, ce furent Mmes G. Dion, de Domremy, A. Painchaud (2) et Gaston Hudon, MM. Walter et Constant Houle, tous de Prince-Albert. Huit autres joueurs, qui n'avaient pas manqué aucune partie au cours de la dernière saison, reçurent aussi un prix. Ce don spécial fut gracieusement offert par Mme Léonard Houle. Le prix d'entrée fut accordé à Mme Albert Dupuis.

Puis vint la principale attraction de la soirée. Organisées et dirigées par Mme E.-J. Gaudet, huit "Catherinettes" firent leur apparition sur le théâtre et évoluèrent dans une danse bizarre et contorsionnée. Cela rappelait les belles et agréables veillées organisées par le Club Canadien, il y a quelques années, où l'enthousiasme régnait au plus haut degré parmi tous ceux qui y participaient, jeunes et moins jeunes.

On espère qu'il y aura moyen de faire revivre ces mémorables réunions où l'on se sentait rajeunir tout en s'amusant à qui mieux mieux. D'ailleurs, c'est le désir exprimé non-seulement par les Dames Patronnesses du collège Notre-Dame, mais par toute l'assistance réunie ce soir-là.

Mme A. Trudeau remercia chaleureusement tous les assistants, mais plus particulièrement celles qui ont aidé au succès de cette fête de la Sainte Catherine. Un bon goûter fut servi par les dames et demoiselles.

Vente des coquelicots

La vente des coquelicots a surpassé celle de l'an dernier, réalisant la somme de $3,034.74 contre $3,014.32. Selon M. Hank Hogeweide, président du comité, le surplus fut attribué non-seulement à la générosité du public, mais aussi grâce au dévouement des écoliers des diverses écoles, dont ceux de l'Académie de la Présentation de Marie, qui arriva en tête de la souscription.

Val Marie

M. Henri Bouchard, de Ste-Claire de Dorchester, Qué., est en visite chez MM. et Mmes Lucien Clément et Emile Paradis. Son épouse (née Suzanne Gagnon) est la soeur de Mmes Clément et Paradis.

Mme Alice Dumont, de Vanguard, visite ses fils, Laurent et André, et leurs familles.

M. et Mme Lionel Jeanson sont déménagés au village pour l'hiver.

Souper et bazar

Le dimanche 18 novembre eurent lieu le souper annuel et le bazar au profit de l'église. Ce fut un beau succès et M. l'abbé O. Lemay, curé, a chaleureusement remercié tous ceux et celles qui ont contribué à la parfaite réussite de cette entreprise.

Diplômée

La Rév. Sr Supérieure du couvent et la Rév. Sr Berthe-Cécile se sont rendues à Calgary, le 10 novembre, pour la collation du diplôme de cette dernière, qui reçut le degré de Bachelière en Education à l'Université d'Alberta. Quatre autres Soeurs de l'Assomption reçurent des degrés ce jour-là. Elles ont ensuite fait une courte visite à Edmonton et sont revenues le dimanche soir.



Me Jean-Baptiste Crépeau, de Montréal, a été nommé député du comté Montréal-Mercier au Parlement du Québec, le 14 novembre. Le nouveau député est secrétaire de la Fédération Libérale de la province de Québec, président du club Kinsmen-Alouette de Montréal Inc., président sortant de charge du conseil consultatif des Associations d'Hommes d'Affaires et Professionnels de Montréal, trésorier du Bureau de l'Assistance Judiciaire du Barreau de Montréal, gouverneur et conseiller à l'exécutif du Centre des Loisirs de l'Immaculée Conception, directeur du Centre Paul Sauvé et de la Palestre Nationale. Il fut élu secrétaire du Barreau de Montréal et délégué au Conseil Général du Barreau de la province de Québec en 1957. Il fut aussi président de l'Association des Hommes d'Affaires du Plateau Mont-Royal.

Me Crépeau, fils de feu Me Jean-Baptiste Crépeau et de Blanche Provencher-Crépeau, est le frère de Me J.-G. Crépeau, avocat de Prince-Albert, Sask., et de Paul-A. Crépeau, professeur à la faculté de droit de l'Université McGill à Montréal. Agé de 39 ans et marié à Paulette Brisson, il est le père d'une fillette, Jeanne.

Mme Georgianna Vallière, de Vawn, décédée à sa demeure le 4 novembre

VAWN — A son domicile, le dimanche 4 novembre, Mme Georgianna Vallière mourut subitement d'une crise cardiaque, n'étant de retour de l'hôpital que depuis deux jours.

Mme Vallière naquit à Beauceville, Qué., le 4 août 1885 et vint demeurer à St-Hippolyte, Sask., en 1912, chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme J.-B. Poulin. En 1913, elle épousa M. Louis Vallière, de Vawn, et demeura ici depuis.

La messe de Requiem fut chantée en l'église paroissiale le mercredi 7 novembre à 10 h. a.m., par M. l'abbé G. Aumont, assisté de M. l'abbé J.-A. Desrosiers, d'Edam, et du R. P. Adéodat Girard, O.M.I., de Jackfish, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Hippolyte.

La chorale de la paroisse fit les frais du chant. MM. Henri Blais et Rodolphe Blanchette firent la quête.

Les porteurs furent MM. Henry Alexander, Lawrence Vallière, Jos. et Aimé Poulin, Joseph Godbout et Philippe Gratton.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Victor, de St. Catherines, Ont., Lionel, de Calgary, et Georges, de Vawn; et six petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Vallière désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie par des visites au domicile, offrandes de messes ou de fleurs et assistance aux funérailles.

Va-et-vient

M. Ernest Fortier, de Moose Jaw, est venu chercher ses parents, M. et Mme O. Fortier, pour qu'ils séjournent quelque temps dans sa famille.

M. et Mme L. Weber et leur bébé, Lyle, sont allés, par avion, à Detroit, Mich., et Windsor, Ont., pour deux semaines de vacances.

M. et Mme G. Vallière ont passé la fin de semaine du 23 novembre à St-Paul, Alta, chez M. et Mme Turnovoy, parents de Mme Vallière. Mme Vallière et ses deux enfants, Blair et Kevin, y sont demeurés pour une semaine.

Mme E. Cross, qui a passé une semaine chez ses parents à Radisson, est de retour chez elle.

Lac Pelletier

Çà et là

M. et Mme Achille St-Denis, de Swift Current, sont venus visiter des amis à Lac Pelletier.

MM. Amédée Robitaille et Walter Snider sont allés passer deux semaines dans le nord de la province, dernièrement.

MM. et Mmes Noël Robitaille et Robert Allary sont déménagés à Hinton, Alta, pour les mois d'hiver.

Le lundi 19 novembre avait lieu à l'école Neuville une réunion de 28 instituteurs des différentes écoles de l'unité de Swift Current. A la fin de la soirée, Mlle Doreen Rambou servit un succulent goûter.

M. Aurèle Moreau, de Bellegarde, est en visite chez M. et Mme Joseph Dumesnil.

M. Davilla Tessier se rendait chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Prybyl, à Cantour.

MM. Denis Pellerin, Victor Monette, Réal Dumesnil et Aurèle Moreau se rendaient à Success le 19 novembre, visiter les puits d'huile de cette région.

Mme André Laverdière passa quelques jours chez sa mère, Mme Irène Perron, à Swift Current, et en même temps visitait son époux, hospitalisé à cet endroit. Souhaits d'un prompt rétablissement à ce dernier.

M. Denis Pellerin et Mlle Mariette Pellerin se rendaient à Ponteix, le 16 novembre, pour affaires et en même temps ramenèrent Mlle Géraldine Dumesnil, qui passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J. Dumesnil.

M. et Mme Hubert Paul sont les heureux parents d'une fille née le 6 novembre à l'hôpital de Swift Current. Félicitations aux heureux parents.

Wolseley

Çà et là

Le 20 novembre, les Dames de Ste-Anne organisèrent leur thé annuel à l'hospice des vieillards.

Le dindon, offert par Mme Paul Français, fut gagné par Mme Claude Dureau. Les billets ont été vendus par le Cercle des Jeunes.

M. Léo Perras est de retour chez lui après trois semaines à l'hôpital de Regina; il est en bonne voie de guérison.

Au retour de leur voyage de noces à Winnipeg, M. et Mme Raymond Benjamin, de Ponteix, s'arrêtèrent saluer M. et Mme Emile Tourigny.

M. et Mme Edouard Bonneville, de Ponteix, vinrent en visite chez MM. et Mmes A. Bonneville et L. Coueslan.

M. et Mme E. Klein (Adeline Pitre) sont les heureux parents d'un deuxième enfant, une fille baptisée sous les noms de Michelle-Thérèse.

M. Adrien Bouffard, de Kincaid, vint en fin de semaine chez M. et Mme Cliff McCasllin et en profita pour visiter leurs cousins, M. et Mme Emile Tourigny.

A l'occasion du 70e anniversaire de naissance de M. Antonio Béliveau, il y eut réunion de famille chez ce dernier. Etaient présents tous ses enfants, M. et Mme Emilien Labrèche (Liliane), de Montmartre, M. et Mme Gérard Vallée (Hélène), de Naicam, MM. et Mmes Roger et Georges Béliveau et Grant Beckett (Georgina), de Wolseley, et leurs familles.

M. l'abbé Maurice Bonneville et M. Guy Bourgeois, de St-Boniface, Man., en route pour Gravelbourg, passèrent la soirée de samedi dernier chez M. et Mme Emile Tourigny.

M. et Mme A. Pitre passèrent une couple de jours chez M. et Mme Edwin Pitre, à Yorkton.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Bazar annuel

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès du bazar paroissial, les 7 et 8 novembre. Ce succès est dû à la coopération de tous, paroissiens, bienfaiteurs et amis. Merci aux bienfaiteurs qui ont donné des prix ou qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à cette réussite.

Les gagnants de la grande loterie sont Mlle Yvonne Pelessier, $50, M. Bernard Trudelle, $40, Mme L. Hunter, $30, Mme Ruth Manning, $20, et M. Claude Thibert, $10.

Les gagnants des autres loteries sont: Mme J. Girardin, le gâteau-poupée; Mme G. de Laforest, le gâteau de Noël; Mme Germaine Brière, la poupée; Mme J. Couture, le jambon; M. le Dr Dupont, le gilet de laine pour enfant; Mme Weisgarber, le gilet de laine pour adulte; Mme T. Desautels, le centre de table; Mme L. Davies, le cadre.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à M. Joseph Girardin, patient à l'hôpital des Soeurs Grises.

Partie de cartes

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de la partie de cartes du 11 novembre. La somme de $56.20 fut rapportée.

Les gagnants au whist sont Mmes Paul Bélanger et Joseph Braconnier, MM. Denis Moyen et Raymond Langlais; au bridge: Mmes Victor Tessier et Angèle Rivière, MM. Kenneth Barker et Joseph Schnell. Le prix de la loterie alla à Mlle Kay Miller, le prix d'entrée à M. L. Daunois et le prix de surprise à M. Richard Barré.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 2 décembre.

Cartes de Noël en français

Vous pouvez vous procurez des cartes de Noël en français en vous adressant au bureau de l'église.

Livres français

Depuis longtemps on expose un certain nombre de livre français dans le vestibule de l'église. Tous ceux qui désirent faire un cadeau aux autres ou à eux-même, peuvent se les procurer. Le prix de chaque livre est inscrit à l'intérieur.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Maurice Pinsonneault et Mme Florence Pinsonneault sont partis en voyage dans l'Est.

M. et Mme Roland Trudeau, de St-Boniface, Man., sont en promenade chez leur mère, Mme S. Duprat.

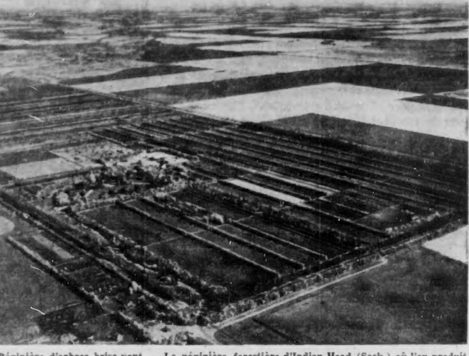
Des voleurs se sont introduits dans le magasin LeBlanc, durant la nuit du dimanche 18 novembre, en brisant une vitre à la porte d'entrée sur la rue principale. Une somme de $2,600 en argent fut volée. La police poursuit une enquête.

Des élections eurent lieu le vendredi 16 novembre 1962 pour réélire des nouveaux officiers pour la Société d'Agriculture: président, M. Rolland Forest; 1er vice-président, M. Harry Miller; 2e vice-présidente, Mlle Dorothy Baker; secrétaire-trésorière, Mme M.-L. Dorais.

MM. Marcel Gaucher, Ernest Colpron, Adonias Morin et le jeune Marcel Morin, tous de Gravelbourg, sont patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

La grâce divine s'infiltre jusque dans les puissances inférieures, pénètre le coeur et les sens, la chair et le sang, et toute la nature corporelle.

Ruysbroeck l'Admirable.



Pépinière d'arbres brise-vent — La pépinière forestière d'Indian Head (Sask.) où l'on produit des arbres qui conviennent à la plantation dans les Prairies. Cette station et l'autre située à Sutherland, près de Saskatoon, qui toutes deux relevaient jusqu'ici du Service de recherches, au ministère de l'Agriculture du Canada, viennent d'être rattachées à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, au même ministère. A l'un comme à l'autre endroit, on projette d'accroitre la production à l'aide d'un meilleur approvisionnement d'eau et peut-être d'un système d'irrigation. Pendant la durée de leur existence, qui se totalise à 107 années, ces deux pépinières ont produit et distribué plus de 300,000,000 d'arbres.

Saint-Isidore de Bellevue

Noces d'or

Le 11 novembre, M. et Mme Adrien Gaudet (Valéda Dupuis) fêtaient leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion, leur fille, Mme Yvette Gaudet, offrit un souper auquel participèrent M. l'abbé A. Paradis, curé, M. l'abbé R. Gaudet, de Zenon Park, MM. et Mmes Emile et Albert Dupuis, Mme Emilia Ménard, M. Armand Gaudet, de Prince-Albert, Mme Adéline Gaudet et M. Zénon Gaudet, de Bellevue, et Mme Lumina Gaudet, de Zenon Park.

Sept de leurs enfants, accompagnés de leurs conjoints étaient aussi présents: MM. et Mmes Joseph Branger (Laurence), Laurent Boucher (Carmen), de St-Louis, Robert Normand (Gilberte), de Kenaston, Georges Gareau (Madeleine), Saül Théoret (Yolande), Sylvio Gaudet et Mme Yvette Gaudet, de Bellevue.

Trois de leurs enfants n'ont pu assister à la fête, M. Maurice Gaudet, de Hinton, Mme Stan Kamienicki (Emilienne), de Manning, Alta, et Mme Robert Prince (Rita), de Perth, Australie.

Un petit-fils, Rolland Gaudet, lut une adresse, et le toast fut proposé par leur neveu, M. l'abbé R. Gaudet.

De nombreux cadeaux leur furent offerts. En plus de 10 enfants, M. et Mme A. Gaudet comptent 57 petits-enfants ainsi que deux arrière-petits-enfants.

Le lendemain soir, 12 novembre, un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. et Mme A. Gaudet pour offrir leurs meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

St-Denis

Club 4-H

Le Club 4-H de St-Denis a tenu une assemblée le 4 novembre.

Le résultat des élections fut comme suit: président, Georges Denis; vice-président, Donald Denis; secrétaire, Linda Pion; reporter, Elaine Trischuk; maîtresse de musique, Mme Irène Pion; chef du projet, bestiaux, M. Lucien Denis; assistant, M. Laurent Rioux; chef du projet, jardin, Mme Alice Hounjet; assistante, Mme Marguerite Hounjet; surveillant en chef, M. Laurent Hounjet.

Vingt-quatre jeunes ont joint les projets bestiaux et jardin du Club 4-H lors de cette assemblée.

Çà et là

La compagnie de téléphone a tenu son assemblée annuelle le 3 novembre, à St-Denis. Les directeurs sont MM. Louis Labrecque, Clodomir Denis, Wilfrid Labrecque, Félix Loiselle et Clotaire Denis; président, M. Louis Labrecque; secrétaire, M. Clotaire Denis.

M. et Mme Maurice Haudegand sont allés à Winnipeg pour quelques jours comme délégués au congrès de United Grain Growers.

M. et Mme Zénon Pelletier se rendirent à Wauchope pour visiter M. et Mme Kenler, parents de Mme Pelletier, et ensuite à Brandon, chez M. et Mme Marcel Kenler, frère et belle-soeur de Mme Pelletier.

M. Raymond Hubert est revenu à St-Denis après avoir travaillé un mois à Edam.

Mlle Linda Pion, de cette paroisse, remporta le deuxième prix au concours oratoire des Clubs 4-H tenu à Saskatoon le 20 novembre. Félicitations!

Storthoaks

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 7 novembre dans la salle des réunions. Celle-ci fut dirigée par Mme Marcel Blézy, en l'absence de la présidente. M. l'abbé M. George, curé, était président, ainsi que 12 membres.

La secrétaire lut les minutes de l'assemblée précédente et les convocatrices donnèrent leurs rapports. La présidente spirituelle proposa qu'une messe soit chantée ce mois-ci pour les âmes du purgatoire.

La trésorière rapporta une balance de $202.60. Une motion fut faite par Mme Aimé Gauthier et secondée par Mme Gérard Paradis, que les Jeannettes laissant le groupe vendent leur uniforme au prix d'achat.

Il fut proposé par Mme Thomas Dubois et secondé par Mme Henri Paradis, qu'un souper à la "Fortune du Pot" soit organisé pour les dames de la Ligue et leurs époux ou leurs fils. La date fut fixée au dimanche 9 décembre. La soirée commencera à 8 h. 30 p.m. et le souper à 10 h. p.m.

M. l'abbé George, directeur spirituel, dit alors quelques mots, remerciant tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont aidé à faire un succès du bazar. Il remercia spécialement les quatre candidates pour leur beau travail.

Les prières furent ensuite récitées pour clôturer l'assemblée.

Çà et là

M. et Mme Alphonse Toupin, de Regina, et M. et Mme Victor Godin, de Gravelbourg, ont rendu visite aux familles Willie et Désiré Toupin.

M. et Mme Alfred Chicoine et leur fils, Richard, ainsi que M. et Mme Charles Wolenski se sont rendus à Gravelbourg afin d'assister à la journée des parents, qui eut lieu au collège le dimanche 25 novembre.

MM. et Mmes Thomas Dubois et Philippe Paradis sont allés assister à la partie de gouret le samedi 24 novembre, entre Estevan et Melville. M. Emile Paradis, fils de M. et Mme Philippe Paradis, fait partie du club de Melville.

M. et Mme Désiré Toupin et leurs enfants, Denis, Suzanne et Yvan, ont passé la journée du dimanche 25 novembre chez leurs parents, M. et Mme Albert Pierrard, et leur famille, à Souris, Man.

Malades

Mme Fernand Cop a fait un séjour à l'hôpital de Redvers. Le jeune bébé de M. et Mme Aimé Dumaine est présentement hospitalisé. Souhaits de prompt rétablissement à ces malades.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Fradette et ses enfants, de Radville, sont déménagés dans la maison de M. Bellefleur. M. Fradette, qui doit prendre charge du magasin Coopératif, arrivera sous peu. M. Marcel Mondor continuera comme directeur de département du magasin.

Un bon nombre de personnes de Willow-Bunch se rendirent au bingo à Fife Lake, le 14 novembre. Quelques-unes furent chanceuses. Il en fut de même au bingo qui eut lieu à Lisieux le 11 novembre.

Mme Albert Martin et ses quatre filles sont allées à Gravelbourg le dimanche 11 novembre pour y visiter leur époux et père, patient à l'hôpital St-Joseph depuis quelques semaines. Il est retourné chez lui la semaine dernière.

M. Pascal Bonneau fut élu conseiller, dernièrement, et non M. Paul Bonneau.

M. Maurice Giraudier, de la faculté de médecine à Saskatoon, s'est vu décerner une bourse d'étude de $200 du collège St. Thomas More. Félicitations!

M. et Mme Adam Dosch sont allés en Colombie-Britannique, où ils visitèrent des parents et amis pendant quelques semaines.

M. et Mme Albert Roy et leur famille, d'Assiniboia, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Amédée Roy et Fitzpatrick, dernièrement.

M. et Mme John Beattie et leurs trois enfants, de Moose Jaw, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux.

M. et Mme Francis Bellefleur et leurs fils, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez des parents et amis.

Mme Alphonse Lafrenière est patiente à l'hôpital Providence de Moose Jaw, depuis quelque temps.

M. et Mme Gérard Fafard (Gabrielle Winslow), de Stoughton, allèrent chercher M. W. Winslow, patient à l'hôpital de Saskatoon depuis plusieurs semaines. De là, ils se rendirent à Willow-Bunch, pour y passer le jour du Souvenir.

Le dimanche 18 novembre, M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme W. Winslow.

M. Gérard Piché et son fils, Marcel, de Gravelbourg, ont visité leurs parents, M. et Mme Paul Piché, le dimanche 18 novembre.

M. André St-Yves, employé à Regina, et sa soeur, Jacqueline, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur de Regina, vinrent passer la longue fin de semaine à Willow-Bunch chez leurs oncle et tante, M. et Mme Henri Cayer, et leurs frères.

M. et Mme Alex. Laberge, de Feriand, et M. et Mme A. Laberge, de Moose Jaw, visitèrent des parents et amis à Willow-Bunch, le dimanche 11 novembre.

M. Wilfrid Benoit, employé à la mine de potasse, est venu à Willow-Bunch, le dimanche 25 novembre.

Décès

M. Clément Lacerte est décédé le vendredi 23 novembre, à l'âge de 87 ans. Les funérailles eurent lieu à 10 h. a.m., le lundi 26 novembre.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Jackfish

Çà et là

M. et Mme Elie Esquirol sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique.

Plusieurs personnes sont allées au bingo à North Battleford, mais Mme Emile L'Heureux fut la seule gagnante.

Le temps est très beau ces jours-ci, malgré qu'il y a de la neige.

Sintaluta

Les jeunes Tom et John Miller, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez leurs cousins, M. et Mme Paul Français. Ils ont eu beaucoup de plaisir à faire une partie de chasse avec leurs petits amis.

M. et Mme Roch Fortin sont allés à Dominion City, Man., visiter leurs enfants et petits-enfants, la famille Laurent Fortin.

Mme Hélène Neider est hospitalisée à Wolseley. Vu son grand âge et son état de santé, ses deux filles de Vancouver et Victoria sont venues par avion au chevet de leur mère.

Mme Hercule Robert, de Regina, est venue en fin de semaine visiter sa famille.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Jos. Labrèche et Mme A. Faubert, de Montmartre, de Mme Louis Douan, d'Indian Head, et de leurs enfants, M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite.

Saskatoon

Çà et là

M. le Comte et Mme la Comtesse Serge de Fleury, de France, étaient de passage à Saskatoon. M. le comte a été pendant plusieurs années, consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan.

M. Bruno Poudrier, de l'Assurance-Vie Desjardins, visite avec M. Théo. Préfontaine, les Caisses Populaires, qui ont des plans d'assurances avec la compagnie Desjardins.

M. et Mme Philippe Préfontaine, de Lisieux, étaient en visite chez M. et Mme Théo. Préfontaine. Ensuite ils se rendirent à Prince-Albert, y visiter leur père, M. Gervais, à l'hospice du Mont St-Joseph.

La retraite annuelle pour dames et demoiselles canadiennes-françaises, à Queen's House, a été un succès. Trente-trois dames et demoiselles assistèrent, de Saskatoon et des paroisses environnantes. Le prédicateur était le R. P. Léonard Puech, O.F.M., de Regina. En 1963, la retraite aura lieu du 22 au 24 novembre et les capitaines seront Mmes Auguste Bandet et Rosaire Turcotte.

M. et Mme Aimé Loiselle ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme D. Campbell, et leur fils, à Winnipeg, ainsi que d'autres parents et amis.

M. et Mme Emile Perreault, de Hoey, étaient en visite chez M. et Mme Armand Perreault.

M. et Mme Hervé Nobert et leur fillette, de Niagara Falls, Ont., sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Nobert.

M. et Mme Edmond Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, Man., étaient en visite chez leurs fils et bru, Me et Mme Marcel Préfontaine.

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens souhaitent la bienvenue dans cette paroisse à MM. et Mmes Lionel Joanis et W. Vandale.

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères condoléances à Mme A.-Y. Legars à l'occasion du décès de son frère, M. Frank Bergot, de St-Brieux.

Parmi les gens de Saskatoon qui assistèrent aux funérailles de M. Frank Bergot, à St-Brieux, on remarquait Mme Adrien LeGars et son fils, M. Adrien LeGars, MM. et Mmes Edmond LeGars et H. K. Gilles, la Rév. Sr Marie-Carmella, au couvent de Sion, Me et Mme Marcel Cuelenaere, MM. et Mmes Marcel Robin, Georges Dagesse et Antoine de Goesbriand, M. W. Latour et Mme Amédée Cecillon.

Remerciements

Mme A.-Y. LeGars désire remercier tous ceux qui assistèrent aux funérailles et tous ceux qui offrirent des condoléances à l'occasion du décès de son frère, M. Bergot.

Naissance

Gilles-Richard, fils de M. et Mme Rosaire Turcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Turcotte, oncle et tante de l'enfant.

Chronique de CFRG

Bien chers amis, il vous reste encore jusqu'au 21 décembre pour participer au grand concours organisé par CFRG à l'émission "Club 1230" . . . Ce concours, commencé depuis peu, remporte un gros succès, le courrier ne cesse d'affluer, et notre ami Benoit, animateur du Club 1230, disparait de plus en plus chaque jour sous un flot, sous une mer de lettres.

Un poste radiophonique ressemble en bien des points à un navire flottant tantôt à marée basse, tantôt à marée haute.

Pour le moment nous flottons sur une marée haute . . . de lettres. Mais, cela ne nous empêche pas d'insister auprès de nos jeunes auditeurs, étudiantes, étudiants, pour qu'ils nous écrivent tant et plus; ils auront ainsi plus de chance encore de gagner chaque semaine un magnifique microsillon, tiré chaque vendredi. Le 21 décembre, dernier jour du concours, il y aura un tirage spécial de deux prix en argent. Le premier de $10 et le deuxième de $5.

L'émission "Convertis du XXe siècle" aura quitté nos ondes le samedi 1er décembre. Elle sera remplacée ce jour-là ainsi que les autres samedis suivants, durant quelques semaines, par une émission d'un genre différent. Vous aurez le plaisir d'entendre Mme Joséphine Longault donner quelques conseils, cours de diction, etc. Vous connaissez Mme Longault, naguère Grand-Maman du Coin des Tout Petits? M. Longault a réalisé pour nous dans les studios de Radio-Canada à Montréal, toute une série d'émissions que nous intitulerons si vous le voulez bien: "Parlons peu, mais parlons bien", et voilà j'en ai assez dit. A la semaine prochaine.

Radville

Ouverture du curling

Le 17 novembre fut une journée splendide pour l'ouverture du bâtiment de curling équipé de glace artificielle, et qui a coûté la somme de $70,000.

Plus de 500 personnes assistèrent à cette cérémonie qui eut lieu dans l'après-midi; les meilleurs joueurs des villages voisins avaient été invités à participer au concours; ils entrèrent dans la salle de réception en procession, au son du biniou.

Plusieurs dignitaires firent l'éloge de l'édifice. Le maire, M. Léon Carles, souhaita la bienvenue à tous. Le président, M. Bill Robertson, donna un bref résumé de l'histoire du curling de Radville, qui débuta en 1913, à ciel ouvert. M. Stavely, député, complimenta les gens de Radville pour la construction de cette belle bâtisse. MM. Léon Carles, Jean Stanick, Allan Scott et Allan Roth, coupèrent les quatre rubans que tenaient les scouts.

Le président honoraire, M. Rody Mason, lança la première boule décorée de rubans rouges, donnant le signal de la joute entre les meilleures équipes de la Saskatchewan, les Richardson et Key, de Milestone. Les Richardson remportèrent la victoire par deux points.

Çà et là

Le 22 novembre, le Conseil Monahan des Chevaliers de Colomb célébrait la commémoration des frères défunts. La cérémonie débuta par une grand-messe chantée par M. l'abbé G.-N. Marcotte, vicaire, dans la chapelle du couvent St-Louis. Deux Chevaliers servirent la messe tandis que plusieurs autres frères formèrent la chorale. La Rév. Sr Florence touchait l'orgue.

Après la messe, les Chevaliers se réunirent dans la salle de récréation, où l'on rendit hommage aux Chevaliers défunts. M. l'abbé Marcotte profita de la circonstance pour exhorter les Chevaliers à se tenir toujours prêts pour n'être point surpris quand la mort viendra frapper. La cérémonie fut suivi d'un délicieux goûter servi par les Chevaliers.

Mme Jimmy Diedrich, gravement malade, a été transportée en aéroplane à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Marius Cherpin, accompagnés de leur fils, Armand, et M. Maurice sont revenus enchantés de leur voyage en Californie, où ils ont visité leurs frères et leurs amis à Fontana et à Ste-Helena.

St-Hubert

Le dimanche 18 novembre, plusieurs personnes se rendirent à l'hospice Jeanne-d'Arc pour une heure de chants, musique et danses, dans le but d'égayer un grand nombre de pensionnaires et les Révérendes Soeurs. Le programme intéressant sut les divertir.

Les religieuses servirent un goûter et remercièrent tous ceux qui avait pris part à cet agréable après-midi.

Mme S. Nixon et ses enfants, de Kentleton, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme R. Istace.

Mme L. Jordens, de Victoria, et Mlle M. Fleury, de Binscarth, étaient de passage chez Mme E. Langstaff et en profitèrent pour visiter leur mère et soeur, Mme Bellehumeur, patiente à l'hôpital de Kipling. Cette dernière est maintenant à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

MM. J. Boutin, de Swift Current, et J. Brûlé étaient dans leur famille il y a deux semaines.

M. et Mme Jean Pirlot et leurs fils et bru, M. et Mme J. Pirlot, de Wauchope, ont rendu visite à M. et Mme E. Gatin, dimanche dernier.

Mme E. Langstaff est hospitalisée à Kipling pour traitements médicaux.



"Le Coin des jeunes"

VOS AMIS, LES LIVRES

Vous, qui aimez les livres, vous devez savoir enfin comment les ranger d'une façon pratique et les conserver indéfiniment.

La bibliothèque qu'il vous faut

Pour une vingtaine de livres, il ne faut pas songer évidemment à la bibliothèque qui couvre un mur entier du plancher au plafond. Ce qui vous convient, c'est l'ensemble que vous trouvez dans les magasins à succursales.

Vous trouverez des rayons amovibles en chêne s'accrochant sur une armature en acier noir. Vous la clouez sur le mur à n'importe quel endroit, excepté près d'un radiateur — la chaleur fait gondoler les pages — ou, au-dessus de votre lit car une dégringolade sur la tête est toujours possible.

Pour ranger des piles de livres

Il vous faut alors une grande bibliothèque. Vous en trouverez dans les grands magasins ou les boutiques spécialisées, mais elles sont assez chères.

— Voici une solution économique: construire vous-même votre bibliothèque.

Avec du contre-plaqué, vous fabriquez des boites de toutes dimensions. Vous collez les côtés, puis vous les fixez avec des clous longs et minces.

Cette bibliothèque se pose par terre et permet d'empiler les boites à des hauteurs et largeurs variables les unes sur les autres, avec comme seule condition de conserver toujours la même profondeur.

Vous poserez à même le sol la boite la plus haute, qui contiendra les livres grand format.

Si vous aimez fignoler, vous clouerez une plaque de contre-plaqué très mince pour couvrir tout le fond. Mais ce n'est pas obligatoire. Les boites sans fonds feront l'affaire, à condition que le bas de votre mur soit propre.

Vous peindrez les côtés avec une peinture de couleur vive, rouge ou verte, ou les recouvrirez avec un papier à tapisser lavable.

Vous disposez maintenant d'une bibliothèque idéale, confortable, pouvant contenir tous vos livres et même un petit bouquet de fleurs, un bibelot, un cadre à votre goût.

Recouvrez vos livres, ils se conserveront longtemps

Déjà, vous avez recouvert vos livres de classe et la technique vous est connue.

Mais vous pouvez utiliser un papier plus élégant, soit un papier verni, soit une toile de reliure. A l'oeil, ce sera beaucoup plus agréable, surtout si vous variez un peu les couvertures: couleur verte pour livres de voyages, bleu pour les romans, rouge pour l'aventure, beige pour la science, etc.

Titrez vos livres lisiblement

Vous trouverez immédiatement le volume que vous cherchez en inscrivant le titre et le nom de l'auteur sur chacun des livres. Vous l'inscrirez sur l'arête, à moins que celle-ci soit vraiment trop étroite. Trois solutions:

— Ecrivez à l'encre de Chine directement sur le papier de couverture.

— Pour plus de netteté, vous pouvez encore l'inscrire sur une étiquette que vous collez ensuite. Choisissez de préférence une étiquette soignée, comme on en trouve dans les papeteries et les grands magasins.

Le coin livre bien arrangé devient un petit salon ou l'on reçoit des amis en écoutant un peu de musique.

BLAISE PASCAL

Carte d'identité

Né à Clermont-Ferrand le 19 juin 1623.

Son père: riche magistrat, président à la Cour des Aides.

Sa mère: mourut quand Blaise avait 3 ans.

Ses soeurs: Gilberte et Jacqueline, presque aussi douées que leur frère.

Profession: mathématicien, physicien, homme du monde, écrivain, pamphlétaire, philosophe, théologien. Pour résumer: "un penseur".

Mort à Paris le 19 août 1668. Enterré en l'église St-Etienne-du-Mont, à côté de Racine.

Sa jeunesse

Enfant prodige, il étonna le milieu de savants et d'esprits cultivés où vivaient les Pascal. A 11 ans, il écrivit un traité d'acoustique. A 12 ans, il retrouvait, seul, la démonstration des 32 premières propositions d'Euclide. A 16 ans, il composa son Traité des Sections coniques. A 19 ans, il a déjà inventé la brouette, le calcul des probabilités et (pour aider son père chargé de la perception des impôts) une machine capable d'effectuer les calculs les plus compliqués: "La Pascaline", première machine à calculer.

L'homme

A 20 ans, il parlait déjà, d'égal à égal avec les plus grands esprits de son temps. Mais c'était un grand malade. Sa prodigieuse activité cérébrale influait sur sa santé.

Pascal ne se maria jamais, bien qu'il tomba amoureux, dit-on, d'une Mlle de Roannez qui devint nonne à Port-Royal, l'abbaye Janséniste. Ses soeurs, ses amis (Nicole, Arnaud) et lui-même étaient jansénistes convaincus.

Celui qu'il n'aimait pas: Descartes. Quand les deux plus grands esprits du XVIIe siècle se rencontrèrent, Pascal avait 24 ans et Descartes 51. Pascal reprocha à Descartes de "se passer de Dieu" et de "trop approfondir les sciences".

Quand Pascal mourut, à 39 ans, son valet découvrit, cousu dans la doublure d'un vêtement, un billet étonnant: "23 novembre 1654, depuis environ 10 h. 30 jusqu'à minuit et demi: Feu. Joie. Certitude. Paix. Père juste je t'ai connu!" Pascal avait donc eu la révélation divine.

Ses oeuvres

On doit au savant (en plus des découvertes faites adolescent): la théorie de la Cycloïde; des études sur le baromètre, sur le vide; l'hydrostatique; l'invention de la presse hydraulique.

On doit au philosophe: "Les Provinciales", "le Mémorial" et les "Pensées".

La Relève à CKSB

Une émission nouvelle prendra l'horaire de CKSB à compter d'aujourd'hui, le 30 novembre, de 2 h. à 2 h. 30 p.m. Cette émission est dédiée tout spécialement à la Relève manitobaine et le programme en question est intitulé "Chansons d'hier et d'aujourd'hui". L'animateur de cette émission hebdomadaire est M. Jean Morin.

Les élèves qui ont des requêtes à présenter sont priés de les envoyer à Mlle Caroline Desjardins, responsable du programme, a/s de l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue Cathédrale, St-Boniface.

Prière d'un enfant

Seigneur, vous savez que je vous aime; ai-je besoin de vous le dire? Voici pourtant que je vais vous répéter ma petite leçon.

Pour vous dire comment je veux rester toujours un bon petit garçon.

C'est vous, Seigneur, qui avez crée les fleurs des champs et les petits oiseaux, c'est vous qui avez fait tout ce qui est grand et beau.

Et moi, je suis votre enfant gâté;

C'est vous encore qui avez fait les hommes et les animaux;

Et tout ce qui me sert dans mes nécessités;

Mais la pluie, mais le tonnerre, mais la pauvreté, la laideur, la souffrance?

C'est vous aussi qui me les enverrez peut-être,

Seigneur, merci d'avance.

Seigneur, c'est vous le Maitre.

Si j'accepte bien les fleurs,

Ne dois-je pas pareillement accepter la douleur?

Que font les petits oiseaux quand il fait beau? Ils chantent, parce que vous les avez faits pour chanter;

Et que font-ils quand il fait froid? Ils se pelotonnent pour se rechauffer, mais ils chantent tout de même, car ils ne savent pas pleurer.

Comme eux, Jesus, je veux tout accepter de votre main,

Sans me mettre en peine de ce qui viendra demain.

Seigneur, je veux être comme votre petite balle.

Qu'est-ce que je dirais, moi, si ma petite balle me disait: "Tu me fais mal, moi, laisse-moi rouler à ma guise".

Et si mon petit cheval de bois me faisait des colères, sans vouloir qu'à mon goût je le conduise?

Oh! Seigneur, que j'aime la petite fougère des bois qui se cache toujours sous la coupole des grands arbres.

Comme en un temple, et qui toujours s'incline sous la caresse du vent.

Seigneur, je ne veux pas être froid et dur comme le marbre,

Mais humble, priant, souple dans votre main comme la balle et le cheval dans la main de l'enfant, comme la fougère dans le vent.

Le Cinéma — Ma responsabilité

PIGEON THAT TOOK ROME, THE: A III — Adultes

Américain. 1962. 101 minutes. Panavision. Comédie réalisée par Melville Shavelson avec Charlton Heston, Elsa Martinelli et Harry Guardino, d'après le roman "The Easter Dinner", de Donald Downes.

Au printemps de 1944, le capitaine MacDougall et le sergent Contini sont envoyés en mission d'espionnage à Rome. Hébergés par un résistant italien, Massimo, ils doivent faire parvenir leurs messages aux Américains par des pigeons voyageurs. Contini s'éprend de la plus jeune fille de Massimo et, pour fêter leurs fiançailles, celui-ci offre à sa parenté affamée un diner dont les pigeons forment le mets principal, à l'insu des Américains. Pour les remplacer, on vile des pigeons aux Allemands si bien que les messages s'en vont en droite ligne à la Gestapo. Plusieurs méprises s'ensuivent au cours desquelles MacDougall contribue innocemment à déclencher l'attaque qui va libérer Rome.

Ce film ne manque pas d'invention mais le tragique des situations rend le comique parfois grinçant. Malgré quelques fautes de goût, l'ensemble est assez divertissant. Charlton Heston trouve là une agréable diversion à ses rôles héroïques.

Appréciation morale: Des situations délicates et la liberté de conduite des personnages sont atténuées par le ton de comédie.

• • •

GENERAL DELLA ROVERE: A III — Adultes

Oeuvre remarquable. Lion d'or et prix de l'O.C.I.C. Venise. 1959. Franco-italien. 1959. 137 minutes. Drame psychologique réalisé par Roberto Rosselini avec Vittorio de Sica, Hannes Messemer et Anne Vernon.

Scénario: L'action se passe à Gênes en 1944. Un certain Bertone vit d'expédients et exploite les familles des partisans capturés par l'ennemi. Arrêté par la police allemande, Bertone accepte pour échapper à la mort, d'être emprisonné sous un nom d'emprunt. Il devra se fair passer pour le général Della Rovere qui vient d'être tué, afin de découvrir ainsi le nom du chef de la Résistance. Bertone devient peu à peu tellement pénétré de son personnage qu'il se range du côté des résistants et meurt en héros.

Appréciation: M. Rosselini a centré son film sur l'étude d'un personnage attachant malgré ses faiblesses et d'une grande vérité humaine. Vittorio de Sica contribue pour une grande part au succès du film par son interprétation et l'on ne peut que se féliciter de la collaboration des deux grands maitres du néo-réalisme. L'ambiance de l'époque, recréée grâce à une minutieuse attention aux détails, entoure un développement dramatique captivant par sa pénétration intime du sujet.

Appréciation morale: La réhabilitation du personnage principal est rendue plus éclatante par une présentation réaliste de sa déchéance préalable.

• • •

I THANK A FOOL — Adultes, des réserves

Américain. 1962. 100 minutes. Cinémascope. Metrocolor. Drame de suspense réalisé par Robert Stevens avec Susan Hayward, Peter Finch et Diane Cilento, d'après le roman d'Audrey Erskine Lindop.

Une femme médecin, Christine Allison, est condamnée à deux ans de prison pour euthanasie. Libérée, elle est engagée par l'avocat qui l'a fait condamner, Stephen Dane, pour prendre soin de sa femme, Liane, une malade mentale. Christine apprend que le père de Liane, le capitaine Ferris, que Dane disait mort dans un accident, est vivant. Elle emmène alors Liane chez Ferris à l'insu de son mari. Découvrant certaines faiblesses de son père, Liane tente de s'enlever la vie. Sauvée de justesse, elle meurt peu après de l'absorption de barbituriques. Soupçonnée à nouveau Christine est exonérée et le vrai coupable meurt accidentellement.

Bâti sur un scénario assez artificiel, ce film soulève toutefois un certain intérêt par suite de l'atmosphère de mystère dans lequel il se déroule. Susan Hayward et Peter Finch, malgré leur talent, ont peine à faire passer des personnages par trop inconsistants.

Appréciation morale: Bien que le film comporte certains éléments positifs, la présentation sympathique d'une criminelle motive des réserves

• • •

CABINET OF DOCTOR CALIGARI, THE — Adultes et adolescents

Allemand. 1919. 65 minutes. Drame fantastique réalisé par Robert Wiene avec Werner Krauss, Conrad Veidit et Lil Dagover.

Dans un village allemand, une fête foraine bat son plein. Un mystérieux saltimbanque, Caligari, présente au public un somnambule, Cesare, qui prédit l'avenir. Pendant la nuit, des meurtres sont commis. Un étudiant, Francis, découvre que l'auteur en est Cesare, sous l'influence hypnotique de Caligari. La police intervient, mais Caligari s'enfuit. L'étudiant le poursuit et découvre qu'il est le directeur d'un asile d'aliénés. Avertis par Francis, les autres médecins s'emparent de Caligari et l'enferment dans une cellule. Du moins, c'est ce que raconte l'étudiant qui est pensionnaire de cet asile.

Ce film célèbre a lancé le mouvement de l'expressionnisme allemand au cinéma. S'il a perdu son impact premier, il n'en reste pas moins très intéressant par sa réalisation technique dont tous les éléments contribuent à créer une atmosphère hallucinante. La déformation volontaire des décors et le jeu des interprètes expriment une conception déréglée du monde.

Appréciation morale: Le recul dans le temps et le fantastique de l'affaire atténuent fortement la portée de cette histoire de meurtres et de folie.

• • •

WE'LL BURY YOU — Adultes et adolescents

Américain. 1962. 77 minutes. Documentaire réalisé par Jack Leewood et Jack W. Thomas. Narrateur: William Woodson.

Ce film raconte, à l'aide de bandes d'actualités, l'histoire du communisme depuis Karl Marx jusqu'à Khrouchtchev, en passant par Lenine, Trotsky et Staline. Il fait assister le spectateur à l'évolution du parti, en Russie d'abord, puis à travers les pays satellites jusqu'à nos jours, en mettant l'accent sur la volonté inflexible des communistes de conquérir, par tous les moyens, le monde entier.

Il n'est pas facile, à l'aide de documents filmés, de résumer, en une heure et quinze minutes, soixante ans d'histoire. Le film y parvient de façon satisfaisante cependant, même si la synthèse se ressent ici et là de sa brièveté. Le texte de la narration est à la fois sobre et éloquent.

Appréciation morale: Ce film est une condamnation de l'idéologie communiste et de ses pénibles conséquences pour l'humanité.

Un film à voir par tous ceux qui désirent se renseigner sur le communisme.

• • •

THE CHAPMAN REPORT: B

Jean XXIII — à des jeunes délinquants

Si vous voulez réussir, vous devez apprendre à obéir

ROME — Les larmes aux yeux, le pape Jean XXIII a demandé à des délinquants mineurs, dans une institution de détention de Rome, de regarder vers l'avenir — un avenir qu'il a immédiatement illuminé avec un diner dominical spécial et des dons en argent.

"Si vous voulez réussir, a dit le pape à quelque 240 délinquants mineurs, vous devez apprendre à obéir".

Oubliez le passé et le présent, et ayez confiance dans le Seigneur, a dit le pape lors d'une visite à l'institution Gabelli, vieille de 200 ans, dans un quartier excentrique de Rome, sur les bords du Tibre.

Les garçons s'étaient donné beaucoup de mal pour accueillir le pape. Ils ont frotté les planchers, peint les murs et installé un trône improvisé — un fauteuil doré à bras, placé sur un tapis. Ils ont passé des chemines blanches et endossé leurs plus beaux habits.

Le pape a assumé les frais d'un diner spécial — complet avec le gâteau et le vin. Il fut servi après son départ. Il a également laissé une certaine somme d'argent pour chaque garçon, suggérant qu'ils pourraient s'acheter des souliers — ou ce qu'ils désireraient.

La pluie tombait lorsque le pape a quitté ses appartements du Vatican, en automobile, pour se rendre à l'école. Mais à l'intérieur de l'institution, tout brillait.

Les 180 jeunes de l'institution et 60 autres, conduits là, d'une autre maison, pour l'occasion, ont acclamé le Souverain pontife à son arrivée. Il portait la robe blanche, la calotte et une mante pourpre bordée d'hermine.

"Il Papa, Il Papa — Bravo Il Papa", ont crié les jeunes.

Giovanni Cipriani, un délinquant de 17 ans vêtu d'un complet bleu foncé très propre, a lu une allocution de bienvenue après que le pape eut récité une brève prière devant un autel à l'extrémité de la salle.

"C'est merveilleux de voir Sa Sainteté ici parmi nous, ce pape dont nous connaissons si bien le gentil sourire, par ses photographies", a dit le jeune homme.

Le pape sourit, acquiesca de la tête et ses yeux s'emplirent de larmes.

Le Saint-Père, âgé de 81 ans, a parlé simplement aux jeunes durant près d'une demi-heure.

Vers l'avenir

"Je voulais venir ici depuis quelque temps", a-t-il dit. Il utilisait la première personne, au lieu de l'officiel "Nous" que les papes emploient traditionnellement pour parler d'eux-mêmes. Il a parlé aux jeunes dans leur propre langue et ils écoutaient religieusement. Il a dit que le passé était ce qui avait conduit les jeunes à cette institution et ils doivent l'oublier. Le présent est désagréable pour eux, a-t-il dit, parce qu'ils sont en détention. Mais ils doivent faire le sacrifice parce qu'ils ont besoin de discipline et Dieu les aidera.

"Il faut maintenant vous tourner vers l'avenir", a-t-il dit. Le pape se leva de son fauteuil. Son secrétaire particulier, Mgr Loris Capovilla, et d'autres conseillers, lui soufflèrent quelque chose à l'oreille et lui firent signe. Soudain, le pape revint vers le microphone et dit:

"Vous voyez, même le pape doit obéir. Il a beaucoup de conseillers: des monseigneurs et d'autres".

Les jeunes ont éclaté de rire et ont applaudi. Le pape quitta la salle sous les acclamations enthousiastes. Il s'arrêta à quelques reprises pour dire quelques mots à des jeunes et pour bénir l'assemblée.

L'optimisme, mon secret

ROME — "Je suis un optimiste invétéré", a déclaré le pape, au cours d'une allocution prononcée durant une cérémonie qui a eu lieu à Rome en l'honneur d'un saint polonais.

Jean XXIII n'était pas attendu à cette cérémonie. D'excellente humeur, il a fait porter son message sur la nécessité de propager la gaieté dans le monde.

Après avoir rappelé qu'il avait visité la Pologne, il y a une cinquantaine d'années, le pape a ajouté: "Depuis lors, beaucoup de choses ont changé. Des hommes sont nés et sont morts. Nous avons dû nous adapter à de nouvelles façons de vivre. Malgré tout, grâce à mon tempérament, je n'ai jamais perdu mon optimisme qui a même tendance à grandir lorsque l'on exprime autour de moi, des inquiétudes sur le sort de l'humanité.

"Je conseille à tous d'avoir cette confiance que j'ai envers les hommes", a conclu le Souverain Pontife.

Le verre, matériau moderne, est devenu très pratique

Construire un pont en verre semble une gageure. Il en existe pourtant plusieurs qui relient les deux immeubles des grands magasins. Chaque jour des milliers de personnes les franchissent. Ils résistent à des charges supérieures à cinq tonnes. On disait fragile comme du verre, et voilà que le verre apparait aussi solide que l'acier.

Les améliorations de la production du verre sont relativement récentes. On a fait davantage de progrès durant les trente dernières années que pendant le millénaire précédent.

Le verre inattaquable à l'acide

On protège les fusées par des revêtements en fibre de verre, plus léger que l'aluminium, inattaquable à l'acide. On frabrique des pièces de mécanique de haute précision avec une sorte de verre qui a été baptisée "Pyrocéran". Les tubes de votre appareil de télévision et les carreaux de vos fenêtres sont en verre; mais les compositions chimiques de ces deux variétés diffèrent sensiblement.

Le verre est devenu un matériau aussi pratique que le bois ou le fer: on le rabote, le perce, le taille, ou le plie facilement. Il sert à tout, depuis les instruments de chirurgie jusqu'aux immenses parois des immeubles de 30 étages.

Les vitres d'une voiture doivent supporter de grandes pressions. On fabrique du verre résistant à toute épreuve.

Des tissus d'ameublement en verre

Des appartements sont équipés de rideaux de verre. Peut-être en avez-vous vu et n'avez-vous pu les distinguer d'un textile ordinaire. C'est que le verre est devenu aussi facile à tisser que la soie. La fibre de verre textile ne sert pas uniquement à faire des tissus d'ameublement et toiles de tous genres. Vous la retrouverez dans les carrosseries d'automobiles.

Six cents pièces de Caravelle

Le verre en fibre sert à renforcer les matériaux plastiques. On dispose successivement des couches de plastique et des couches de fibres de verre. On obtient alors un matériau aussi solide qu'une tôle métallique. L'avion français Caravelle comporte six cents pièces renforcées d'armature de verre.

Cinq cent mille images par seconde

Les laboratoires intensifient leurs efforts pour percer les secrets de la structure intime du verre. Un centre de recherche possède notamment une caméra prenant cinq cent mille images par seconde pour saisir le comportement d'un verre qui se brise.

C'est en faisant appel aux techniques les plus avancées (telle que l'utilisation des rayonnements nucléaires) qu'on espère obtenir une multitude de variétés de verres qui seraient capables de satisfaire à toutes nos exigences quotidiennes.

Les tours de cartes

En ce debut d'hiver, par les jours de pluie, on joue aisément aux cartes. Au besoin, on fait des tours. Vous en connaissez sûrement plusieurs mais en voici deux que vous ignorez peut-être. Vous devez garder votre sang-froid, être patient. Ces tours sont très faciles. Cependant ils exigent un peu d'entrainement. Ensuite vous les réussirez parfaitement.

Huit de carreau, neuf de pique

Tenant dans la main gauche le paquet de cartes, vous presentez rapidement de la main droite, **le huit de carreau et le neuf de pique.** Puis vous introduisez ces deux cartes dans le paquet en deux endroits pris au hasard. Vous tapez le paquet sur la table, vous le saisissez alors entre le pouce et l'index de la main droite et le jetez sur la table en ne conservant entre les doigts que deux cartes, qui sont celles que vous aviez placées au hasard dans le paquet. Avec quelques passes magiques, pour corser l'affaire, votre succès doit être total.

Explication:

Vous aurez place **le huit de pique** sur le paquet et **le neuf de carreau** dessous. Lorsque vous jetez le paquet sur la table, il vous est facile de conserver les deux cartes extrêmes entre les doigts et c'est le huit de pique et le neuf de carreau que vous présentez à la fin et non le huit de carreau et le neuf de pique. Gardez-vous seulement de répéter votre tour et personne ne sera assez observateur pour déceler la supercherie!

Un beau numéro de télépathie

Faites arriver quelqu'un en face de vous et présentez-lui le paquet en eventail, dos des cartes vers le haut en le priant de choisir une carte. Faites-vous la remettre dans la main droite, dos de la carte toujours tourné vers vous. Remarquez a voix haute que vous ne pouvez voir sa valeur. Puis élevez la carte devant les yeux de votre ami en la tendant verticale dans la main droite, le pouce dessous et les doigts dessus. Dites alors a votre ami de fixer intensement la carte et de concentrer son esprit sur elle. Insistez abondamment sur votre degre de concentration. Au bout d'une minute de ce manège vous annoncez la valeur de la carte.

Explication:

En rapprochant et en éloignant votre pouce de vos doigts, vous courbez et redressez alternativement la carte. (Si on s'en inquiète, ce qui est rare, dites que cela permet une meilleure concentration mentale sur la carte). Vous ne tarderez pas à la courber suffisamment pour pouvoir apercevoir le coin en bas a gauche ou se trouve écrite la valeur de la carte!

Conseils:

1) Ce tour sera particulierement apprecié si vous le placez a la suite d'une conversation sur la télépathie, les rêves et les premonitions.

2) Il arrive frequemment que l'on pretende a la fin du tour que vous avez lu la valeur de la carte par réflexion dans les yeux du partenaire. Si cela se presente, proposez a votre detracteur de deviner une carte de cette manière. Soyez sûr qu'il n'y parviendra pas.

Pour rire un peu

Dans l'avion qui va atterrir à Londres, l'hôtesse de l'air prévient les passagers:

— Nous arrivons. Serrez vos ceintures!

Une petite fille questionne sa mère:

— Pourquoi doit-on serrer sa ceinture en arrivant à Londres?

— Tu sais bien que la cuisine est détestable!

• • •

— Dites-moi, Paul, demande un professeur d'histoire à un élève, depuis quand n'êtes-vous pas venu en classe?

— Depuis la Guerre de Cent Ans, monsieur.

• • •

Une jeune femme apprend le "Notre Père" à son enfant.

— Répète après moi: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien . . ."

— Dis, maman, faut pas oublier le beurre et la confiture!

• • •

— Madame, demande un pauvre enfant en haillons, pourriez-vous me donner un peu d'argent pour que je puisse rejoindre ma famille?

Les larmes aux yeux, la dame au coeur tendre glisse un billet d'un dollar dans la main de l'enfant.

— Ta famille se trouve loin?

— Non, juste à côté, au cinéma.

Etes-vous indulgent?

Faites-vous, dans la vie, preuve d'indulgence? Vous l'ignorez peut-être. Voici six questions très caractéristiques qui vous permettront d'en juger honnêtement.

1. Vous avez surpris un de vos camarades en train de tricher au cours d'une composition:
   a) vous faites celui qui n'a rien vu pour ne pas provoquer d'histoires,
   b) vous prenez à part le tricheur et lui dites très nettement votre mépris pour ce genre de procédés,
   c) vous ameutez toute la classe, professeur compris.
2. Quand votre petite soeur a fait une sottise, votre réaction est:
   a) d'en rire et de l'aider à la dissimuler,
   b) de la raisonner et de l'aider à la réparer,
   c) de la punir immédiatement et sévèrement.
3. Au cours du déjeuner de famille, votre grand-mère raconte pour la centième fois une histoire que vous connaissez par coeur:
   a) vous vous désintéressez complètement de la conversation,
   b) vous incitez frères et soeurs à la patience et souriez au moment voulu,
   c) vous interrompez brutalement votre grand-mère.
4. Pour une raison apparemment insignifiante, votre ami vous fait une scène:
   a) vous faites le dos rond en pensant: "Il doit avoir des embêtements; laissons passer l'orage",
   b) vous lui répondez calmement et essayez de l'apaiser,
   c) vous lui répondez du tac au tac, aussi désagréablement que possible.
5. Le bijoutier n'a pas pu réparer votre montre pour tel jour:
   a) vous vous contentez d'un "tant pis" fataliste,
   b) vous lui exprimez poliment mais fermement votre mécontentement,
   c) vous lui faites une scène à tout casser sur le ton "c'est inadmissible".
6. Un élève de votre classe vient d'être renvoyé. Vous pensez:
   a) "Pauvre vieux, ça devait lui arriver; le professeur X . . . ne l'aimait pas",
   b) "Il a des excuses, mais il ne travaillait pas beaucoup",
   c) "Il ne l'a pas volé, c'est un cancre et un voyou, bon débarras!"

REPONSES

Les solutions A ne sont qu'apparemment des preuves d'indulgence. Elles dénotent en fait de la faiblesse et une certaine lâcheté. Elles consistent à tout passer aux autres, à tout leur pardonner pour ne pas s'attirer d'ennuis. **Les solutions B** par contre révèlent une indulgence lucide et active. Une indulgence qui pardonne mais exige une amélioration. **Les solutions C** sont à l'opposé de l'indulgence. Elles expriment sévérité, intransigeance et dénotent une absence totale de compréhension et de charité.

Aux membres de la Relève du Précieux-Sang

Félicitations, équipe du Précieux-Sang! Notre page de la Relève, je devrais dire la vôtre, est magnifique!

Il y a de vrais journalistes dans notre "division". Bravo!

Gérald CORMIER,
11e année,
Ecole du Sacré-Coeur.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

— Les Françaises ont vraiment un chic épatant! ajouta Eric, très séduisant dans un smoking d'excellente coupe. Je suis enchanté de posséder une aussi ravissante cousine!

— Ne bougez plus! . . . Photo de famille! lança joyeusement le spirituel journaliste Daniel Duchâteau qui guettait derrière les portes l'occasion de tirer un cliché intéressant. Voilà de quoi illustrer superbement mon article!

Un "flash" discret engloba la jeune fille et les siens, tandis qu'attirée par le bruit des bouchons de champagne, une foule élégante se pressait devant les tables couvertes de sandwiches et de gâteaux.

— Charmante journée! déclarèrent les trois jeunes "mannequins" de la Maison Lydia lorsqu'à l'issue de la réception, elles se trouvèrent réunies dans la chambre qu'occupait à l'Hôtel Mme Sabert.

— Et parfaite réussite! renchérit celle-ci, à la fois exténuée et ravie. Mais n'oubliez pas, mes petites, que nous avons demain une nouvelle présentation dans les salons de la "Presse Américaine". Là, nous aurons affaire sans doute à une autre classe de la société de Tokio, mais non la moins riche ni la moins intéressante! Allez vous reposer!

Les jeunes filles obéirent. La tension de leurs nerfs avait été telle qu'elles éprouvaient un réel besoin de calme. Aussi, le lendemain les trouva-t-il de nouveau fraîches et alertes, lorsque, après avoir réparé leurs forces, elles se préparèrent pour le défilé de Haute Couture qui devait avoir lieu devant une nombreuse assistance. Un bal auquel étaient invitées Mme Sabert et ses jolies collaboratrices devait suivre la présentation des modèles.

Ce fut Virginia qui, la première, affronta les regards impatients de l'assemblée. Revêtue d'un long fourreau de velours noir orné de brillants, elle évolua quelques instants sur la scène avec une grâce infinie, parant de ses moindres gestes le magnifique ensemble de sa toilette, et souriant aux applaudissements qui s'élevaient de toutes parts . . . Tout de suite, elle aperçut au premier rang Toshi Tanaka qui la regardait avec insistance et lui fit un imperceptible signe de tête. Pouvait-elle attrister de son indifférence l'aimable étranger qui lui avait, dans l'avion, si gentiment tenu compagnie?

— Encore là! . . . Il est venu pour te voir! ironisèrent tour à tour Suzy et Marinette en retrouvant leur compagne dans le salon d'essayage.

— Laissez donc cette petite, vous l'ennuyez! gronda Mme Sabert. Virginia est trop habituée aux hommages masculins pour prêter attention à la naïve admiration d'un Japonais, si riche soit-il . . . Rappelez-vous que vous êtes ici pour honorer le "bon goût" de la France et non pour faire les yeux doux aux habitants de Tokio!

— Je n'en ai pas l'intention! conclut en riant la jeune fille, amusée à la pensée de se laisser séduire au Pays du Soleil levant.

Dès le commencement du bal, elle chercha cependant à rejoindre Tochi Tanaka. Il lui tardait de témoigner sa gentillesse à celui qui l'admirait avec tant de réserve.

— Vous dansez? interrogea-t-elle avec son charmant sourire, prête à se laisser enlacer.

Celui-ci s'inclina avec gravité.

— Je connais mal vos danses d'Occident; mais si vous le voulez, nous pourrons causer durant le temps de cette valse, j'en serais heureux! J'ai tant de choses à vous dire!

— Volontiers! Allons dans le jardin!

Virginia demanda son manteau au vestiaire et le jeune homme l'aida à s'en revêtir. La nuit était claire et de menus sapins scintillaient sous les rayons de lune.

— Les Japonais savent mal exprimer leurs sentiments! commença lentement Toshi Tanaka, mais je voudrais que vous sachiez combien j'aime la France, pour tout ce qu'elle m'a appris d'inoubliable!

— C'est gentil à vous de me le dire

— Ce que je ne puis non plus vous cacher, c'est que vous la personnifiez merveilleusement à mes yeux, avec votre grâce, votre charme, votre beauté et les qualités profondes que reflète votre visage . . . Comme elle, vous dissimulez sous les dehors d'une rare séduction, une force que l'on sent prête à triompher, un courage que l'on devine invincible . . . Je suis heureux de vous avoir rencontrée . . . petite image de la France!

— Merci murmura Virginia avec émotion.

— Sans doute ne vous reverrai-je jamais! continua le jeune Asiatique d'une voix assourdie . . . mais, lorsque dans deux jours, vous reprendrez l'avion qui vous ramènera à Paris, promettez-moi d'avoir une pensée pour celui qui, mêlé à ceux des curieux venus pour assister à votre départ, vous verra repartir pour le pays de la beauté et de la raison!

— Je vous le promets! répondit tout bas la jeune fille.

— Adieu donc! . . . Que le ciel vous récompense de cette joie accordée à mon coeur!

Se détournant brusquement, Toshi Tanaka s'éloigna d'un pas vif, laissant Virginia quelque peu interloquée.

Il ne parut à aucune des réceptions organisées en l'honneur des "ambassadrices de la Mode"; et lorsque au moment de monter dans l'avion, Virginia se retourna, espérant découvrir l'ami qu'elle savait se cacher dans la foule, prise d'une résolution soudaine, elle envoya des doigts un baiser à celui qu'elle apercevait au loin et qu'elle pensait ne plus jamais revoir . . .

CHAPITRE II

— Que de choses tu vas avoir à me raconter, ma chérie!

Mme Morton enveloppa Virginia d'un regard de tendresse. Elle s'était sincèrement réjouie de ce voyage au Japon qui ne pouvait que contribuer à l'épanouissement de sa fille. A présent qu'elle était de retour, il lui tardait d'en connaître les moindres détails.

Longtemps, les deux femmes bavardèrent, serrées l'une contre l'autre sur le divan qui servait de lit à la voyageuse. Avec sa modestie habituelle, Virginia passa sous silence ses succès personnels; mais douée d'un très sûr instinct maternel, Mme Morton sut deviner tout ce qu'elle lui cachait, se promettant d'interroger Mme Sabert et certaine à l'avance de sa réponse.

Dès le même soir, la vie qu'elles aimaient, très simple et toute faite d'intimité, reprit entre la mère et la fille. Elles ne se retrouvaient qu'à l'heure du dîner, préparé à la hâte par la première rentrée et servi dans la chambre commune, mais elles passaient ordinairement ensemble la journée du dimanche et c'était une des plus douces joies de Mme Morton.

Celle-ci, depuis la mort de son mari survenue peu après son mariage, avait dû gagner péniblement sa vie et celle de son enfant comme employée de banque. A présent que Virginia travaillait, elle se trouvait plus à l'aise, mais l'économie la plus stricte restait la règle de leur intérieur et toutes deux sortaient rarement en dehors de leurs heures de travail.

Plusieurs mois s'écoulèrent avant que le printemps ramenât les beaux jours et, avec eux, les longues flâneries dans les rues de la capitale.

Un après-midi que Virginia se trouvait boulevard Saint-Michel, examinant avec intérêt la vitrine d'un libraire, une ombre s'immobilisa à côté d'elle. D'instinct, elle tourna la tête et ne put retenir une exclamation étouffée.

— Toshi Tanaka!

C'était lui, en effet! Il la salua d'un sourire et posa sur elle son calme regard.

— Vous ici . . . à Paris? . . . Je vous croyais revenu définitivement à Tokio? reprit-elle.

— Je n'ai pu me résigner à vivre loin de la France! répondit le jeune Japonais. Je me suis fait inscrire pour une nouvelle série de cours à la Sorbonne! Croyez-moi heureux de vous avoir rencontrée!

— J'en suis moi-même ravie! Votre présence inattendue me rappelle un si merveilleux séjour! . . . Je n'ai pas perdu le souvenir de votre extraordinaire capitale ni celui de l'accueil que j'y ai reçu!

Le visage du jeune homme se crispa légèrement.

— Aurai-je le plaisir de vous revoir quelquefois?

— J'y consens bien volontiers! répondit spontanément Virginia. Je vous ferai visiter Paris! Et puisque nous voici destinés à nous promener quelquefois ensemble, le mieux serait de nous appeler par nos prénoms, comme le font chez nous les étudiants!

— Je n'aurais pas osé espérer ce bonheur!

— A bientôt donc, Toshi!

Ils échangèrent leurs adresses et prirent rendez-vous. C'est ainsi que jusqu'à l'été, Toshi Tanaka devint le visiteur familier du 5e étage de la rue Lepic où habitaient Mme Morton et sa fille.

— Prends garde, chérie! recommandait parfois la prudente maman. Ce garçon est follement amoureux de toi! Il ne faudrait ni le faire souffrir ni t'engager à la légère! C'est pour toi qu'il est revenu!

Virginia éclatait de rire.

— Lui. M'aimer? . . . Il ne me l'a jamais dit, ni même essayé de me le faire comprendre. C'est un bon camarade, voilà tout! . . . Il m'est reconnaissante de lui faire visiter la capitale!

— Réfléchis cependant aux conséquences d'un mariage avec un homme de race différente, si charmant soit-il . . . Je voudrais te voir heureuse, ma petite fille!

Virginia faisait ordinairement taire sa mère d'un baiser. Elle la rassurait pleinement et jurait n'aimer qu'elle, la meilleure compagne de son existence.

La pauvre enfant ne se doutait guère que cette douce intimité allait, hélas! subir une cruelle atteinte . . . Un soir qu'elle revenait de la maison de couture, elle trouva chez elle un agent de police qui conversait avec la concierge. Sa mère avait été renversée par une automobile et l'ambulance l'avait transportée à l'hôpital dans un état des plus graves.

Bouleversée, Virginia sauta dans un taxi et se rendit à l'adresse indiquée. La blessée était sans connaissance. Toute la nuit, sa fille resta à son chevet, épiant ses moindres paroles. Vers le matin, Mme Morton reçût l'extrême-onction et parut reprendre vie. D'un geste, elle attira Virginia vers elle et parla avec peine.

— Ma chérie . . . Je vais te quitter . . . te laisser seule . . . Promets-moi de partir immédiatement à Tokio . . . de vivre chez ton oncle Jack . . . ton unique parent . . .

Virginia promit en sanglotant et la mourante exigea qu'un télégramme fût aussitôt envoyé, annonçant sa prochaine arrivée . . . Le soir même, elle s'éteignait dans les bras de sa fille effondrée de douleur.

Quelques jours plus tard, le "premier mannequin" de la Maison Lydia prenait l'avion qui devait la conduire au Japon. Son oncle Jack l'attendait . . . Elle partait sans avoir revu Toshi Tanaka . . .

L'arrivée à Tokio fut tout autre que celle qui avait eu lieu dix mois auparavant. La malheureuse Virginia ne put s'empêcher de songer, le coeur serré, à l'accueil triomphal qui avait été celui des "Ambassadrices de la Mode" . . . Aujourd'hui, elle revenait seule, sans éclat, et le coeur rempli d'un irréparable chagrin.

Refoulant ses larmes, elle se jeta dans les bras de sa tante Anny qui était venue l'attendre à l'aéroport.

— Ma petite! . . . Ma pauvre petite! fit celle-ci, plus émue qu'elle ne voulait le paraître. Désormais, tu seras de la famille. Nous t'aiderons et te consolerons!

La réception de l'oncle Jack ne fut pas moins cordiale. Virginia était la fille de son frère. Il ne pouvait oublier que du sang américain coulait dans ses veines.

Eric et Hariet embrassèrent leur cousine et la conduisirent à sa chambre. Hariet avait vingt ans comme Virginia. Eric, de cinq ans plus âgé, travaillait avec son père.

Jack Morton avait en effet fondé à Tokio, en 1952, une maison d'exportation qui était devenue florissante. Sa fortune était assez considérable et il occupait avec sa famille un des plus luxueux immeubles des quartiers nouvellement construits.

(à suivre)

— No 352 —

HORIZONTALEMENT

1—Fomentation avec un liquide gras (plur).
2—Sorte de flûte. — Gros nuage épais.
3—Saison. — Attaque brusque.
4—Genre de poisson de mer. —Aplatissant la tête d'un clou.
5—Jupe d'une danseuse. — Conférée par voie judiciaire.
6—Comté anglais. — Savoir-faire.
7—Pronom. — Militaire du service de santé.
8—Trompe, escroque. — Amas.
9—Ferai usage. — Pronom. — Négation.
10—Ecorce du chêne. — Signe de notation. — Conj.
11—Genre d'insectes coléoptères. — Mouche africaine.
12—Lus de nouveau. — Chiffre.

VERTICALEMENT

1—Tuer par décharge électrique.
2—Chat mâle. — Appartient au nez.
3—Sorte d'épée. — Qui a rapport aux reins.
4—D'un verbe gai. — Sorte d'étoffe. — Pronom.
5—Qui mange beaucoup. — Dignes de Satan.
6—Partie du corps. — Rangée de dents.
7—Calme complet de l'âme.
8—De dire. — Ministre religieux mahométan.
9—Qu'on ne peut éviter.
10—En quel endroit. — Mois. — Equerre.
11—Venu en vie. — Cellules nerveuses.
12—Eprouve dans l'âme. — Etat d'une personne qui a perdu la vue (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 351

■ **Horizontalement**: 1. Avant-coureur; 2. Roséole — Eine; 3. Ile — Langue; 4. Terminaisons; 5. Ile — At — Né — Due; 6. Pré — Lé; 7. Ecot — Chienne; 8. Truie — Etudes; 9. Io — Eus — Ro; 10. Quintillions; 11. Ut — Elions; 12. Edition — En.

■ **Verticalement**: 1. Arithmétique; 2. Volée — Croûte; 3. Acer — Pou; 4. Né — Martien; 5. Tolite — Eut; 6. Clan — Sien; 7. Oenanthe — Li; 8. Glé — Italie; 9. Reus — Leu — Ion; 10. Eléodendron; 11. Un — Nu — Néons; 12. Ressemés.



Ce jeune monsieur porte un cardigan fort confortable, en nouveau filé à mélange d'Arnel d'entretien facile, une création Jay Kay, de Montréal. Ce chandail conserve sa belle apparence et ses couleurs en dépit de nombreux lavages à la main ou à la machine.

Règles pratiques à observer avec nos frères séparés

L'archevêque de Liverpool, Son Exc. Mgr John Carmel Heeman, qui est membre du Secrétariat pour l'unité des chrétiens préparatoire au Concile oecuménique, a indiqué à ses fidèles huit principes d'action pour promouvoir l'unité chrétienne.

1 — N'accusez jamais les chrétiens non catholiques de mauvaise foi. Dieu nous juge les uns et les autres. Présumez toujours que les fidèles d'une autre confession sont dans leurs convictions au moins aussi sincères que nous-mêmes.

2 — Gardez toujours votre calme lorsque des ignorants attaquent ce qu'ils tiennent à tort pour doctrine catholique.

3 — Soyez prêts à répondre à toute question sur votre foi, mais ne discutez jamais si vous êtes incapables de garder votre sang-froid.

4 — Devant un interlocuteur non catholique, ne prétendez jamais, en imaginant lui être agréable que les différences doctrinales sont sans importance. Ce serait malhonnête et contraire à la vérité.

5 — Ne niez pas que l'Eglise catholique se déclare la seule véritable Eglise. Mais ne prétendez pas que seuls les catholiques peuvent être vraiment chrétiens. C'est non seulement faux, mais absurde.

6 — La charité chrétienne n'exige pas que nous participions au culte d'autres confessions, mais ne soyons pas plus catholiques que le Pape. Nous pouvons réciter publiquement avec d'autres chrétiens le Notre-Père et le Symbole des Apôtres. Nous pouvons aussi prier avec eux en privé. C'est autre chose que de participer à un culte public auquel nous ne croyons pas.

7 — Collaborez avec les non catholiques pour le bien de l'ensemble de la communauté. Les catholiques doivent donner un exemple d'esprit civique dans les services sociaux, les syndicats et les partis politiques.

8 — Tout en travaillant à l'unité chrétienne, n'oublions jamais que nous avons pour devoir d'amener tous les hommes à la connaissance de la vérité. Souvenons-nous que la tragédie de l'Angleterre n'est pas que de nombreux chrétiens ne soient pas catholiques, mais que tant de citoyens soient sans religion.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Lettre d'un alcoolique à ceux qui n'ont pas compris son cas

par le Dr Adrien Plouffe

"Je suis un alcoolique et, dans un moment de lucidité, je vous écris pour vous faire savoir que vous n'avez rien compris à mon cas. J'avais besoin d'amitié et vous m'avez reçu avec des paroles de haine, de dégoût. J'avais besoin d'aide et vous avez commencé par me sermonner de belle façon! Plus j'y pense et plus je crois que vous n'entendez rien à la question de l'alcoolisme. Vous ne comprenez pas, pauvre monsieur, qu'un alcoolique est un malheureux malade et que ce malade a soif de compréhension, de pitié, d'amour! Vous m'avez enguirlandé avec des mots que je ne veux pas répéter ici, car la charité me le défend!

"Vous êtes un brave homme, je le sais, mais quand on veut s'occuper de sauver un alcoolique, de le réadapter, de le transformer en un homme nouveau, sain, sensé, en un être heureux, il faut apprendre à connaitre le problème de l'alcoolisme. Il faut se débarrasser de tous les préjugés en vogue il y a quarante ans! Or, on fait fausse route, à mon humble avis, si on garde encore dans son vocabulaire des mots impolis, grossiers, incorrects et en tout point malhonnêtes, quand on veut s'occuper des alcooliques.

"Je n'ignore pas que je ressemble à un être indigne de tout respect quand j'ai bu, mais précisément boire à l'excès, c'est le mal, toute la maladie qui m'accable!

"En ce moment, je ne suis pas sous l'influence néfaste de la boisson et je suis un homme normal, mais dans quelques heures je sais que je serai sous l'influence de l'alcool et je ressemblerai à un animal qui n'a plus aucun sentiment, aucune idée, aucune opinion, mais c'est là toute l'horreur de la maladie qui s'appelle alcoolisme! Et, je vous l'assure, ce n'est pas en m'accablant de mépris et d'injures, que vous allez réussir à me guérir, à me sauver, ce n'est pas ainsi que vous m'aiderez à m'échapper de la prison-maladie où je me débats comme un damné!

"Quand je pense à vos propos discourtois, insolents, inconvenants, incongrus, je suis tenté de boire et de boire jusqu'à la perte de tout mon bon sens!

"J'adore ma femme, je suis fou de mes enfants, j'aime mon métier comme une profession, mais, j'ai honte de le dire, dans quelques heures l'abus de l'alcool aura balayé tous ces beaux sentiments et je serai devenu une loque, un rien du tout, un être indigne, mais ce n'est pas à vous de me le dire!

"Je souhaite rencontrer un jour un ancien alcoolique qui aura vécu une vie de buveur comme moi et qui aura eu la chance de se transformer en un être nouveau, homme débarrassé à tout jamais de sa maladie. Je n'en peux plus. Il faut que j'aille boire . . ."

(Article rédigé d'après une confidence.)

Une vedette de l'écran avait acheté une paire de chaussures italiennes.

— A quoi reconnaissez-vous qu'elles sont authentiques? lui demanda une amie.

— A ce qu'elles me pincent.

SOURIONS, MESDAMES

Un beau sourire peut éclairer et rendre agréable le visage le plus disgracié tandis qu'un air hargneux ou boudeur enlaidit le plus joli visage. Des livres traitant de la petite histoire m'ont appris qu'autrefois, au temps de la Nouvelle-France, les gens qui se rencontraient dans la rue se saluaient gracieusement en prodiguant leur plus beau sourire, même s'ils ne se connaissaient pas.

Je ne regrette pas le passé, bien sûr, mais j'éprouve une pointe de nostalgie en songeant à cette amabilité d'autrefois. De nos jours, parce que les gens vivent trop vite et entretiennent trop de soucis, sans doute, on ne voit dans la rue que des regards fermés, des bouches amères et des expressions maussades. Certaines personnes qu'on rencontre nous envisagent même avec un air hostile, sinon fâché. Je me demande bien pourquoi. Ces visages sévères et souvent tristes contredisent la légende qui veut que les Canadiens français soient un peuple gai. Un peuple gai? allons y voir. Il faut aller dans le Midi de la France, où les gens prennent le temps de vivre, ou en Italie, parait-il, pour rencontrer des passants à la mine souriante. Pourtant ces peuples ont eu leur part d'épreuves, plus grande que la nôtre, qui ne connaissons pas la guerre sur notre territoire, ni l'occupation ennemie, ni l'incertitude du lendemain. C'est une attitude que nous avons prise, par négligence et peut-être aussi par un certain manque de courage.

Je sais qu'il est parfois difficile de sourire. Mais si nous faisions un effort nous encouragerions nos semblables à nous imiter car le sourire est contagieux, encore plus que les larmes. Je ne demande à personne d'imiter le sourire artificiel des mannequins professionnels qu'on entraine à n'attirer l'attention que sur les vêtements en parade et non sur leur personne. Mais un petit effort qui fait remonter les coins de la bouche, qui met une lueur dans les yeux peut aider à dissiper notre pessimisme et nos idées sombres. On dit qu'il n'est rien de tel que de s'agenouiller pour se disposer à la prière. Il en est de même pour le sourire. On se force un peu, tout d'abord, puis, graduellement, l'horizon s'éclaire. Et notre sourire peut être la goutte de rosée qui rafraîchit la terre stérile d'une âme mélancolique.

MAMIE.

Un geste d'amour chrétien

Un mouvement décrit comme une sorte de "conspiration d'amour et de sollicitude" a été mis en oeuvre dernièrement par une mère de six enfants, habitant à Welland.

Mme H. J. Reid dit que le responsable de cette idée, appelée "amnistie", est un jeune avocat britannique, Peter Beneson.

Des cartes de Noël seront envoyées à plusieurs prélats catholiques, qui se trouvent derrière le rideau de fer, soit en prison ou refoulés par les communistes. Ces derniers, selon Mme Reid, ne manqueront pas d'être étonnés en voyant que ces religieux reçoivent un grand nombre de témoignages de loyauté et d'affection au-delà du rideau de fer.

"La mise en oeuvre de ce projet permettra aux habitants de ces pays, de se rendre compte que ces prêtres ne sont pas oubliés", d'ajouter Mme Reid. Le résultat sera encore meilleur si l'on envoie des cartes de caractère religieux.

Elle explique que ce geste d'amour chrétien devient aussi une formule psychologique en ces temps troublés, dont l'effet sur l'ennemi commun, le communisme, ne devrait pas être sous-estimé. Mme Reid, en annonçant son projet, dit qu'elle demeure confiante que cette idée sera acceptée d'emblée, au moins parmi les catholiques.



Pain-boulettes aux noix

Pour 1 pain

- ½ tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 sachet de levure sèche rapide
- ¼ de tasse de lait
- 2 c. à table de sucre granulé
- 1 c. à thé de sel
- 2 c. à table de shortening
- 2 tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
- ½ tasse de sucre granulé
- 1 c. à thé de cannelle moulue
- ¼ de tasse de noix hachées
- ¼ de tasse de beurre ou de margarine, fondus

Mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y dissoudre 1 c. à thé de sucre en remuant. Répandre la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Entre temps, amener le lait à ébullition. Ajouter en remuant les 2 c. à table de sucre, le sel et le shortening; verser dans la levure dissoute. Incorporer 1 tasse de la farine; battre à consistance lisse et élastique. Faire entrer une quantité suffisante de farine (environ 1 tasse en plus) pour obtenir une pâte molle mais non collante. Renverser sur une planche ou une toile légèrement farinées. Pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Placer dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, et laisser lever au double du volume — environ 1 heure. D'autre part, mélanger la ½ tasse de sucre, la cannelle et les noix hachées. Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur la planche ou la toile légèrement farinée. Pétrir jusqu'à ce que lisse. Façonner la pâte en un boudin de 12 pouces. Détailler en 24 tranches de ½ pouce d'épaisseur. Modeler chaque tranche en petite boule lisse. Rouler les boules dans le beurre ou la margarine fondus, puis dans la préparation de noix. Graisser un moule à pain (4½" x 8½", mesure du haut, à l'intérieur) et y déposer en couches superposées les boulettes de pâte enrobées de noix. S'il reste de la préparation aux noix, la répandre à la surface du moule. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — soit 40 minutes environ. Cuire de 30 à 35 minutes dans un four à 375° F. (modérément chaud). Pour servir, rompre le pain en portions à l'aide de deux fourchettes.

Courrier de Louise

Q. — **Je viens encore profiter de vos bons conseils. Pourriez-vous me dire comment je pourrais nettoyer des souliers de satin de couleur rouille sans trop les détériorer? Merci d'avance. — LECTRICE.**

R. — A votre place je ne risquerais pas d'essayer de nettoyer ces souliers moi-même, surtout s'ils ne sont pas en cuir. Apportez-les chez un dégraisseur commercial qui saura quel produit utiliser selon le tissu dont ils sont confectionnés. Il se pourrait même qu'on soit obligé de les teindre de nouveau. Si vos souliers sont en cuir, cependant, il se vend dans les magasins des nettoyeurs-cireurs qui vous donneront de très bons résultats à condition que les souliers ne soient pas trop tachés de corps gras.

* * *

Q. — **Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour m'abonner à des revues françaises, tant de France que du Canada? J'aimerais aussi me procurer des livres pour les enfants. Je profite souvent des bons conseils que vous donnez aux abonnés du journal. Merci.**

BLANCHE.

R. — Puisque vous habitez dans la région de St-Boniface, il ne vous sera pas difficile d'obtenir ces livres et de prendre des abonnements. Rendez-vous à la Librairie Fides, 133, avenue Provencher à St-Boniface. On se fera un plaisir de vous aider à faire votre choix.

* * *

Q. — **Le jeune homme qui me fréquente est de très bonne famille. Aussi, je me demande comment il se fait qu'il soit si mal élevé. Jamais nous n'allons au cinéma ou au théâtre sans qu'il ne cesse de me serrer les mains ou même de m'écraser les pieds. Ce ne sont plus des caresses! Je l'aime bien, mais je crois qu'il serait mieux de mettre fin à nos fréquentations car je le trouve trop grossier. Qu'en pensez-vous? — ENDOLORIE.**

R. — Bonne famille ou non ne recevez plus ce garçon. Je me demande pourquoi vous avez supporté ses vilaines manières. Les parents de ce jeune homme ne lui ont certainement pas inculqué les plus élémentaires notions du savoir-vivre et lui-même ne possède aucune délicatesse naturelle.

* * *

Q. — **J'ai un joli costume en tricot de laine qui est encore très propre mais dont la jupe fait le rond malgré que je sois soigneuse. Devrais-je mettre ce costume de côté? Auriez-vous un conseil à me donner? Merci.**

ROSINE.

R. — Envoyez votre costume chez un bon nettoyeur et on y reformera votre jupe. Avant de la porter, doublez-la d'une soie fine mais résistante comme on le fait généralement maintenant pour les robes de qualité. Vous verrez qu'elle gardera sa forme.

* * *

Q. — **Je me suis fait imprimer des cartes de souhait portant ma signature. Dois-je les signer à nouveaux? Je fais usage de teinture afin de conserver à mes cheveux leur couleur blonde, mais je m'aperçois dernièrement que ma chevelure devient très sèche. La teinture pourrait-elle être la cause de cette détérioration?**

BLONDINETTE.

R. — Puisque ces cartes portent déjà votre signature, il est inutile de la répéter, mais pour vos intimes il serait bon d'ajouter un mot à la main. C'est un geste plus personnel. Quant au dessèchement de vos cheveux, il peut y avoir plusieurs causes. Je ne saurais vous dire si la teinture en est une. Consultez un bon coiffeur ou mieux encore, votre médecin.

* * *

Q. — **On me dit qu'il est dangereux pour la vue d'épiler les sourcils. Est-ce vrai?**

YEUX CLAIRS.

R. — Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger pour la vue d'épiler les sourcils. Il faut tout de même le faire avec beaucoup de précautions car si on se blessait on risquerait l'infection. Aussi, la mode veut maintenant la ligne naturelle des sourcils, alors on n'enlève que les poils qui la déparent. Dieu merci la ligne tracée au crayon après l'épilation presque complète est disparue. Que de jolies femmes, il y a quelques années, esclaves de la mode, se sont fait des masques tout à fait sans expression. Quelle peine elles ont eue à faire repousser convenablement leurs sourcils.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Tout le monde n'essaie pas de maigrir, même si c'est la vogue. Il y a encore des gens qui voudraient bien gagner quelques livres. Ils peuvent y arriver en appliquant, à l'opposé les conseils donnés à ceux qui veulent maigrir. Des soupes à la crème, du lait entier avec un peu de crème supplémentaire, de la crème avec les céréales, tout cela peut aider. Ils peuvent aussi se servir une deuxième fois des plats qu'ils aiment. Ils devraient aussi manger un peu entre les repas et ne pas avoir peur de se reposer. Mais, tout d'abord, allez voir votre médecin. Votre maigreur est peut-être due à une santé défaillante.

R. P. Curé, veuillez trouver ci-joint mon chèque de $85 pour vos oeuvres. Vous m'excuserez de ne l'avoir pas signé. C'est que je tiens à l'anonymat.

Quand vous écroûtez des tranches de pain, laissez une bande étroite de mie sur la croûte. Les croûtes ainsi coupées pourront être roulées en spirales, fixées avec un cure-dent, puis beurrées et tartinées de fromage. Lorsque vous en avez une bonne quantité de prêtes, passez-les au grilloir pour les servir avec les apéritifs.

Quand vous êtes debout en public, soit pour répondre à une question, remercier un orateur ou adresser la parole, vos pieds, nécessairement chaussés, ont de l'importance. Ils vous donnent de l'aplomb et chassent cette nervosité si fréquente en de telles occasions. Choisir le soulier approprié à l'occasion est aussi raisonnable que de décider quelle toilette porter.

Ce qu'on dit: Le revenu se chiffre à $50.

Ce qu'on doit dire: Le revenu se chiffre par $50.

Lorsqu'une fourrure a été mouillée, bien la secouer sans la toucher et l'étendre à plat. Saupoudrer d'acide borique. Ce produit absorbe l'humidité et, le lendemain, il n'y a plus qu'à secouer et brosser la fourrure.

La dame: "Si le pont venait à se briser sous le poids du train, je me demande où nous irions."

Le conducteur: "Cela dépend du genre de vie que vous avez mené."

C'était au début du dix-neuvième siècle, à ce qu'on dit, la duchesse Anne de Bedford se plaignit d'une sensation désagréable d'estomac creux entre le déjeuner et le dîner qui était servi, à cette époque, à huit heures du soir. Pour tromper sa faim, elle se fit servir, ainsi qu'à ses amies, du thé et des gâteaux au cours de l'après-midi. C'est de là que se prit l'habitude qui existe encore de nos jours, de servir le thé vers les cinq heures.

Quelquefois, les choux sont assez âcres et ainsi ils vous sont plus difficiles à digérer. Voici un moyen de faire disparaître ce goût. Vous mettez dans l'eau de cuisson un navet creusé, dans lequel vous aurez enfermé un morceau de sucre et un peu de mie de pain.

Elle téléphone à une compagnie d'aviation:

— Combien de temps pour aller de Montréal à Winnipeg?

— Un instant, madame.

— Ah! comme on voyage rapidement maintenant.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. (Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 34

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE INFIRMIERES DIPLOMEES — Pour un hôpital de 25 lits Salaire initial: $315. Excellentes conditions de travail. S'adresser à la Directrice du Nursing, St-Pierre, Man. 30-1858-34C.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.

Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggae, 75c
Coupe pour enfants, 50c

ELM BARBERS
398, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans.
29-1554-42C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-2839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente d'automne maintenant au
Golden Beauty Salon
à partir de **$5.95**
EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre — Styles américains, parisiens et italiens
GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis
$1.25
Coloration experte des cheveux
Golden Beauty Salon
Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5902 ou WH 3-2157
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

ON DEMANDE — Femme d'âge moyen pour travail domestique léger chez un semi-invalide capable de s'occuper de lui-même seulement et demeurant dans maison moderne presque neuve. Accepterait couple respectable en échange de loyer; mari pouvant travailler à l'extérieur s'il le désire. S'adresser à Boîte 1651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 34-1651-34C.

ON DEMANDE — Rouets, vaisselle et lampes anciennes. Ecrire à Boîte 1629, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-1629-34C.

A LOUER — Club St-Michel, 273, avenue Cathédrale, pour noces, réunions, réceptions, etc. Appeler L. Boucher, CEdar 3-6173, ou André Boisjoli, CHapel 7-8176. 29-1558-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1697 ou CHapel 7-7510. 21-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. Beau logis: 3 pièces non meublées. Libre: 15 décembre. Autre chambre meublée. Libre. Signaler: CEdar 3-5268. 32-1619-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logement: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. $75 par mois. Signaler: CHapel 7-3392. 32-1628-34C.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Entrée privée. Près rue Marion. Centre commercial. Disponible à un couple raisonnable, le 1er décembre. Signaler: CHapel 7-1674. 32-1630-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Traverse. Logis: 3 pièces. Libre. $65 par mois. Signaler: WHitehall 2-7046. 33-1645-34C.

SALON DE COIFFURE A LOUER
Sur avenue Provencher. Même local depuis 15 ans. Libre: 1er décembre.
Signaler: ALpine 3-4881.
32-1623-34C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis entièrement meublé: 3 pièces. 1er plancher. Entrée privée. Près auto-etage. Entrée privée. Près autobus. Place de stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-1416. 33-1638-35C.

A LOUER — St-Boniface, 450, rue Louis Riel. Grande chambre meublée au sous-sol. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1985 après 6 h. 33-1641-T.F.

A LOUER — Rue Masson. Chambre meublée. Pour dame âgée de préférence. Signaler: CHapel 7-8011. 34-1656-34C.

A LOUER — Norwood, 168, rue Horace. Logis: 2 pièces complètement meublées. Aussi, atelier de menuisier. Signaler: CHapel 7-7453. 34-1655-34C.

POSSESSION IMMEDIATE
368-370, rue Des Meurons
A LOUER — Appartement non-meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffé. Loyer: $65. Couple qui travaille ou à la retraite de préférence. Pour tous renseignements, signaler ALpine 3-4752 après 6 h. 30. 30-1573-34C.

A LOUER — St-Boniface. 3 chambres meublées. Cuisine moderne. Poêle et réfrigérateur. Près écoles et autobus. Libre immédiatement. Pour couple tranquille ou personnes qui travaillent. Signaler: 247-1688. 34-1654-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. Facilité de cuisine. Libre: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-4757. 34-1653-35C.

A LOUER — 401, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. Complètement privé. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1853 après 6 h. 34-1652-35C.

A LOUER — St-Boniface. Dans duplex. Logis: 4 grandes pièces et salle de bain. Le tout entièrement privé. Garage. Signaler: CHapel 7-8722. 34-1648-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces, salon-chambre à coucher et cuisine meublés. Pour demoiselle. Près magasin et autobus. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. p.m. 34-1646-T.F.

A LOUER — Logis de 2 pièces au 1er étage. Entrée privée. $40. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-3082. 34-1658-34C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281 rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

ON DEMANDE — Maison de 4 pièces ou Duplex dans centre de St-Boniface. Signaler: CHapel 7-9979. 34-1657-35C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement moderne: 5 logements. Revenu mensuel: $300. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 30-1579-34C.

A VENDRE — Charleswood, Man., 6115, blvd Roblin. Duplex: 6 grandes pièces, plomberies doubles (4 pièces). Près autobus. Appeler VErnon 2-4998 le matin seulement. 33-1642-34C.

A VENDRE — Vêtements neufs et usagés pour toute la famille, robes de soirée neuves, jouets. Bas bas prix. Opportunity Store, NCJW, 761, rue Osborne. 34-1649-34C.

A VENDRE — Machine à laver, marque Coffield: $25. Table pour salle à manger, bas prix: $10. S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface, téléphone: WHitehall 3-2766. 34-1647-34C.

A VENDRE — Parc Windsor, 852, chemin Elisabeth. Bungalow neuf: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Eventail dans grande cuisine. Poêle encastré. Eventail, table de toilette dans salle de bain (4 pièces). Possession immédiate. $71 principal et intérêt. Prix: $15,900. Terrassement et entrée compris. Considérerait échanges. Signaler: EDison 4-2014. 33-1640-T.F.

A VENDRE
Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 7 pièces, sur lot: 90' x 330'. Fondation à la grandeur avec citerne. Le tout en béton. Système d'eau à pression avec égout. Autres bâtiments servant de remise et garage inclus. Conviendrait à entrepreneur en construction. Vendrait le tout $10,500 comptant ou meilleure offre. Considérerait de louer pour 6 mois. Appeler: J.-E. Trottier, GLobe 2-5060. 32-1608-34C.

A VENDRE
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow: 4 pièces très propre. Prix raisonnable. Titre clair.
Au sud de Winnipeg — Sur chemin pavé. Terre: 200 acres; 30 en culture, 100 en foin, reste en pâturage. Près toutes commodités. Titre clair. $10,500.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
33-1589-34C.

A VENDRE
Norwood — $1,209. Maison: 1½ étage. Stuc. 7 pièces. 4 chambres à coucher. Age: 15 ans. Garage. Près écoles catholiques. Belle location.
St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
30-1581-34C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Maison moderne: 6 pièces. $12,500. Comptant requis: $1,800. .....
St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. Chiffre d'affaires mensuel: $7,000. Equipement moderne: $5,400 plus marchandise, environ $5,000.
St-Boniface — Maison: semi-duplex, 6 pièces. Chauffage: gaz. $10,500.
St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.
St-Boniface — Triplex. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces. $18,900.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
30-1580-34C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Berry. Près rue Taché. Maison de rapport. 2 plomberies. Soubassement complet. Prix raisonnable: $11,500 à termes faciles.
Norwood — Rue Genthon. Maison moderne: 5½ pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Lot: 40' x 120'. Garage. $14,000. Montant substantiel comptant.
Norwood — Location de choix sur route commerciale. Epicerie et viande. Equipement moderne. Résidence moderne attenante. Bon chiffre d'affaires. Même propriétaire depuis 40 ans. Considérerait échange sur propriété.
Ste-Anne-des-Chênes — Maison moderne en stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Salle de bain moderne. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz, eau chaude. Lot: 52' x 300'. Si vous désirez les avantages de la campagne, cette maison se vendra au bas prix de $5,500, à termes faciles.
Parc Windsor — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. $13,500. $3,000 comptant. Considérerait échange sur maison de 4 chambres à coucher dans paroisse du Précieux-Sang.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
30-1579-34C.

PAUL'S REALTY LTD.
269, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Belle grande maison de famille construite sur demande. 14 ans. Finition stuc et plâtre. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Près Précieux-Sang. Plein prix: seulement $14,900.
Norwood — Rue Horace. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle cuisine. Armoires en acajou. PLUS LOGIS: 2 pièces. Garage. Beau grand lot. Plein prix: $9,900.
St-Boniface — Maison: 5½ pièces. 3 chambres à coucher. Salle de jeux. Chauffage: gaz. $2,000 comptant. Balance facile. Plein prix: $10,900.
St-Boniface — Rue Dumoulin. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: gaz. Grand lot. Près basilique. Comptant requis: $1,500. Balance à termes faciles.
St-Vital — Chemin Ste-Marie. Maison: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Soubassement fini. Garage. Aubaine à seulement: $13,900.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Grand lot. Près église Ste-Marie. Comptant requis: $800. Balance à termes faciles.
A LOUER
St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison: 4 pièces nouvellement décorées. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Possession: 1er décembre. $90 par mois.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
CHapel 7-7603 après 4 h. 30
29-1559-34C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $800 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

Mme Aimé Bénard, doyenne du Sacré-Coeur, est décédée

Le dimanche 25 novembre est décédée après trois mois de maladie à l'hôpital Taché de St-Boniface, Mme Aimé Bénard, de 474, rue Sprague, Winnipeg, veuve de l'hon. sénateur A. Bénard.

Née Marie-Louise LaFlèche à Louiseville, Qué., Mme Bénard était la fille de M. Jude LaFlèche, pionnier de St-Charles, et habitait au Manitoba depuis 1885. Elle demeurait à Winnipeg depuis son mariage en 1897 et fut avec son mari membre du groupe fondateur de la paroisse du Sacré-Coeur. Son nom figure aussi sur la première liste des membres de la Congrégation des Dames de Ste-Anne de cette paroisse.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Son Hon. le juge Léon-H. Bénard; une fille, Cécile; un frère, M. Joseph LaFlèche, et trois petits-fils, Robert, Léon et Aimé-Richard Bénard, tous de Winnipeg, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les prières eurent lieu le mardi 27 novembre, à 8 h. p.m., au salon funéraire Park Lawn à St. James.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur le mercredi 28 novembre, à 10 h. 30 a.m. Un service solennel fut chanté par le R. P. Martial Caron, S.J., du Collège de St-Boniface, neveu de la défunte, assisté des RR. PP. D. McLarnon, S.J., curé de la paroisse de St-Ignace de Winnipeg, et Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, comme diacre et sous-diacre.

M. Damase LaFlèche, neveu de la défunte, était maître de cérémonies. Les porteurs furent M. le Dr Paul LaFlèche, MM. Armand, Jude et Georges-Edouard LaFlèche, Ovide Dagesse et Willie Burke, neveux de la défunte.

Assistaient au choeur: le R. P. Lucien Hardy, S.J., du Collège de St-Boniface, et M. l'abbé J. Bertrand, de St-Vital.

La chorale du Sacré-Coeur, aidée de M. Georges-Edouard LaFlèche, fit les frais du chant. Mme G.-M. LaFlèche touchait l'orgue.

Remerciements

Les membres de la famille Bénard désirent exprimer leur profonde reconnaissance envers tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère. Ils remercient sincèrement les religieuses et le personnel de l'hôpital Taché de leur dévouement et de leur grande bonté.

Décès

MME ERNESTINE LEBLEU

Le service funèbre de Mme Ernestine LeBleu, décédée le vendredi 9 novembre, eut lieu le lundi 12 novembre en l'église St-Louis de Keewatin, Ontario. Le R. P. G. LeBleu, O.M.I., chanta la messe de Requiem et officiait à l'inhumation. Les porteurs étaient MM. Edgar LeBleu, Bert Burton, Oscar Landry, Lionel Dumouchel, Monroe Roy et Laurence LeBleu.

Mme LeBleu naquit à Baie St-Paul, Man., le 28 novembre 1890. Garde-malade diplômée de l'hôpital St-Boniface en 1917, elle travailla à Winnipeg, Chicago et New Jersey. Elle vint demeurer à Norman en 1937. Elle était paroissienne du Sacré-Coeur et ancienne présidente de la Ligue des Femmes Catholiques. Son époux l'a précédée dans la tombe le 15 septembre 1955.

La défunte laisse dans le deuil une belle-soeur, Mme Anne Campeau, de Chicago; deux frères, Jean Lavery, de Montréal, et Joseph Lavery, de Calgary, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La masse monétaire serait assez efficacement contrôlée par Ottawa

HULL — "Le gouvernement et la banque du Canada peuvent contrôler assez efficacement la masse monétaire elle-même, mais sa vélocité, son rythme de circulation, dépend de la volonté libre et changeante de la multitude des citoyens", a affirmé M. Maurice Lamontagne, conseiller économique du parti libéral.

Pour sa part, le critique financier du Crédit social, M. Gilles Grégoire, député de Lapointe, Qué., affirme que le juste milieu en politique monétaire se trouve dans le Crédit social.

Ils participaient tous les deux en compagnie de M. Léo Dubois, gérant de la succursale de Hull de la Banque Royale du Canada, à un débat organisé par l'université populaire de la Chambre de commerce des Jeunes de Hull.

Pour sa part, M. Dubois, qui s'est tenu strictement à l'écart de toute discussion politique, a exposé le fonctionnement des banques à charte pour dire que le souci le plus important de ces dernières est "la sécurité des fonds de ses déposants". Il devait également déclarer qu'il est important pour la nation que le public garde sa confiance aux banques à charte. Elles fournissent un service vital pour le pays.

M. Grégoire a repris ses critiques déjà formulées à la Chambre des Communes contre les banques à charte. Il a dit que son parti ne veut pas nationaliser les banques, mais qu'il veut leur enlever le privilège de créer le crédit, en les obligeant à augmenter leur réserve liquide à la Banque du Canada, de 8 pour cent à 100 pour cent.

Rôle et fonctionnement

M. Lamontagne a décrit le fonctionnement et le rôle du système bancaire canadien; il a dit que "la monnaie, c'est ce qui est généralement accepté comme paiement d'une dette". Ainsi au 22 août 1962, la quantité de monnaie en circulation ou la masse monétaire s'élevait à $14,995,000,000 dont $1,913,000,000 en pièces et en billets et $13,082,000,000 en dépôts bancaires pouvant être réclamés sur demande.

Il a ensuite expliqué que les banques à charte sont les seules institutions financières qui s'engagent à payer en argent sur demande les créances ou les dettes qu'elles ont à l'égard du public et qui correspondent à leurs dépôts.

"Si les banques commerciales sont les seules institutions privées à fabriquer du crédit, elles n'ont pas le monopole du crédit, car plusieurs autres institutions publiques et privées en offrent également", dit M. Lamontagne qui ajoute: "De plus, elles ne peuvent pas en fabriquer à leur gré".

Il note que l'Etat a limité ce pouvoir des banques à charte de créer le crédit et a donné un rôle précis à la Banque du Canada. Quant au rôle de la Banque Centrale vis-à-vis de la masse monétaire, M. Lamontagne dit que si, d'une part, "ce sont les banques à charte qui fabriquent une grande partie de notre monnaie, nous pouvons ajouter maintenant que c'est la Banque du Canada qui décide de la quantité qu'elles peuvent fabriquer".

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.
Section de terrain toute en culture à 35 milles de la ville. Centre canadien-français. Prix: $60 l'acre. $20,000 comptant.
Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
30-1588-34C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Norwood — Près Holy Cross. Prix: $12,600. Maison: 6 pièces. En stuc. 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Comptant requis: $3,000. Possession immédiate.
Norwood ou St-Boniface — Maisons de rapport. Nous en avons de tout genre.
Winnipeg — Magasin: tabac, cigares, magazines, liqueurs, nouveautés, etc. Bel emplacement. Equipement moderne. Bon revenu. Aubaine au comptant pour couple intéressé.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
30-1577-34C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Deschambault — Duplex: 4 et 3. 2 plomberies. $11,900. $2,500 comptant. Balance assumée par propriétaire.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 5 logis. Revenu mensuel: $365. Prix: $32,000. $8,000 comptant. Propriétaire assumerait balance. Rapporte 10% sur placement.
NORWOOD
Maison — 6 pièces style ranch. Construite sur commande. Garage attenant. Sacrifierait pour $20,500. Termes faciles.
ST-VITAL
Restaurant — 10 h. à 10 h. "short hours". Logis pour propriétaire. Chiffre d'affaires: $100 par jour. Prix: $8,500. $4,000 comptant.
RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.
ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.
RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $13,500. Termes faciles.
A LOUER
Rue Masson — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher.
J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
30-1590-34C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

ON DEMANDE
Personnes avec expérience pour ventes par téléphone
Adressez-vous personnellement à:
943, rue Notre-Dame
Demandez M. Green
Emploi à plein temps ou à temps partiel

Noël au bureau de poste

Noël est déjà arrivé au Bureau de Poste de Winnipeg. Cette année, un peu plus de 2,000 personnes ont été employées comme aide supplémentaire pour faciliter la manipulation et l'expédition du volumineux courrier de Noël.

Le Bureau de Poste demande au public de coopérer en postant **avant** la "date d'échéance" pour livraison à temps pour Noël.

Etats-Unis et endroits éloignés au Canada — le 8 décembre.

Régions rurales au Canada — le 13 décembre.

Livraison locale — le 17 décembre.

Les étiquettes blanches et vertes, maintenant familières, seront encore distribuées dans toute la ville. Le Bureau de Poste vous invite à faire usage de ces étiquettes et à lier vos cartes de Noël locales et rurales en différents paquets.

UNDER THE TRUSTEE ACT

In the matter of the estate of JOSEPH EUGENE CLEOPHAS MAJOR, commonly known and described as CLEOPHAS MAJOR, late of the Village of St. Leon, in Manitoba, Retired Blancksmith, deceased:

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Somerset, Manitoba, on or before the 31st. day of December A.D. 1962.

Dated at the Village of Somerset, in Manitoba, this 22nd. day of November A.D. 1962.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for Raynald Labossiere,
Executor.

ON DEMANDE
Pour l'école Frontenac no 2217, située dans le village de Dufrost, un instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour les grades 5, 6, 7 et 8. Vingt élèves. Entrée en fonctions: 3 janvier 1963. Salaire selon qualifications et expérience. **S'adresser à Mme Marguerite Comeau, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: 318-15.**
34-1650-36C.

ON DEMANDE DES PROFESSEURS
On reçoit maintenant les demandes d'instituteurs ou institutrices qualifiés (possédant leur B.A.) qui désirent enseigner comme substitut à temps partiel, dans les Instituts Collégiaux de la Division, soit à St-Norbert, Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et La Broquerie.
Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Division.
S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière Seine,
Ste-Anne-des-Chênes.

SOUMISSIONS
Le soussigné recevra jusqu'à midi, 12 heures, le 14 décembre 1962, des soumissions pour l'approvisionnement en mazout (no 2) de chacune des écoles suivantes, pour l'année 1963.
Ecole secondaire de Woodridge
Institut Collégial La Broquerie
Institut Collégial Lorette
Institut Collégial St-Adolphe
Les prix devront être indiqués au coût de base par gallon, livraison gratuite aux écoles tel que demandé.
On n'accepte pas nécessairement la plus basse ou aucune autre soumission.
S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière Seine,
Ste-Anne-des-Chênes.

R. Laliberté
Service et réparation de téléviseurs et radios
(PRIX RAISONNABLE)
Téléphone: SPruce 5-5080

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

RESTAURANT "SOUTH SEAS"
Pour un vrai régal, profitez de notre dîner complet ou de nos légers repas d'après cinéma, servis, à des prix populaires, dans notre salle à manger "**Caribbean**" et dans notre hall, à 451, avenue Portage, en face de la Baie. Endroit des plus commodes.
Ouvert le dimanche et les jours de congé

ON DEMANDE
$ $ VENDEURS AVEC EXPÉRIENCE $ $
$ $ POUR VENTES DIRECTES $ $
$ $ Rédigez vous-même $ $
$ $ votre chèque de paie $ $
Adressez-vous personnellement à:
943, rue Notre-Dame,
et demandez M. Green.

MANITOBA POOL ELEVATORS

Obligations de 12 ans à 6%

On vient de permettre l'émission de deux nouvelles obligations pour aider au financement d'une nouvelle usine de préparation des viandes à Brandon, Manitoba, et d'un nouvel élévateur terminal de $9,000,000 à Port Arthur, Ontario. Ces deux projets sont déjà en voie de construction. On s'attend à ce que l'élévateur terminal soit en opération au printemps de 1963 et l'usine des viandes à l'automne de 1963.

Séries C-Certificats d'obligations à 6%

C'est une émission de $3,000,000, dont $2,000,000 sont maintenant en vente. Les certificats d'intérêt à 6 pour cent sont remboursables annuellement aux banques à charte.

Séries D-Obligations à intérêts accumulés

Cette émission est aussi de $3,000,000, dont $2,000,000 sont maintenant en vente. L'intérêt n'est pas payé annuellement. Le Manitoba Pool paiera $190 pour chaque obligation de $100 le 1er décembre 1974.

Les deux émissions sont datées du 1er décembre 1962, avec échéance au 1er décembre 1974. Elles sont disponibles en valeur de $100, $500, $1,000 et $5,000.

On peut se procurer les formules de demande à n'importe quel élévateur Pool du Manitoba ou à Manitoba Pool Elevators, 371, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. On peut obtenir un prospectus sur demande.

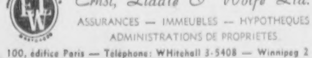
Le gouvernement du Canada requiert quatre instituteurs (ou institutrices) qualifiés et expérimentés, à compter de janvier 1963, pour l'enseignement dans les écoles élémentaires indiennes du Nord manitobain. La cédule des salaires s'échelonne de $3,100 à $7,750, selon les qualifications et l'expérience.

Classe 1
$3,100-$4,900, les augmentations réparties sur 9 années
Classe 2
$3,400-$5,425, les augmentations réparties sur 9 années
Classe 3
$3,800-$6,050, les augmentations réparties sur 10 années
Classe 4
$4,200-$6,950, les augmentations réparties sur 11 années

On accorde des crédits de $200 à $250 par année, pour les années d'expérience jusqu'à concurrence de six. Le plan permet l'avancement à des niveaux plus élevés après chaque année complète d'enseignement. On allouera un montant supplémentaire pour l'isolement et le coût de la vie selon les taux établis dans les lieux approuvés pour cela. Le logement, l'ameublement, le chauffage et l'éclairage sont fournis à prix raisonnable. Les dépenses de voyage pour les localités éloignées sont payées. Un plan de pension et d'assurance-groupe est disponible. Pour obtenir d'autres renseignements et les formules de demande, il faut s'adresser à M. J. Slobodzian, Surintendant des Ecoles Indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Man.

A. G. Leslie,
Directeur régional
des Agences indiennes.

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996
JOUETS, POUPÉES, JEUX, etc...
Venez faire vos achats de Noël ici à des prix plus bas que ceux du gros
CARTES DE NOËL:
Boîtes de 50 cartes $1.00
Toute porcelaine à moitié prix
Tasses et soucoupes — 3 pour $1.00
SERVICE DE VAISSELLE
Pour 12 personnes, 96 morceaux
Prix régulier, $49.95 pour $24.50
Pour 6 personnes — $13.00
Ne manquez pas cette occasion car notre stock est limité.
Bonbons de Noël — 15c la livre
AUSSI: Une grande variété de conserves alimentaires à des prix plus bas que les prix du gros.



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425